



MARS
AVRIL
2018

#04

Cause

COMPRENDRE LE MONDE
AGIR POUR LE CHANGER

★

commune

REVUE D'ACTION POLITIQUE DU PCF

p.12 DOSSIER

MOUVEMENTS, PARTIS

QUELLE ORGANISATION RÉVOLUTIONNAIRE POUR NOTRE TEMPS ?

p.8 LE GRAND ENTRETIEN
Disputer le pouvoir
au capitalisme

p.72 FÉMINISME
L'engagement des femmes
dans la révolution russe

p.75 PHILOSOPHIQUES
Du kitsch en politique

p.54 MILITER : « Porter le combat des femmes
sur le champ politique » Jérémie Giono

3 ÉDITO

Guillaume Roubaud-Quashie, Hégémonie *post mortem* ?

6 POÉSIES

Victor Blanc Gertrud Kolmar

7 REGARD

Gérard Legrip Łódź, regards croisés

8 LE GRAND ENTRETIEN

Yann Le Pollotec Disputer le pouvoir au capitalisme

12 LE DOSSIER

MOUVEMENTS, PARTIS, QUELLE ORGANISATION RÉVOLUTIONNAIRE POUR NOTRE TEMPS ?

Saliha Bousedra Parti ou mouvement : la révolution ne se fera pas sans un salariat organisé

Sonia Dayan-Herzbrun Des mouvements de travailleurs à l'invention du parti ouvrier

Raymond Huard Partis et mouvements : éclairage historique

Vincent Boulet Partis et mouvements en Europe : de l'absence d'un modèle idéal

David Pestieau PTB, pourquoi un parti ? Un regard belge

Kaspar Scholemann Die Linke, un parti en mouvement ?

Florian Gulli Retour sur le parti selon Lénine

Victor Béguin À l'origine de la distinction entre « société civile bourgeoise » et État chez Hegel

Lydie Benoist Comment expliquer l'essor électoral des « mouvements » ?

PARTIS, MOUVEMENTS : REGARDS À GAUCHE

Laura Slimani Génération-s

Manuel Bompard, France insoumise

Céline Brulin, Parti communiste français

Igor Martinache La République en marche, les militants en marge ?

Paroles d'insoumis

Émilie Lecroq Les communistes et le choix « parti »

53 RÉACTIONS

Roland Weyl Contre le populisme, la souveraineté populaire

54 MILITER

Jérémie Giono Porter le combat des femmes sur le champ politique

60 OBJECTIF CONGRÈS

Un coup d'accélérateur !

Léo Purguette Des textes destinés à lancer le débat

63 CHRONIQUE EUROPÉENNE

Anne Sabourin Vive les Européennes libérées

64 PARLEMENT

Paradis fiscaux, bancaires et judiciaires. Les députés communistes persèverent

67 CONTROVERSE

Gérard Streiff De la concentration dans l'édition

69 CRITIQUE DES MÉDIA

ACRIMED « Liéco » de France Info, les patrons comme à la maison

72 FÉMINISME

Cynthia Pedrosa L'engagement des femmes dans la révolution russe

75 PHILOSOPHIQUES

Jean-Michel Galano Du kitsch en politique

77 HISTOIRE

Pierre Crépel Débat à la Chambre des pairs sur le travail des enfants (9 mars 1840)

80 PRODUCTION DE TERRITOIRES

Yvette Veyret Les territoires à risques naturels et technologiques

84 SCIENCES

Inursions dans la science des matériaux, (entretien avec **Thomas Quérette**)

87 SILO

Julien Chandelier Révolution ou transition : les alternatives citoyennes aujourd'hui

89 IDÉES

Michel Laurent La politique est morte, vive la politique !

92 SONDAGE

Gérard Streiff Être plus sévère contre les discriminations

93 STATISTIQUES

Mickaël Orand Un électeur sur sept n'a voté à aucun des scrutins de 2017

94 LIRE

Lukas Tsipios Mehmed Sükrü Hanioglu, Mustafa Kemal, fondateur de la République turque

97 CRITIQUES

• **Pierre Ivorra** *Dans les coulisses du CAC 40*

• **Georges Séguy** *Ce que la vie m'a appris*

• **Pierre-Louis Choquet, Jean-Victor Elie, Anne Guillard** *Plaidoyer pour un nouvel engagement chrétien*

• **Yuval Noah Harari** *Homo deus une brève histoire de l'avenir*

99 DANS LE TEXTE (GRAMSCI)

Florian Gulli, Jean Quétier Guerre de mouvement et guerre de position

Cause commune

La rédaction en chef de ce numéro a été assurée par Davy Castel

Tél. : 01 40 40 12 34 - Directeur de publication : Guillaume Roubaud-Quashie

Directeur : Guillaume Roubaud-Quashie • Rédacteurs en chef : Davy Castel, Jean Quétier, Gérard Streiff • Secrétariat de rédaction : Noëlle Mansoux • Comité de rédaction : Aurélien Aramini, Hélène Bidard, Victor Blanc, Vincent Bordas, Saliha Bousedra, Mickaël Bouali, Valentin Brouillard-Dusong, Séverine Charret, Maxime Cochar, Pierre Crépel, Camille Ducrot, Maëva Durand, Jean-Michel Galano, Josua Gräbener, Florian Gulli, Élodie Lebeau, Gérard Legrip, Constantin Lopez, Corinne Luxembourg, Igor Martinache, Marine Miquel, Laura Moscarelli, Michaël Orand, Léo Purguette, Julien Rossi, Marine Roussillon, Sabrina Royer • Direction artistique et illustrations : Frédo Coyère • Mise en page : Sébastien Thomassey • Édité par l'association Paul-Langevin (6, avenue Mathurin-Moreau 75 167 Paris Cedex 19) • Imprimerie : Public Imprim (12, rue Pierre-Timbaud BP 553 69 637 Vénissieux Cedex) • Dépôt légal : Mars/avril 2018 - N°04 - ISSN 2265-4585 - N° de commission paritaire : 0919 G 93466.

Hégémonie *post mortem* ?

— PAR **GUILLAUME ROUBAUD-QUASHIE** —

Il est bien des personnes pour penser que le mot « gauche » a un sens identique depuis des siècles et des siècles. Dans ce sens, le lettré et roué François Mitterrand affirmait que la gauche n'avait presque jamais dirigé le pays : quelques mois en 1848, en 1936... Hélas, les historiens sont bien obligés de ne faire qu'une bouchée de ces légendes. Et l'historien du Collège de France, Maurice Agulhon, de commenter la formule mitterrandienne : « assertion insoutenable ! » Et Gambetta ? Et Ferry ? Et le radical Combes ? Eh oui, François Mitterrand confondait là « gauche » et « socialisme »... Ce coup de force dépasse, aujourd'hui encore, les rangs de la défunte mitterrandie pour continuer d'effacer de la photographie familiale Gauche bien des bourgeois libéraux parfaitement hostiles au socialisme mais (presque ?) pas moins hostiles à la longtemps puissante réaction monarchiste et se considérant, se revendiquant absolument de gauche. Dans notre histoire, clivage gauche/droite et clivage de classes ne peuvent être réduits l'un à l'autre : tant pis pour le romantisme... Feu *La Revue du projet* avait eu l'occasion de se pencher sur cette épineuse question (n° 50, 2015 – <http://projet.pcf.fr/75325>). Je ne développe pas et y renvoie les curieux. Toujours est-il qu'une petite plongée dans la vie politique du XIX^e siècle montre l'ampleur vertigineuse de la défaite de cette droite – même si on pense celle-ci au pluriel. Imaginez quelque Hibernatus de droite, entré dans un sommeil gelé vers 1850 (ou 1830 ou même 1880, à votre guise) et revenu à la vie consciente ces derniers mois... Cherchant la principale force de droite, il trouve – horreur ! – « Les *Républicains* ». Voici que la droite qui vomissait tant la République la prend comme étendard ! Cherchant plus à droite, alors, voici le Front national qui ne cesse de parler de « République » (décidément !) et même de « laïcité » (on s'étouffe !). En désespoir de cause, il tourne son regard et voici « Les Patriotes » dont l'écho renvoie si immanquablement à l'odieuse Révolution française. Tout se passe comme si – même si nous n'avons pas la naïveté de croire l'extrême droite sur parole – la gauche du XIX^e siècle, dans sa palette de couleurs, recouvrait désormais à elle seule près de 99 % du spectre politique contemporain, rangeant la droite d'alors au rayon des antiquités et des folklores étranges.

Assistons-nous – *post mortem* serait-on tenté d'ajouter – au même phénomène avec le Parti socialiste ? Tout le monde glose sur son effondrement aussi soudain que massif (et irrémédiable ?). Certes, et ce n'est vraiment pas un détail, mais si on veut bien regarder les étiquettes avec un peu de distance pour se plonger dans les courants politiques profonds, ne faut-il pas voir aussi qu'environ *la moitié* des électeurs de ce pays se tourne aujourd'hui vers des socialistes d'hier ou d'aujourd'hui ?

Commençons par le plus simple : Jean-Luc Mélenchon. Ce n'est pas une infamie, une calomnie, un mauvais procès polémique de souligner la continuité de sa démarche par-delà son départ du PS. Dans le texte de novembre 2008 qu'il cosigne avec Marc Dolez pour annoncer leur départ du PS, il y souligne la fidélité aux engagements socialistes : « Nous refusons de nous » ▶▶

►► *renier* [...]. Par *fidélité* à nos engagements, nous prenons donc notre indépendance d'action. Nous quittons le Parti socialiste. Nous allons porter publiquement notre conception du combat républicain et socialiste. » C'est parce qu'il s'estime socialiste et que son parti ne lui semble plus l'être qu'il part. Ou, plus précisément, pour le citer toujours en novembre 2008 : il y aurait « deux lignes dans la social-démocratie : la ligne "démocrate" et la ligne de rupture. Eh bien, c'est la première qui a gagné [au congrès de Reims du PS] ». Ce serait donc par fidélité à l'une des deux lignes sociales-démocrates qu'il partirait. Il ne faut pas écraser toutes les inflexions et nouveautés apportées par Jean-Luc Mélenchon par rapport à cet élan initial qui l'amena à intégrer le PS et à y militer des décennies durant, mais il y a bien une fidélité profonde – et respectable comme telle – au Parti socialiste de François Mitterrand, figure présidentielle toujours citée avec respect et affection. Continuons dans le même registre avec Benoît Hamon, sans qu'il soit besoin d'argumenter longuement pour percevoir son ancrage dans l'univers idéologique et politique du PS – sans écraser, là encore, les notes et touches personnelles.

« Alors que le Parti socialiste est dans une situation pour le moins critique, la vie politique, de Mélenchon à Macron – spectre qui n'est tout de même pas négligeable –, a des faux airs de bataille de tendances dans un congrès du Parti socialiste. »

Finissons par le plus dur mais sans doute pas le moins important : Emmanuel Macron. S'il a, bien sûr, entraîné avec lui plusieurs personnalités issues de partis de droite et mène une politique qui a plus en commun avec Nicolas Sarkozy qu'avec Jean Jaurès, le président « et de gauche et de droite » n'a été membre que d'un parti politique avant de fonder LREM : le Parti socialiste, de 2006 à 2009. Sur le fond, la ligne politique qu'il promeut est-elle absolument étrangère à celle que promouvaient Dominique Strauss-Kahn, voire, à quelques égards, Michel Rocard ou Jacques Delors avant lui, autant de figures dont on ne peut nier l'ancrage durable et profond au sein du PS ? Qu'on le veuille ou non, le PS, depuis des décennies, c'est aussi eux. Ajoutons que si l'écho et l'entourage macroniens se renforcent à droite, combien de socialistes trouve-t-on au côté de Jupiter, du très proche Gérard Collomb, homme fort du PS s'il en fut, aux plus tard venus, façon Olivier Dussopt (qui s'essaye au rôle du jeune et ravi fossoyeur de la fonction publique) ? Il semble bien qu'Emmanuel Macron avait tout pour être un chef de tendance du PS, même s'il préféra un projet plus audacieux à cette accessible et douce destinée solférinienne.

Résumons-nous : alors que le Parti socialiste est dans une situation pour le moins critique, la vie politique, de Mélenchon à Macron – spectre qui n'est tout de même pas négligeable –, a des faux airs de bataille de tendances dans un congrès du Parti socialiste. Comme si ces tendances étaient simplement devenues autant de partis et mouvements distincts. Comme Zeus, issu d'Ouranos et le terrassant. De présidentielle en législatives, ces dirigeants politiques qui furent (ou auraient pu être) des chefs de tendances socialistes occupent, à eux tous, une place dans la vie politique jamais occupée jusqu'ici par les socialistes ! S'employant à marginaliser toutes les autres forces à gauche, mettant en difficulté bien des forces à droite, la grande famille socialiste (recomposée) semble avoir acquis une hégémonie historique que ne saurait dissimuler la vente symbolique de l'hôtel particulier de la rue Solférino.

Renouons les fils : se passe-t-il sous nos yeux le phénomène par lequel nous avons commencé ? Comme les divers courants de la gauche du XIX^e siècle ont fini par presque tout écarter et tout recouvrir à la fois, la social-démocratie, dans les contours qu'elle a pris dans le dernier quart du XX^e siècle et qu'on annonce moribonde, serait-elle, en fait, en train de tout écraser et de tout recouvrir ? L'hypothèse vaut d'être examinée et a quelques faits saillants pour elle. Pourtant, ce n'est pas notre conviction et, comme communistes, nous ne nous sentons pas comme des chouans à qui l'Histoire échappe sans qu'ils en puissent mais. Au fond, pourquoi la droite du XIX^e siècle a presque tout perdu ? (Les embrassades du résiduel de Villiers avec Macron formant le dernier épisode de ce qui n'est vraiment plus qu'une farce.) Pour mille raisons, bien sûr, mais l'agonie du féodalisme terrassé par un jeune, fougueux et fringant capitalisme n'y est vraiment pas étrangère. Monarchistes et réactionnaires ne pouvaient infiniment courir comme des canards sans tête. Notre capitalisme sadique et sénile – malgré la révolution numérique qui est plus qu'une chirurgie esthétique sur un front crevassé et des membres avachis – pousse-t-il si fort dans le sens de la mort des positions étrangères à la social-démocratie ? Rien n'est moins sûr : le péril fascisant, dans les contradictions actuelles, peut avoir les joues roses, on ne le sait que trop ; l'option communiste qui, seule, conteste frontalement et fondamentalement ce mode de production, peut, quant à elle, entrer dans la force de la jeunesse. Il n'y a ni boulevard ni autoroute naturellement offerts mais rien ne condamne le communisme à la ruelle ou à l'impasse. Il y a des contradictions à l'œuvre dans notre monde qui appellent puissamment le dépassement de ce capitalisme désormais vraiment incapable de répondre aux défis que l'humanité a devant elle. Mais il n'y a rien de mécanique et ces logiques profondes appellent un travail et un investissement politiques d'ampleur. Les communistes ont décidé de consacrer presque toute l'année 2018, dans la réflexion et dans l'action, à la réussite de leur congrès extraordinaire. Ce ne sera pas de trop ; les mois filent vite et la mer monte...

Nous en avons bien besoin et cela tient aussi, beaucoup, à nous. ●

Guillaume Roubaud-Quashie, directeur de *Cause commune*.

GERTRUD KOLMAR

Gertrud Kolmar est née à Berlin en 1894, au sein d'une famille féconde puisque cette écrivaine, férue d'histoire, douée d'un véritable don de transfiguration poétique, est par ailleurs la cousine du philosophe Walter Benjamin. Une riche correspondance avec sa sœur Hilde permet de suivre le cheminement intellectuel et poétique de Kolmar, avant la fin terrible, à Auschwitz, dans les camps nazis, en 1943. Son intérêt pour la Révolution française, les poèmes et le portrait en prose de Robespierre qu'elle compose à partir de 1933 se comprennent mieux à l'aune de l'avènement d'Hitler. Comme si l'arrivée du nazisme rendait plus que jamais nécessaire de réinvestir les mots de liberté, de révolution, de peuple, et surtout de lutter contre la réécriture de l'histoire, tant par les nazis que par l'histoire « officielle » qui couvre la Révolution d'opprobre et voue aux gémonies la figure de Robespierre. Les ignominieux prêtent aux justes toute leur ignominie.

Dans ses poèmes, elle peint par tableaux, non sans une certaine érudition, l'histoire de la Révolution française, de ses héros, notamment Robespierre et Saint-Just, comme de ces renégats, comme Danton, qu'elle abhorre. Kolmar possède un talent singulier, tout inverse de celui d'Éric Vuillard dans *14 juillet* (Actes Sud, 2016), pour passer du particulier au général. Comme on peut le voir dans le poème cité, qui raconte la fatale nuit du 9 au 10 thermidor et l'arrestation de Robespierre, Kolmar maîtrise les contrastes, dans un style qu'on pourrait qualifier d'expressionniste, pour transfigurer les scènes qu'elle raconte, pour leur donner une aura mythique. Robespierre est particulièrement mythifié : agneau sacrificiel de la Révolution, il prend sur lui l'ordure que les siècles de restauration lui jetteront au visage. Mais Kolmar décline son travail sur la Révolution, comme si la mythologie développée dans les poèmes ne lui suffisait pas, elle cherchera ensuite, en prose ou par le théâtre, à offrir, quand on prend toutes ses œuvres ensemble, une vision kaléidoscopique de la Révolution : une suite d'images qui se corrigent mutuellement, à même d'opposer aux réactionnaires (barbares) de son temps et à ceux de l'avenir une Révolution restaurée. ●

Victor Blanc

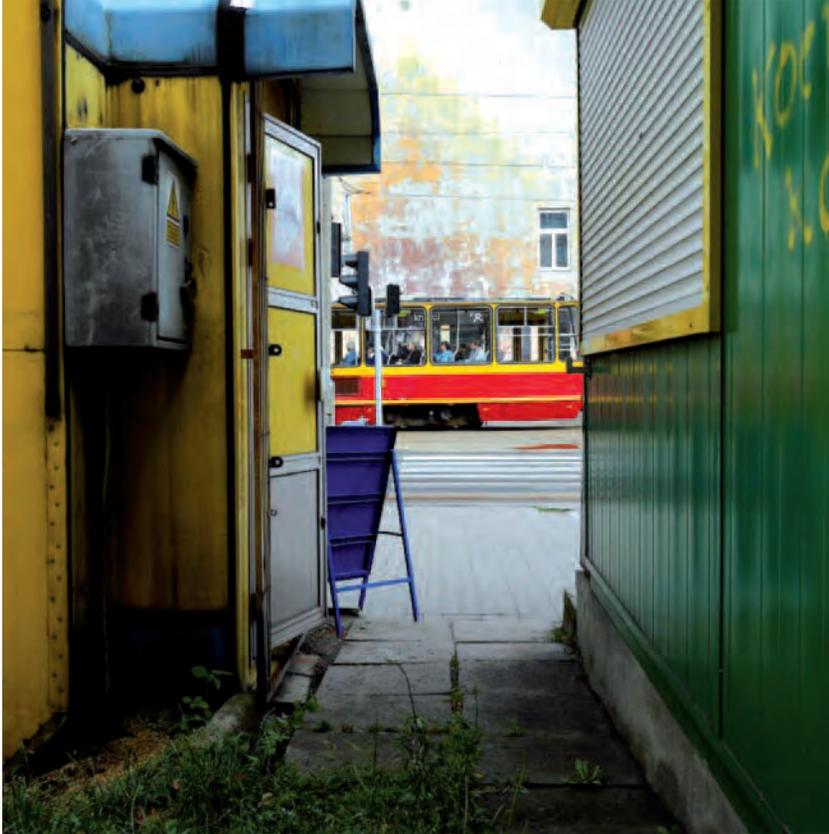
Il avait ainsi parlé à ses amis :

« Nous irons de plein gré dans les cachots,
 Nous serons demain devant nos juges,
 Qui nous libéreront. » À présent le plan était en pièces
 Déchiré par l'insulte et le poing et le vent des tempêtes,
 Quand les troupes s'étaient soulevées en accusant.
 Et lorsqu'ils le hélèrent pour la deuxième fois,
 Il se rendit et glissa dans leurs abîmes ; [...]
 Complètement désarmé, désespéré sans être entendu
 Et sachant qu'il se privait lui-même de ses droits. [...]
 La ténèbre était tapie, lourde, étouffante, cette sorcière,
 Couvant la ville dans des brouillards lascifs ;
 Le nuage se traînait lourdement, lézard gris,
 Et sur les arbres pas une feuille ne vibrait.
 Et cette troupe, battant des ailes et criaillant
 Passa, ridicule ronde de nains,
 Dans une sinistre forteresse maçonnique,
 Les maisons, cuirassées d'un silence ostentatoire,
 Le regardaient fixement : sentinelle ennemie.
 Et derrière les murs se blottissaient des pensées
 À des femmes que la grille avait rendues folles,
 Des hommes qui sombrèrent dans de larges fosses ;
 Une vengeance s'était tapie dans les recoins et respirait,
 Clignant des yeux et étirant timidement ses lourdes pattes.

L'éclat des lanternes flottait dans une flaque inerte. [...]
 L'Hôtel de Ville chancelait, ivre de lumières.
 Et les lustres en scintillant éclaboussaient la salle,
 Et des torches rouges marquaient éclatantes l'événement
 Et faisaient signe, crépitantes, fumantes dans les couloirs.
 Des ovations bruyantes le jetèrent vers les portes ;
 Il y sombra, cerné et perdu,
 Et lorsque la voûte plus sombre le recueillit,
 Un groupe se détacha confusément de la foule
 Et se bouscula à sa suite, avec des bruits sourds
 Comme des mottes de terre tombant sur un cercueil.

« Nuit », extrait de *Robespierre*, éditions Circé, 2017,
 traduit par Sibylle Muller.

Łódź, regards croisés



Łódź, 2015. ©Laure Abouaf, Collectif Parallèle.

Ville désindustrialisée, en partie dépeuplée, la ville de Łódź réhabilite en 2015 son patrimoine et imprime des brochures touristiques qui proposent un parcours muséal encore en construction.

« De ce paradoxe et des attitudes des habitants, nous avons tiré les fils de trame d'une vision à la fois personnelle et collective. »

Collectif Parallèle. Exposition à l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) et à la galerie Domus (galerie de l'université Lyon 1) à Villeurbanne, du 13 mars au 20 avril 2018. ●

Gérard Legrip

Disputer le pouvoir au capitalisme

À la veille des états généraux du numérique les 9 et 10 mars, **Yann Le Pollotec**, membre du comité exécutif du PCF, responsable du secteur Révolution numérique précise les orientations poursuivies dans l'organisation de ces rencontres et dissèque les problèmes soulevés par la révolution numérique pour celles et ceux qui aspirent à une transformation progressiste de la société.

— PROPOS RECUEILLIS PAR **LÉO PURGUETTE** —

Dans l'agenda de la préparation du congrès figurent les états généraux de la révolution numérique. De quoi s'agit-il ?



Nous tiendrons les 9 et 10 mars l'édition 2018 de cette manifestation sur le thème de « Reprendre le pouvoir ». Il s'agit sur tous les terrains et enjeux de la révolution numérique de disputer le pouvoir au capitalisme, en s'appuyant sur les contradictions qu'elle génère et sur les possibles qu'elle ouvre.

Cette manifestation poursuit trois objectifs :

– **Le rayonnement du PCF**, en montrant que nous sommes à l'offensive et en pointe de la réflexion sur ce terrain. Contrairement aux autres forces politiques qui oscillent entre fascination technophile et effroi technophobe, nous sommes un lieu ouvert de construction d'une véritable pensée

politique critique et émancipatrice de la révolution numérique. Au moment où le gouvernement vient d'assassiner le Conseil national du numérique et où les États-Unis remettent en cause la neutralité du Net, il est d'autant plus important de créer de tels lieux de politisation.

– **Le débat, la confrontation et la construction politique** dans un panel mêlant experts, praticiens, syndicalistes et dirigeants du parti, avec un échange interactif avec des militants, des citoyens impliqués ou simplement curieux.

– **L'éducation populaire** : il s'agit aussi de sensibiliser aux enjeux politiques de la révolution numérique et de les rendre intelligibles à tous, avec le concours de celles et ceux, chercheurs comme militants, qui sont les plus en pointe sur ces questions.

Ces états généraux – avec plus d'une douzaine de débats – aborderont tous

les grands enjeux de la révolution numérique : l'Intelligence artificielle, les mégadonnées (*big data*), la transformation numérique des entreprises et des services publics, la chaîne de blocs (*blockchain*), le transhumanisme, les réseaux sociaux, la neutralité du Net, la lutte contre les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) et les NATU (Netflix, Airbnb, Tesla, Uber), les plateformes coopératives, la question de la propriété intellectuelle, le travail et la robotisation, les jeux vidéo.

Participeront entre autres à ces états généraux : Laurence Allard, Serge Abiteboul, Michel Bauwens (Fondation P2P), Benjamin Bayart, Nicolas Bonnet-Oulaldj, Danièle Bourcier, Ian Brossat, Antonio Casilli, Kevin Popert (Coopcycle), Isabelle de Almeida, Arthur de Grave (OuiShare), Cécile Dumas, Olivier Ertzscheid, Patrice Flichy, Pierre-Yves Gosset (Framasoft), Jean-Gabriel Ganascia, Fabien Gay, Michel Lallement, Benjamin



Les états généraux du numérique les 9 et 10 mars - Espace Niemeyer - 2, place du Colonel-Fabien, 75019 Paris.

Loveluck, Isabelle Mathurin, Sylvie Mayer, Jean-Luc Molins (UGICT-CGT), Alain Obadia (Fondation Gabriel-Péri), Sophie Pène, Jacques Priol, Guillaume Roubaud-Quashie, Aymeric Seasseau, Marie-Pierre Vieu, Francis Wurtz, Igor Zamichiei et peut être Yanis Varoufakis sur la question de la *blockchain*. Ils se concluront par le lancement d'une importante initiative politique.

Quel est le point de vue du PCF sur les *bitcoins* ?

La cryptomonnaie *bitcoins* est née de l'utopie libertarienne de se passer de banque centrale et donc de dépolitiser totalement la monnaie. Sa réalité est une bulle spéculative et une insoutenabilité écologique puisqu'en 2020 le fonctionnement de la monnaie virtuelle *bitcoin* impliquera une consommation électrique équivalente à celle du Danemark. Par contre, la technologie qui est à l'origine du *bitcoin*, la *blockchain*, est ambi-

valente, c'est pourquoi nous aurons, aux états généraux de la révolution numérique, un débat sur la « *blockchain*, outil de dépérissement de l'État ou utopie libertarienne ? ».

La technologie *blockchain* permettrait de se passer de tiers de confiance, d'intermédiaire centralisé comme l'État, les banques, les notaires, les plateformes propriétaires ou l'entreprise dans beaucoup de domaines. Certains voient dans la *blockchain* un outil de dépérissement de l'État et d'émanci-

« Nous sommes un lieu ouvert de construction d'une véritable pensée politique critique et émancipatrice de la révolution numérique. »

pation de toutes les institutions centralisées pour aller vers un communisme libertaire, alors que, pour d'autres, il s'agit d'un capitalisme distribué, voire une forme d'arnachocapitalisme.

L'obsession de s'affranchir de tiers de confiance avec la *blockchain* pose la question politique de la confiance dans la société et de la confiance en la société et ses institutions de l'entreprise à l'État. Il y a derrière cette conception une vision du monde, où le collectif ainsi que le gouvernement ►►

« Le capitalisme contemporain profondément lié au déploiement de la révolution numérique a un besoin vital d'exploiter les communs pour se développer et, en même temps, il n'a de cesse de vouloir les privatiser, ce qui revient à les détruire. »

► démocratique sont considérés comme dangereux et nuisibles, où l'on pense qu'une société parfaite est une société d'individus passant des contrats automatisés par du code informatique : « Le code est la loi. » L'utopie d'un marché universel sans intermédiaire est au centre de cette vision. C'est une forme de « solutionnisme » où on préfère accorder sa confiance aux algorithmes plutôt qu'aux êtres humains. Comme toute technologie et tout usage de celle-ci, la *blockchain* est aussi un terrain de lutte. Elle peut aussi être utilisée et développée pour des structures autogestionnaires ou coopératives échappant à l'État comme au marché, y compris dans le cadre de développement d'économie circulaire ou de la gestion démocratique de communs. Des applications éthiques et sociales se développent avec la *blockchain*. Elle peut contribuer à offrir à certains pays, en ces temps de mondialisation impitoyable et de corruption généralisée, une autre voie que la construction d'un État-nation à l'occidentale. Ainsi, Yanis Varoufakis avait imaginé la mise en place d'un système monétaire parallèle, le *FT-coin* pour la Grèce.

En quoi la révolution numérique ouvre-t-elle des brèches dans le capitalisme mondialisé ?

La révolution numérique contemporaine est à la fois l'enfant et un des géniteurs de l'actuelle mondialisation capitaliste. Sans le développement fulgurant du numérique, la finance mondialisée d'aujourd'hui n'aurait pas pu exister, mais inversement ce sont de colossales capitalisations financières qui ont permis

le développement mondial des Apple, Microsoft, Google, Amazon, Facebook, Intel, Cisco, Uber...

La révolution numérique est tension permanente entre une polarité émancipatrice fondée sur l'appropriation de la technologie, le libre partage de l'information et des savoirs, les biens communs, l'auto-organisation, l'horizontalité, l'autonomie individuelle et une polarité libertarienne. La révolution numérique suscite une aspiration à l'émancipation qui se heurte en permanence à la réalité aliénante de l'usage du digital dans nos sociétés, en particulier à l'entreprise.

La question des communs est au cœur des contradictions du capitalisme globalisé. En effet, à la fois celui-ci en profite et en fait son moteur de développement, comme le font IBM et Google avec les logiciels libres ou les plateformes

Ainsi le capitalisme contemporain profondément lié au déploiement de la révolution numérique a un besoin vital d'exploiter les communs pour se développer et, en même temps, il n'a de cesse de vouloir les privatiser, ce qui revient à les détruire.

Marx écrivait : « À un certain stade de leur développement, les forces productives matérielles de la société entrent en contradiction avec les rapports de production (...) avec les rapports de propriété au sein desquels elles s'étaient mues jusqu'alors. De formes de développement des forces productives qu'ils étaient, ces rapports en deviennent des entraves. Alors s'ouvre une époque de révolution sociale. »

Or, justement, le développement accéléré de la révolution numérique entre en conflit avec les rapports de production existants et leurs incarnations institutionnelles et juridiques, qu'il s'agisse des organismes internationaux, des États-nations, des entreprises... en particulier autour de la question de la propriété. C'est à partir de cette dynamique de crise que des entreprises de la Silicon Valley entendent s'arroger certaines prérogatives jusque-là dévolues aux États ou aux institutions internationales, et ambitionnent de se substituer au pouvoir politique.

« Le développement accéléré de la révolution numérique entre en conflit avec les rapports de production existants et leurs incarnations institutionnelles et juridiques, en particulier autour de la question de la propriété. »

privatives qui exploitent l'*open data* et, dans le même temps, il ne peut s'empêcher de les détruire en tentant de tout privatiser : le vivant, les semences, les algorithmes... et le savoir en général.

La révolution numérique nous met au pied du mur du dépassement de la condition salariale, non pas pour aller vers une société d'« entrepreneurs de soi », comme les chauffeurs Uber

Les états généraux du numérique

9 et 10 mars - Espace Niemeyer
2, Place du colonel Fabien - 75019 Paris

esclaves de la dictature du libre marché du capitalisme de plateforme, mais pour construire une société de libres producteurs associés où « le gouvernement des personnes fera place à l'administration des choses » qu'appelaient de leurs vœux Marx et Engels.

**Quels nouveaux défis
les avancées des sciences et
des technologies soulèvent-elles
pour les partisans**

**d'une transformation progressiste
de la société ?**

En se restreignant aux seules sciences et technologies du numérique, il s'agit déjà de nombreux défis démocratiques, sociaux, économiques, culturels, législatifs, éthiques, écologiques. L'un des objectifs des états généraux de la révolution numérique sera de les lister et de co-construire les premières réponses. À titre d'exemple, je me limiterai à souligner quelques enjeux des mégadonnées.

Prendre toute la dimension de la révolution que constituent les mégadonnées implique une critique sans équivoque de la vision du monde portée par les entreprises de la Silicon Valley et de leurs idéologues, tels que Chris Anderson, qui, dans un éditorial intitulé « *The End of Theory: The Data Deluge Makes the Scientific Method Obsolete* », affirmait : « La corrélation remplace la recherche

des causes, et la science peut progresser sans même avoir recours à des modèles cohérents ou des théories unifiées. » La méthode scientifique ne peut être réduite aux corrélations sur les mégadonnées, en évacuant le principe de causalité et la nécessité de théories.

Cette critique ne doit pas minorer l'apport que constitue pour l'humanité le fait de pouvoir exploiter ces énormes masses de données. C'est en s'appuyant sur une analyse de l'immense masse des données de la Sécurité sociale qu'Irène Frachon a pu se faire entendre sur la réalité de la létalité du Mediator. Il se développe une exploitation dite prédictive des données afin d'aller au-devant de nos supposés désirs de consommation ou de faire du profilage individuel en matière de justice, d'assurance, de santé, d'emploi, de finance... ce qui n'est pas sans poser d'importantes questions d'éthique et interroger fortement sur les

prétendues neutralité et validité des modèles qui déterminent les algorithmes exploitants les mégadonnées.

La croissance des mégadonnées va de pair avec la capacité de quelques grands groupes mondiaux de capter et de s'approprier l'essentiel des données et des métadonnées. Le fait de faire fonctionner les plateformes permettant la collecte des mégadonnées ne doit pas donner droit de propriété sur ces données, d'autant que les plateformes ont souvent bénéficié directement ou indirectement de l'argent public, ne serait-ce qu'en profitant des *open data*. Les citoyens doivent pouvoir faire valoir leurs droits sur ces données.

Si nous sommes effectivement entrés dans une société de l'information, le combat politique pour éviter la privatisation de sa matière première essentielle qu'est la donnée devient primordial. ●

**« Si nous sommes effectivement entrés dans
une société de l'information, le combat
politique pour éviter la privatisation
de sa matière première essentielle
qu'est la donnée devient primordial. »**

MOUVEMENTS, PARTIS QUELLE ORGANISATION RÉVOLUTIONNAIRE POUR NOTRE TEMPS ?

Parti ou mouvement : la révolution ne se fera pas sans un salariat organisé

PAR **SALIHA BOUSSEDRA***

UN RELATIF BOULEVERSEMENT DU CHAMP POLITIQUE : UNE CONTESTATION QUI MONTE ?

Lors des dernières élections nous avons assisté à la chute pour partie spectaculaire des deux principaux partis de gouvernement. La vie politique française semblait être condamnée aux alternances : une fois le PS, une autre fois le RPR ou bien l'UMP ou bien LR. Mais voilà qu'un vent de révolte souffle sur la France depuis l'annonce de la loi Travail et la proposition de loi sur la déchéance de nationalité. Alors se décident des occupations de places (Nuit debout) et un important mouvement social s'étend sur plusieurs mois. Dans ce contexte bouillonnant, les citoyens semblent décidés à ne pas se laisser voler une nouvelle fois les élections. Ils se dépla-

cent en masse pour les primaires de droite comme pour celles du PS.

Dans le même temps apparaissent de nouvelles formations politiques : l'une se revendiquant d'un programme « L'avenir en commun », FI ; l'autre d'un « projet » mais sans programme annoncé, En marche.

Dans une année politique riche en rebondissements et sur laquelle pèse l'ombre galopante du FN, les nouvelles formations politiques gagnent un écho auprès de la population. Les partis politiques sont déclarés morts et l'époque serait aux mouvements selon les média dominants. L'enthousiasme que suscitent ces nouvelles formations contraste avec celui du PS, où le candidat est abandonné par son camp, ou celui des LR dont le candidat se radicalise et se replie sur sa base au lieu de l'élargir.

Seulement, si l'on met le diagnostic en perspective à l'échelle européenne, le tableau paraît plus contrasté. Qu'il s'agisse du Parti du travail de Belgique, qui ne cesse de grimper dans les sondages, du Parti communiste portugais ou encore du Sinn Féin en Irlande, on le voit bien : la forme parti ne rebute pas tous les citoyens. C'est que les partis ne sont pas des « monuments » mais une association de citoyens capables de se mettre d'accord sur des valeurs et sur

« Une lutte politique qui veut remettre le peuple au centre de l'histoire ne peut ignorer les liens fondamentaux entre démocratie et travail. »

des modalités de décision et d'action. En ce sens, ils sont parfaitement capables d'adopter un certain nombre de mesures dont les mouvements se revendiquent, comme de limiter les niveaux de hiérarchie. Si la grogne populaire monte incontestablement en Europe, elle choisit néanmoins tantôt des mouvements, tantôt des partis. Dans ce cas, la différence entre parti et mouvement serait-elle secondaire ?

PARTI, MOUVEMENT : DEUX NOMS POUR UN MÊME OBJET ?

Il est possible de considérer qu'entre ces deux termes se trouve une simple différence de noms, un élément de pure rhétorique politique, un grand moment de communication. Dans tous les cas, une fois passé le temps des élections, lesdits mouvements prennent le chemin d'une plus grande structuration. Une structuration qui prend la forme d'un parti politique classique, comme cela est en train de se passer avec Podemos en Espagne, avec En marche ou la FI dans une moindre mesure en France. Dans ces conditions, le « mouvement » semble se présenter plutôt comme une formidable machine électorale capable dans un temps record et sous les couleurs du « renouveau » d'agréger quantité de personnes. Mais sitôt passée la période électorale naissent inévitablement les questions d'organisation et de démocratie internes pour les membres de ces mouvements. Cela s'est vu pour les cent membres de LREM qui ont quitté le mouvement à la veille du congrès qui devait désigner Christophe Castaner à sa tête. Cela s'est manifesté également avec les Corses insoumis qui ont bravé l'autorité de leur chef pour s'allier aux communistes. La fameuse « horizontalité » des mouvements semble déjà avoir du plomb dans l'aile...

L'ÈRE DU PEUPLE D'ABORD, LA LUTTE DES CLASSES ENSUITE

Si l'on s'en tient à un bref retour historique, l'appartenance à un parti désignait au début du XIX^e siècle la simple adhésion à un courant idéologique. Parti et organisation étaient deux idées tout à fait dissociées. La naissance de la forme parti à la fin du XIX^e siècle est le produit d'une longue histoire des mouvements populaires et

ouvriers. Mais dès leur naissance, les partis politiques sont déjà l'objet de critiques et de méfiance. Une des critiques qu'on leur adresse n'est pas seulement d'être hiérarchiques mais également de diviser la société, d'empêcher le peuple de s'unir. Or, en 2017, l'élan populaire qui se manifeste pour plusieurs « mouvements » en Europe s'est imposé en France après une longue déstructuration de la classe ouvrière (et avec elle d'une conscience de classe) dont la loi Travail et les ordonnances Macron ne sont que les derniers douloureux épisodes. Une déstructuration qui a conduit à l'ébranlement de ses principaux représentants politiques et syndicaux. Dans un tel contexte de casse sociale naît sans doute une volonté de rassemblement. Une volonté de grande communion populaire où le « peuple », par-delà ses divisions de classes, pourrait enfin se retrouver. Le mouvement serait alors

une première étape qui vient capitaliser sur une contestation populaire, qui en est l'expression mais qui ne présente pas de véritables moyens pour faire reculer ce qui divise la société. Car ce qui divise la société c'est l'existence de classes sociales aux intérêts antagonistes. La division des sociétés en classes sociales repose sur une histoire longue de la division du travail et de la propriété privée : division sexuelle du travail, division du travail entre travail manuel et travail intellectuel, division du travail entre la ville et la campagne...

Une lutte politique qui veut remettre le peuple au centre de l'histoire ne peut ignorer les liens fondamentaux entre démocratie et travail. Si les commu-

nistes peuvent dire après Marx que l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, c'est parce qu'ils savent que le peuple ne surmontera pas ses divisions sans passer par la remise en cause de la division du travail et de la propriété privée. Faute de quoi le peuple se prend à vivre en rêve, le temps d'une élection, une vie harmonieuse, quand il est, dans sa réalité, attaqué de toutes parts. Mais s'attaquer à la division du travail et à la propriété privée, autrement dit à l'existence divisée du peuple, suppose de lui permettre de se doter d'organisations dans le monde du travail (syndicats) et dans le monde politique (partis). Les deux niveaux d'organisations sont nécessaires. ►►

« Un mouvement ou un parti politique qui ne s'appuie pas sur des travailleuses et travailleurs organisés risque de rester une brève parenthèse populaire. »

► La spécificité de la société capitaliste est de se diviser entre un État d'un côté, sphère publique où s'exerce la politique, et une société civile de l'autre qui est la sphère du privé (ou la sphère sociale). Cette division structurelle de la société capitaliste explique pourquoi le mouvement ouvrier a fini par se doter d'organisations dans la sphère sociale et dans la sphère politique.

CONSTRUIRE DES RAPPORTS DE FORCE

En ne construisant pas des rapports de force qui s'appuient sur des travailleurs organisés et en se contentant de vouloir seulement déplacer des électeurs vers les urnes, le parti ou le mouvement, une fois porté au pouvoir, n'aura personne derrière lui (on ne décrète pas l'organisation des travailleurs). Sans cette base organisée, un mouvement ou un parti porté au pouvoir sera dans l'absolue nécessité de nouer des alliances et de faire des compromis, ne serait-ce qu'avec l'appareil administratif des hauts fonctionnaires, dominé par la bourgeoisie. Il finira donc en coquille vide, un peu comme le PS actuel.

Pour illustrer ce propos faisons un détour par le film *La Sociale* de Gilles Perret. Dans ce film, on découvre une figure importante de la vie politique française rayée de la carte par l'histoire officielle : Ambroise Croizat, ministre communiste du travail, à l'origine de la mise en place du régime général de la Sécurité sociale. Mais on découvre aussi, sur le plan social, les syndicalistes de la CGT jouant la course contre la montre pour mettre en place concrètement sur le terrain le régime général de la Sécurité sociale. Si Ambroise Croizat, le ministre communiste

du Travail, n'avait été élu ou en poste que sur la base d'un mouvement ou d'un parti dans un moment d'effervescence électorale, peut-on croire qu'il serait parvenu à imposer sur le plan politique le régime général ? Peut-on croire qu'il serait, seul, parvenu à déjouer tous les mauvais coups du patronat ? La réponse, semble-t-il, est dans la question. Ambroise Croizat pouvait non seulement s'appuyer sur le travail des cégétistes et également sur les militants du parti chargés de diffuser les idées politiques, de soutenir de grandes associations populaires, mais aussi, à travers un large réseau d'élus, de mener la bataille sur le terrain proprement politique.

Cette brève illustration pour dire que si l'élan populaire qui s'est manifesté pour les mouvements en France, en Espagne ou pour des partis de gauche en Belgique, au Portugal, en Irlande est enthousiasmant à bien des égards, il ne suffira pas. Un mouvement ou un parti politique qui ne s'appuie pas sur des travailleurs et travailleuses organisés risque de rester une brève parenthèse populaire. De leur côté, les partis bourgeois n'hésitent aucunement à s'appuyer sur les syndicats patronaux.

Forme mouvement ou forme parti ? Si l'édito prend parti, la revue *Cause commune* met le débat en mouvement ! Place nette est faite à la parole des différents acteurs et actrices de la vie politique française et européenne mais également aux éclairages historiques et philosophiques. ■

*Saliha Bousseadra est responsable de la rubrique Féminisme. Elle a coordonné ce dossier.



Des mouvements de travailleurs à l'invention du parti ouvrier

De la création par Ferdinand Lassalle, en 1863, du premier parti ouvrier de l'histoire, l'ADAV, Association générale des travailleurs allemands, à la Première Internationale. Dynamiques et contradictions.

PAR SONIA DAYAN-HERZBRUN*

L' historien Eric Hobsbawm a qualifié d' « ère des révolutions » la période qui commence à la fin du XVIII^e siècle et aboutit aux révolutions de 1848. La révolution industrielle a fait surgir une nouvelle classe sociale, celle des travailleurs dont les révolutions politiques n'ont pas adouci les conditions de vie misérables, quand bien même ils y ont pris une large part. La résistance à la tentative de transformer

des êtres humains en purs instruments destinés à produire de la plus-value s'est manifestée tout de suite, sous des formes extrêmement diverses. Par des mouvements de révolte certes, comme celui, en Angleterre des luddistes, en France celui des canuts, ou en Allemagne celui des tisserands de Silésie, appelant tous au sabotage ou au bris des machines. Mais aussi par des prises de parole à travers lesquelles les ouvriers nomment leur identité et affirment leurs exigences (Alain Faure, Jacques Rancière, *La*

Parole ouvrière, 1830-1851, 10/18, 1976). Les idées socialistes circulent. Certains parlent d'utopies et tentent des mises à l'épreuve, d'autres ont fait leur l'idéal révolutionnaire.

SE REGROUPER

Des regroupements vont progressivement apparaître, en associations et en syndicats. La possibilité que l'État intervienne pour juguler la violence économique commence à être envisagée, à l'occasion du vote en 1847 par le parlement anglais de la loi sur les fabriques qui limite la

journée de travail à dix heures. L'État n'est plus considéré simplement comme l'instrument de la classe dominante à abolir ou à contourner. Peut-être serait-il possible de s'en emparer et de s'appuyer sur lui pour mener à bien la révolution qui doit conduire au communisme. Telle est la conviction de Ferdinand Lassalle qui crée en 1863, le premier parti ouvrier de l'histoire, l'ADAV, Association générale des travailleurs allemands.

Les révolutions de 1848 avaient été durement réprimées. Les figures majeures avaient été contraintes à l'exil, et leurs traces comme effacées. Dans ses mémoires August Bebel, qui était né en 1840, raconte qu'à Leipzig où, jeune artisan, il habitait, il n'avait jamais entendu dire qu'un ouvrier ait eu connaissance du *Manifeste du Parti communiste*. Mais à partir de 1860, on va voir surgir quantité d'associations ouvrières, « comme des champignons après une chaude nuit d'été », écrit encore Bebel. Ce sont d'abord des associations à but culturel, comme celle à laquelle appartiennent ces ouvriers de Leipzig, qui, à leur retour de l'Exposition internationale de Londres où ils ont rencontré des ouvriers de différents pays, écrivent à Ferdinand Lassalle pour lui demander de prendre la tête du mouvement ouvrier d'Allemagne. Ils ont lu sa brochure connue sous le titre de *Programme ouvrier* et, déçus par le Parti progressiste, auquel jusqu'alors ils apportaient leur soutien, ils se rallient à ses idées et veulent faire de lui leur chef.

SE CONSTITUER EN PARTI :

LA VOIE DÉMOCRATIQUE

Le Parti progressiste allemand d'inspiration libérale sollicitait l'appui de ceux des ouvriers qui possédaient le droit de vote. Il souhaitait l'établissement d'un régime parlementaire et développait une doctrine sociale fondée sur le *self-*

« Ferdinand Lassalle a convaincu les ouvriers allemands qui le suivent qu'il faut remplacer les réformes économiques par des luttes politiques. »

►► *help* [l'entraide] des ouvriers, c'est-à-dire proposait aux ouvriers d'améliorer eux-mêmes leur condition en constituant des « associations d'hommes libres ». Ce parti est un des tout premiers à être apparu en Allemagne dans les années 1860 quand le système de partis se substitue aux mouvements et aux factions. L'ADAV, qui prendra le nom de Parti social-démocrate allemand en 1866, après la mort de Lassalle survenue en 1864, est, dès sa création, un parti, au sens actuel du terme, avec une organisation hiérarchisée inscrite dans un cadre national, et un programme centré sur l'obtention du pouvoir politique par des voies parlementaires. La fondation de l'ADAV marque ainsi la création d'un espace politique homogène, terrain et enjeu d'affrontements pour la conquête d'un commun électorat. Ferdinand Lassalle a convaincu les ouvriers allemands qui le suivent qu'il faut remplacer les réformes économiques par des luttes politiques. Si aucun contrôle politique n'est exercé sur l'économie capitaliste, le salaire moyen restera toujours réduit à la subsistance nécessaire pour entretenir et reproduire les travailleurs. C'est ce qu'il appelle la « loi d'airain des salaires ». Seul l'État peut en triompher. Cependant, la conquête de l'État doit se faire de manière démocratique et reposer, en premier lieu, sur le suffrage universel. L'instauration du suffrage universel égal et direct devient ainsi le premier objectif de l'ADAV.

Le système censitaire qui prévaut alors en Prusse exclut du vote tous ceux qui ne paient pas l'impôt direct, c'est-à-dire plus de 96 % de la population. Les travailleurs qui pourraient bénéficier du suffrage comprendraient non seulement le prolétariat industriel, mais les artisans, les petits-bourgeois et tous ceux qui se reconnaissent dans leur cause. La démocratie, au sens plein et rigoureux du terme, ne saurait être une démocratie bourgeoise puisque la bourgeoisie en tant que classe ne sait défendre que ses intérêts propres. Lassalle, comme l'ensemble des socialistes, est convaincu que la classe ouvrière a, elle, une vocation universelle. C'est d'elle seule que peut partir un mouvement véritablement démocratique qui aboutira à la solution de la question sociale. L'instauration du suffrage universel doit

« la forme organisationnelle, le parti, qui vient d'être inventée va être très largement adoptée, avec certes des différences de taille, notamment sur le choix entre une voie démocratique et une voie insurrectionnelle. »

donc faire sortir des urnes un État ouvrier existant par tous et pour tous. Cet État qui doit veiller à l'éducation du peuple et donner aux travailleurs les moyens de leur auto-organisation n'est pas une fin en soi. Il est destiné à disparaître, à s'éteindre comme la flamme d'une chandelle, quand les hommes seront devenus véritablement raisonnables et libres. Le parti à la fois socialiste et démocrate, tel que l'imagine Lassalle, permet d'accomplir sans violence et par la réconciliation populaire une véritable révolution.

LE PARTI DANS L'ÉTAT

La forme organisationnelle, le parti, qui vient d'être inventée va être très largement adoptée, avec certes des différences de taille, notamment sur le choix entre une voie démocratique et une voie insurrectionnelle. L'Association internationale des travailleurs (la Première Internationale) est fondée en 1864, à Londres, sur proposition de Tolain, un proudhonien français, quelques semaines après la mort de Ferdinand Lassalle. Marx accepte, non sans hésitation (il vient d'être également sollicité pour succéder à Lassalle à la tête de l'ADAV), de faire partie de son comité provisoire, puis d'en rédiger l'adresse inaugurale et les statuts. Il y siègera en tant que représentant des ouvriers allemands, l'AIT étant divisée en sections. Chacune de ces sections va être considérée comme un parti politique. L'article 7a des statuts de l'AIT, adopté en 1871, donc après l'échec de la Commune de Paris, énonce ainsi : « Dans sa lutte contre le pouvoir des classes possédantes, le prolétariat ne peut agir comme classe qu'en se constituant lui-même en parti politique distinct, opposé à tous les anciens partis formés par les classes

« L'instauration du suffrage universel doit donc faire sortir des urnes un État ouvrier existant par tous et pour tous. »

« Cette constitution du parti politique est indispensable pour assurer le triomphe de la révolution sociale et son but suprême : l'abolition des classes »

possédantes. Cette constitution du parti politique est indispensable pour assurer le triomphe de la révolution sociale et son but suprême : l'abolition des classes. »

C'est donc bien sur le terrain commun de la structure des États nations que la lutte des classes va maintenant se déplacer. Le pragmatisme et l'efficacité ont pris le pas sur l'horizon utopique. Mais cette dynamique va se heurter à trois difficultés majeures.

DIFFICULTÉS OU IMPASSES ?

La première est celle de la question nationale, peu réfléchi dans les moments de fondation des premiers partis ouvriers mais qui va faire voler en éclats les solidarités européennes à la veille de la Première Guerre mondiale. Dans le *Manifeste du Parti communiste* Marx et Engels appelaient le prolétariat à « se constituer lui-même en tant que nation ». C'est plutôt la passion nationale et nationaliste qui l'a souvent emporté dans des partis dont les stratégies se développaient sur le terrain des États-nations, en concurrence, voire en guerre les uns contre les autres. La deuxième difficulté concerne la question de l'État. C'est là-dessus que se concentrent les attaques que mène Bakounine contre Marx, après un long conflit au sein même de la Première Internationale. La ligne antiautoritaire, que défendaient Bakounine et ses partisans, recommandait « à toutes les sections de l'Association internationale des travailleurs de renoncer à toute action ayant pour but d'opérer la transformation sociale au moyen des réformes politiques nationales et de porter toute leur activité sur la constitution fédérative des corps de métier, seul moyen d'assurer le succès de la révolution sociale ». En effet, tout gouvernement ou État

politique n'étant rien d'autre que l'organisation de l'exploitation bourgeoise, « toute participation de la classe ouvrière à la politique bourgeoise gouvernementale ne peut avoir d'autre résultat que la consolidation de l'ordre existant » (S. Dayan-Herzbrun, *Mythes et mémoire du mouvement ouvrier. Le cas Ferdinand Lassalle*, L'Harmattan, 1990). Dans *Étatisme et anarchie*, qu'il publie en 1872, un peu avant sa mort, Bakounine, qui n'établit aucune distinction entre Lassalle et Marx, entend démontrer que la démocratie parlementaire que le parti ouvrier allemand soutient n'est qu'une forme camouflée du centralisme étatique. La critique est caricaturale et explicitement antisémite. Mais elle pointe une contradiction qui ne cessera de ressurgir : comment viser la disparition de l'État en jouant pleinement le jeu de l'institution étatique.

La dernière difficulté, enfin, concerne l'organisation même de la forme parti. La hiérarchie et la centralisation vont faire émerger des rapports de pouvoir qui transforment une organisation, qui se disait et se voulait démocratique, en oligarchie. Telle est la thèse célèbre que soutient le sociologue allemand Robert Michels dans son livre *Les Partis politiques*, publié pour la première fois en 1911, et qui depuis n'a cessé d'être réédité, tant les questions qu'il pose restent brûlantes. Et encore, à l'époque, il n'est jamais question de la place des femmes presque entièrement absentes de ces arènes réservées aux hommes. D'une certaine manière les questions posées dans la deuxième partie du XIX^e siècle restent ouvertes alors même que les mots de révolution et de communisme sont devenus tabous, et que les luttes de classes revêtent le masque de luttes de places, et s'enchevêtrent avec les questions de genre et de race. La globalisation oblige à se poser de façon nouvelle l'épineuse question nationale. La conquête d'États fragilisés par le pouvoir des multinationales pourrait ne plus être un objectif exclusif, et la demande d'égalité, sans laquelle il ne saurait y avoir de liberté comme le disait déjà Lassalle, est toujours une exigence fondamentale, même si on cherche à la tourner en dérision. ■

*Sonia Dayan-Herzbrun est sociologue. Elle est professeure émérite à l'université Paris Diderot-Paris 7.

Partis et mouvements : éclairages historiques

La crise de certains partis traditionnels en France ou ailleurs, le surgissement de nouveaux mouvements aux formes d'organisation très peu structurées (type Nuit debout) ou du moins se démarquant apparemment de celles des partis (En marche, France insoumise) ont relancé le débat sur les formes d'organisation politique.

PAR **RAYMOND HUARD***

Les formes de l'association politique ou de l'organisation politique dans l'histoire contemporaine depuis 1789 sont certes nombreuses et variées, mais elles se limitent malgré tout à quelques types connus : sociétés secrètes et conspirations, partis de divers types, ligues, mouvements, la frontière étant d'ailleurs floue entre ces deux dernières catégories. C'est la définition du mouvement qui est objective-

ment la plus floue. Si le petit Larousse le définit comme une « action collective visant à un changement », en insistant donc plus sur l'action que sur l'organisation, le petit Robert est un peu plus précis : « Organisation, parti qui dirige ou organise un mouvement social. » On notera qu'il n'envisage pas de mouvement politique. Ces appellations, même si elles sont issues du langage courant et sont revendiquées parfois par telle ou telle organisation politique, ont été adoptées ensuite par des historiens ou des politistes, pour classer les diverses organisations politiques.

Mais dans la grande majorité des cas, surtout actuellement, les noms des organisations politiques existantes ne font pas référence au mode d'organisation ou n'y font référence que de façon vague, et il peut exister un écart important entre la façon dont une organisation se dénomme et

ce qu'elle est réellement. Actuellement en France des noms comme la République en marche, Les Républicains, Europe écologie les verts ou la France insoumise ne désignent pas une forme caractéristique d'organisation. À l'inverse, même quand un de ces noms (mouvement, par exemple) est revendiqué par une organisation, ce nom ne signifie pas que la forme d'organisation est bien celle qui correspond au nom. Le Mouvement républicain populaire dans les années 1950 était en réalité un parti politique, comme le Modem aujourd'hui. De même, la Ligue communiste était bien plus un parti qu'une ligue. Un même mot peut recouvrir des réalités très différentes. En réalité, c'est à partir de critères objectifs extérieurs que l'on peut qualifier les organisations politiques de parti, de mouvement ou autre.

DE LA FIN DU XIX^e SIÈCLE À LA LIBÉRATION, ÉMERGENCE ET DIVERSIFICATION

DE LA FORME « PARTI »

Un rapide parcours historique montre que si la forme parti s'est largement imposée à la fin du XIX^e siècle et jusqu'à une période récente comme la forme d'organisation dominante en politique, elle n'a jamais été la seule, notamment en France, et que d'autres formes ont pu exister parallèlement. La forme parti s'est imposée en rapport étroit avec la généralisation progressive en Europe, à partir des années 1870, d'un suffrage universel ou largement étendu, qui obligeait les forces politiques à encadrer de plus près les grandes masses électorales. Dans la France de la fin du XIX^e siècle et des premières décennies du XX^e siècle, la forme parti était bien la forme dominante, quelle que fût d'ailleurs l'appellation : parti en

« C'est à partir de critères objectifs extérieurs que l'on peut qualifier les organisations politiques de parti, de mouvement ou autre. »

général à gauche (socialiste, communiste, radical) ou autre (Fédération républicaine, Action libérale populaire...) à droite et au centre. En même temps, l'éventail des partis sans correspondre rigoureusement aux divisions de classe de la société n'en reflétait pas moins, d'une certaine façon, la société existante, les partis de gauche (socialiste, communiste) étant mieux implantés dans la classe ouvrière, la petite paysannerie et les intellectuels salariés, le Parti radical recrutant davantage dans la paysannerie propriétaire, les classes moyennes inférieures, les partis de droite ayant un plus large appui du côté des milieux les plus aisés, et recherchant moins un appui de masse que celui des notables locaux. D'autres critères recoupaient les précédents jouaient aussi un rôle important comme l'attitude vis-à-vis de la religion (problème de la laïcité).

À côté des partis, il a existé en revanche d'autres formes d'organisation, les ligues dont la caractéristique, au départ surtout, était d'avoir un objectif nettement plus délimité. Sont apparues ainsi, dès le premier tiers du

XIX^e en Angleterre, la Ligue pour l'abolition des lois sur les blés et, en France plus tard, la Ligue de l'enseignement en 1866, puis à la fin du siècle la Ligue des droits de l'homme (1898). À droite, d'autres ligues sont apparues également souvent dans les milieux nationalistes (Ligue de la patrie française, Ligue des patriotes en France, Ligue pangermaniste en Allemagne).

DE 1945 AU DÉBUT DES ANNÉES 1980 CONSOLIDATION ET DÉBUT

DE CONTESTATION DE LA FORME PARTISANE
Fait remarquable, la victoire sur la coalition nazie et la libération de l'Europe ont coïncidé avec un net renouveau et une consolidation des partis démocratiques comme forme de représentation des diverses tendances politiques. La défaite du camp fasciste a naturellement ruiné momentanément les organisations d'extrême droite qui ont dû se cantonner à des noyaux d'irréductibles. L'adoption de la représentation proportionnelle dans plusieurs pays d'Europe (Italie, France, Allemagne, Belgique) a d'ailleurs renforcé la tendance

à l'organisation en partis en donnant une représentation politique à des forces minoritaires. Cette prépondérance des partis n'a cependant pas été exclusive. Et d'autres formes d'organisation ont malgré tout réapparu. La première en France est le mouvement Poujade, au départ, en 1951, mouvement de défense des commerçants et artisans qui se jugeaient persécutés par le fisc. Ce mouvement au départ corporatif, et qu'on aurait pu qualifier de ligue vu son objectif, s'est rapidement transformé en un parti politique classé à droite, qui a obtenu des résultats appréciables aux élections générales de 1956. Sa structure

était autoritaire, le chef charismatique – un papetier de Saint-Céré – dirigeait le mouvement, ses méthodes recouraient occasionnellement à la violence ou du moins à la résistance aux autorités légales. L'autre formation fut le Rassemblement du peuple français (RPF) du général de Gaulle. Ce dernier affirmait vouloir dépasser le système des partis au profit d'un contact direct avec le peuple. L'objectif était de mettre fin, par des moyens qui n'étaient

« La victoire sur la coalition nazie et la libération de l'Europe ont coïncidé avec un net renouveau et une consolidation des partis démocratiques comme forme de représentation des diverses tendances politiques. »

pas nettement définis, au régime de la IV^e République dont le général de Gaulle condamnait le texte constitutionnel. Bien qu'il eût un objectif assez précis, le RPF s'éloignait de la formule ligue pour se rapprocher de celle de mouvement. Son organisation autoritaire n'était pas celle d'un parti démocratique, sa propagande était fondée sur le contact direct avec le peuple *via* une campagne de meetings du général de Gaulle, avec l'appui d'un service d'ordre musclé. Cependant, n'ayant pu ébranler vraiment le régime de l'extérieur, le mouvement du général de Gaulle, tout en gardant sa structure autoritaire verticale, fut contraint pour se renforcer de recourir aux épreuves électorales que ce soit lors des municipales de 1947 ou des législatives de 1951. Le RPF s'aligna donc sur les partis mais la pratique parlementaire le rendit sensible aux divisions internes, ce qui amena le général de Gaulle à mettre fin au mouvement en 1953. Globalement, la IV^e République avait donc vu l'affirmation et le triomphe de la forme partisane, même si, comme on l'a vu, certains avaient tenté de dépasser ►►

►► ser celle-ci. Il en était de même dans les autres pays européens – Allemagne, Italie, Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas.

L'UNR, parti créé pour le soutien au général de Gaulle, prolongea le RPF en conservant une structure autoritaire, la nouveauté étant que si le parti se réclamait du soutien au nouveau chef de l'État, celui-ci en revanche se déclarait indépendant de tout parti, « au-dessus des partis ». Le recours au plébiscite qu'il adopta à plusieurs reprises tendait d'ailleurs à diminuer le rôle des partis au profit d'un contact direct du président avec le peuple.

C'est à la fin des années 1960 et au début des années 1970 qu'on assiste à un tournant plus décisif. Beaucoup de facteurs divers convergèrent alors pour modifier la situation sociale et idéologique de la France : le rajeunissement de la population française dû au *baby-boom* des années d'après guerre, la fin progressive des trente glorieuses et bientôt le début d'une crise de longue durée, la désindustrialisation et la tertiarisation croissantes de l'économie, l'essor des grands moyens d'information (notamment la télévision) qui modifiait le rapport des Français à la propagande politique, enfin la mise en place de l'élection présidentielle au suffrage universel, le retour en France à un fonctionnement des institutions plus conforme à la Constitution après la démission du général de Gaulle en 1969, la crise latente du monde socialiste qui pesa sur les partis communistes de l'Europe de l'Ouest. À l'occasion du grand mouvement social de 1968, tout un courant gauchiste développa des idées très hostiles aux grandes organisations politiques et syndicales existantes (PCF, CGT), accusées de bureaucratisme. En revanche, le retour à des formes plus régulières de la vie politique après le départ du général de Gaulle, la tenue de grandes consultations électorales (présidentielle de 1969, 1974, législatives de 1967, 1968, 1973, 1978), la décentralisation après 1981, amenant la création d'élections régionales, l'apparition d'élections européennes (les premières en 1979), deux nouveautés qui accroissaient sensiblement le nombre de grandes consultations, incitaient au contraire à une organisation

« Dans le domaine des partis existants, il restait cependant une grande opposition entre ceux qui respectaient de la base au sommet les principes démocratiques et ceux qui restaient fidèles à une organisation verticale privilégiant le pouvoir du chef. »

plus poussée des forces politiques que matérialisèrent, outre la permanence d'un Parti communiste puissant, le nouveau Parti socialiste à partir de 1970, l'UDR en 1968 puis le RPR, tandis que les partis qui avaient cédé aux idées gau-

chisantes comme le PSU sombraient assez rapidement. Dans le domaine des partis existants, il restait cependant une grande opposition entre ceux qui respectaient de la base au sommet les principes démocratiques et ceux qui restaient fidèles à une organisation verticale privilégiant le pouvoir du chef, comme les partis gaullistes et encore bien plus le Front national de Jean-Marie Le Pen qui commence à s'affirmer comme une force politique au début des années 1980. On notera que ces formations récusaient le terme de parti au profit d'union, rassemblement, front, ce qui ne les empêchait pas d'être objectivement des partis. Globalement, cependant, les nouvelles tendances qui s'étaient esquissées

à partir de 1968 n'avaient eu encore que des effets limités jusque vers 1980.

DE 1980 AU DÉBUT DES ANNÉES 2000.

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE AU SUFFRAGE UNIVERSEL AVANTAGE LES GRANDS PARTIS, DROITE ET PARTI SOCIALISTE

Sur un plan général, cette époque est celle à la fois de la persistance d'un malaise économique et de la progression du chômage qui s'accompagnent de tentatives périodiques de remise en cause des acquis sociaux, d'une offensive idéologique néolibérale sans précédent qui coïncide bientôt dans le temps avec la fin du bloc socialiste de l'Est et la décomposition de l'URSS. Ce sont donc les fondements idéologiques sur lesquels reposait la France d'après guerre qui sont menacés. Sur un autre plan, les effets progressifs de l'élection présidentielle au suffrage universel commencent à se faire sentir. Ils avantagent les grands partis susceptibles d'arriver en tête au premier tour de l'élection, c'est-à-dire la droite et le parti socialiste. Testé par les sondages, le leader susceptible de s'imposer à la prochaine élection prend en leur sein une place de plus en plus importante et la coalition qui se constitue autour de lui tend à concurrencer le parti. Néan-



moins, la vie politique et même l'élection présidentielle restent dominées par l'intervention des partis puisque pratiquement tous les candidats à celle-ci sont présentés ou du moins soutenus par une formation politique, seule susceptible de recueillir les parrainages nécessaires et de mener la campagne.

DU DÉBUT DES ANNÉES 2000 À NOS JOURS. PERMANENCE PARTISANE ET SURGISSEMENT DE FORMES D'ORGANISATION NOUVELLES

On assiste alors à une percée décisive du capitalisme mondialisé et de son idéologie qui propage de façon dominante l'individualisme et la concurrence. Individualisme qu'exaltent les exemples de réussite personnelle spectaculaire dans tous les domaines (économie, *show-biz*, sport, etc.). Cet individualisme répond aussi au désir d'une population mieux instruite, moins soumise à la tradition familiale ou locale, plus à même de gérer son propre destin. Mais, en même temps, la société promeut dans tous les domaines des formes de massivité considérables mais ponctuelles (grands spectacles populaires en tout genre, audiences records de la télévision, meetings imposants lors des campagnes présidentielles, campagnes de solidarité à grande diffusion, etc.).

Dans les partis traditionnels la personnalisation du leader se renforce. Elle peut être liée à l'élec-

tion présidentielle comme en France. Mais même dans un régime parlementaire, cette personnalisation peut être très forte, que ce soit en Grande-Bretagne, en Italie (avec le phénomène Berlusconi, fortement épaulé par les médias lui appartenant) ou en Allemagne. À l'extrême droite, la percée que le Front national a opérée dans l'électorat a infléchi un peu ses formes d'organisation. En élargissant son audience, en participant à toutes les élections, tout en affirmant sa spécificité par rapport à toutes les autres forces politiques et en conservant en son sein le culte du leader et une structure globalement autoritaire, le Front national tend à rejoindre ►►

« Il paraît prématuré d'enterrer les partis ce qui n'interdit pas de chercher à perfectionner leur organisation pour qu'elle réalise une symbiose efficace avec le mouvement populaire déterminant en dernière analyse. »

►► les formes d'action et d'organisation traditionnelles des forces politiques de droite de tradition gaulliste, en en connaissant les mêmes difficultés (luttas de clans pour le pouvoir en son sein). Notons d'ailleurs que son organisation se différencie, puisque, à côté du Front national proprement dit, a été créé le Rassemblement bleu Marine pour élargir l'audience du mouvement. Des tendances internes se sont fait jour plus ou moins organisées, que ce soit du côté de Marion Maréchal-Le Pen ou de Florian Philippot (Les patriotes).

En outre, de nouvelles formes d'action et d'organisation sont apparues qui ont pour caractéristique commune de se démarquer des partis traditionnels jugés sclérosés ou corrompus, et de proposer des formes de mobilisation souple, opposées à l'organisation partisane traditionnelle, laissant une place à la spontanéité dans des cadres nouveaux. On citera le Mouvement 5 étoiles en Italie, Podemos en Espagne, la France insoumise et malgré certaines différences notables En marche en France. Une seule caractéristique commune les réunit vraiment, c'est le rôle d'un leader charismatique ou tribunitien essentiel dans le succès de ces mouvements et parfois revendiqué en théorie. Il est donc nécessaire de bien voir ce qui les rassemble et ce qui les distingue.

La France insoumise est issue d'un parti, le Parti de gauche, ou du moins de son leader, dans la perspective de l'élection présidentielle de 2017. Jean-Luc Mélenchon, politicien professionnel de longue date, ancien ministre, ancien sénateur et député européen, passé par plusieurs partis avait déjà été candidat à la présidentielle de 2012, alors comme représentant du Front de gauche, ce qui avait assis sa notoriété. Quant à Emmanuel Macron, c'est en participant au gouvernement en tant que ministre de l'Économie qu'il s'est fait connaître de l'opinion. Le succès de ces deux derniers mouvements en France repose sur l'utilisation à fond de la logique de l'élection présidentielle. Il coïncide aussi sur le plan temporel avec une crise sans précédent des partis de gouvernement traditionnels, le PS miné par la politique suivie par le président Hollande, la droite profondément divisée et affaiblie par le choix d'un candidat contesté, François Fillon. Il a donc un aspect conjoncturel.

La pratique des mouvements repose sur l'appel au renouvellement du personnel politique grâce à un apport venant de ce qu'on appelle la société

« S'il est certain qu'en France actuellement le système traditionnel des partis est ébranlé, il serait donc prématuré de prononcer un jugement définitif sur la mort des partis. »

civile, c'est-à-dire au fond la population à l'exception du personnel politique. Si ces mouvements affirment généralement contester la forme partisane, la forme d'organisation qu'ils préconisent est pour l'instant encore assez vague. Dans la France insoumise, l'adhérent est plutôt ce qu'on appellerait ailleurs un sympathisant. L'organisation récuse en tout cas les formes habituelles de représentation interne des partis en recourant à d'autres méthodes (tirage au sort des sympathisants, par exemple). La direction étant supposée légitime par son existence même ne saurait être contestée. C'est elle qui fixe la charte que doivent approuver les candidats à la députation et qui, le cas échéant, tranche sur les candidatures. Chez Emmanuel Macron, l'organisation du mouvement s'est limitée jusqu'ici pour l'essentiel à la préparation des élections et reste à définir. Elle a fait jusqu'ici une place essentielle à la cooptation par un petit noyau de dirigeants. Il est très vraisemblable en tout cas que le président y occupera une place essentielle.

Il est probable que la structure très verticale de ces mouvements devra faire place à davantage de démocratie interne. On peut donc prédire que la forme « mouvement » – sauf en cas de dépérissement – s'inspirera progressivement de celle des partis, peut-être avec un peu plus de souplesse.

LES MOUVEMENTS REMPLACERONT-ILS LES PARTIS ?

La domination des partis a duré jusqu'aux dernières années du XX^e siècle et, si elle est actuellement contestée et ébranlée, elle est loin d'être à bout de course. Encore aujourd'hui, si l'on jette un regard sur le monde, les partis politiques, même s'ils sont de formes diverses, occupent l'essentiel du terrain dans la vie



politique, que ce soit en Italie, en Grande-Bretagne (travailleurs et conservateurs) en Espagne (Parti populaire, PSOE), en Allemagne (CDU, SPD, Die Linke), en Russie (Russie unie, PC), aux États-Unis (républicains et démocrates). Il faut interroger les raisons qui expliquent cette permanence et cette force de la structure partisane. On peut avancer un certain nombre d'explications. Certaines sont historiques. Tout d'abord, l'héritage partisan pèse évidemment dans le sens de la continuité. Certains partis européens datent de presque un

« Si ces mouvements affirment généralement contester la forme partisane, la forme d'organisation qu'ils préconisent est pour l'instant encore assez vague »

siècle ou même beaucoup plus (partis communistes, social-démocratie allemande), d'autres, s'ils sont nés au lendemain de la Seconde Guerre mondiale comme la CDU allemande, avaient en réalité des antécédents datant des années 1870. Les facteurs de renouvellement des partis sont d'autant plus faibles que le régime politique ne change pas et, à cet égard, des pays comme les États-Unis, l'Allemagne (depuis 1945), ou la Grande-Bretagne sont caracté-

térisés par une grande permanence de leurs partis. Mais on doit noter aussi que de nombreux partis nouveaux sont apparus, répondant à des nouvelles opportunités, soit parce qu'un problème nouveau comme l'écologie s'imposait à l'opinion (en Allemagne) ou bien à l'occasion d'une crise politique comme cela a été le cas en Italie dans les années 1990, en France en 1958, en Russie après la chute du communisme. De nouveaux partis sont nés également sur une base nationaliste (Ligue du Nord en Italie, Parti nationaliste écossais). L'hostilité à la construction européenne et à ses conséquences a favorisé l'émergence de partis nationalistes d'extrême droite dans de nombreux pays européens. Dans le cadre de l'Union européenne, aux partis nationaux se sont ajoutés les partis politiques européens, regroupement de partis nationaux qui sont sans doute promus à un certain avenir, même si leur existence est actuellement peu connue ou négligée de la plus grande partie de l'opinion dans un pays comme la France. La forme parti manifeste donc une vitalité incontestable.

S'il est certain qu'en France actuellement le système traditionnel des partis est ébranlé, il serait donc prématuré de prononcer un jugement définitif sur la mort des partis pour deux principales raisons. La première est que la situation actuelle des forces politiques en France a un aspect extrêmement conjoncturel et que son avenir de ce fait est assez incertain. La seconde, c'est que, comme on l'a dit, même si les organisations nouvelles peuvent avoir une structure différente de celle des anciennes, elles n'en sont pas moins des partis *de facto*, puisqu'elles sont amenées à s'insérer dans la vie politique traditionnelle d'un régime démocratique qui a ses propres exigences, très structurantes dans la durée et repose inévitablement sur la nécessité de la délégation de pouvoir. On conclura qu'il paraît prématuré d'enterrer les partis, ce qui n'interdit pas de chercher à perfectionner leur organisation pour qu'elle réalise une symbiose efficace avec le mouvement populaire déterminant en dernière analyse. ■

***Raymond Huard** est historien. Il est professeur émérite d'histoire contemporaine à l'université de Montpellier.

Cet article est une version très abrégée d'un exposé présenté à l'université d'été du PCF en août 2017.



Partis et mouvements en Europe : de l'absence d'un modèle idéal

La diversité des organisations politiques de la gauche européenne reflète la diversité des traditions et références politiques, du contexte politique, social et idéologique et des objectifs que ces organisations s'assignent.

PAR VINCENT BOULET*

On peut grossièrement discerner trois types d'organisations : celles qui sont issues d'une tradition politique ancienne et qui n'ont pas fondamentalement changé leur mode d'organisation, les partis créés au tournant des années 1990 qui ont cherché à transcender différents courants politiques et à maintenir en leur sein une certaine diversité politique, et les organisations d'un type nouveau apparues au tournant des années 2000 et 2010, dont l'exemple le plus commenté est Podemos.

LE « CENTRALISME DÉMOCRATIQUE » ET SES AVATARS

Le maintien d'un type d'organisation fondé sur le « centralisme démocratique » n'est pas nécessairement une entrave pour le maintien, voire le renforcement de l'influence du parti. Prenons trois exemples, très divers dans leur origine idéologique : le Parti communiste portugais (PCP), le Parti du travail belge (PTB) et le Sinn Féin. Ces trois organisations ont plusieurs points communs. Ils appartiennent à, ou proviennent d'un courant idéologique ancien : le communisme pour le PCP, le maoïsme pour le PTB et le républicanisme irlandais pour le Sinn Féin. Le PCP et le Sinn Féin revendiquent leurs origines idéologiques. Le PCP, fondé en 1921, affirme toujours, dans ses statuts révisés en 2012 lors de son XIX^e congrès, être « l'avant-garde de la classe ouvrière et de tous les travailleurs ». Le Sinn Féin, qui a connu plusieurs ruptures, scissions et refondations depuis le premier Sinn Féin créé en 1907, plonge ses racines dans l'héritage de l'insurrection de Pâques 1916, et porte comme ambition inchangée la réunification de l'Irlande sous forme d'une république sociale. Lors de sa conférence de 2017, il a même rétabli une période de stage pour les nouveaux adhérents et réaffirmé le fait qu'un militant républicain était soumis à une « éthique

républicaine » dans son comportement quotidien. Le PCP et le Sinn Féin ont en commun une histoire de luttes et de répression. Le PCP et le PTB partagent l'héritage assumé de la bolchevisation des organisations communistes de la fin des années 1920. Le PTB assume une modernisation de son discours, mais pas une rupture ni dans ses références, ni, pour l'instant, dans son mode d'organisation. Lors de son VIII^e congrès tenu en 2008, le PTB récuse l'image « d'un parti traditionnel ». Ceci étant, il renoue avec la métaphore du « poing » formant un ensemble cohérent pour illustrer le rôle du parti et réaffirme le principe d'un centralisme démocratique : « La force du parti n'est pas seulement constituée par une unité idéolo-

« Il n'existe pas de pur "mouvement" sur la durée, mais différents types de partis politiques qui peuvent évoluer. »

gique, mais aussi par la force collective de tous ses membres [...]. Le principe d'organisation de base est le centralisme démocratique [...]. Les décisions des organes de direction et des responsables sont contraignantes pour la totalité de l'organisation. Une fois qu'une chose a été décidée, nous nous y mettons tous ensemble. Cette discipline est nécessaire [...] » (« Un parti de principes, un parti souple, un parti de travailleurs », VIII^e congrès du PTB).

**LES ORGANISATIONS NÉES
DANS LES ANNÉES 1990 :
NOUVELLE PÉRIODE, NOUVEAU
PROGRAMME, NOUVEAU PARTI**

Après la chute du Mur, certaines organisations ont cherché à dépasser les courants issus de l'histoire de la gauche du XX^e siècle. C'est, par exemple, le cas au Danemark, avec la « Liste unie », connue à l'étranger sous le nom d'« Alliance rouge-verte », et, au Portugal, avec le « Bloc de gauche ». L'Alliance rouge-verte est initialement constituée, en 1989, par le Parti communiste danois, les Socialistes de gauche (lointainement issus d'une scission du PC danois après les événements de 1956) et le Parti socialiste des travailleurs, section danoise de la IV^e Internationale. Le Bloc de gauche est créé en 1999, du rapprochement entre l'Union démocratique populaire, maoïste, le Parti socialiste révolutionnaire, section portugaise de la IV^e Internationale, et Política XXI, mouvement issu de la lutte contre la dictature. Ces structures ont d'abord revêtu un aspect fédéral mais leur fonctionnement a évolué dans la pratique. Elles ont dû inventer une forme d'organisation permettant le pluralisme, avec le plus souvent une direction collégiale. L'Alliance rouge-verte est allée le plus loin dans cette voie avec un système de porte-parolat collectif. Le (ou la) porte-parole chargé de la politique générale n'est que le *primus inter pares* (premier parmi les pairs). Les anciennes organisations politiques se sont transformées en clubs, quand elles n'ont pas tout simplement disparu.

**DU MOUVEMENT AU PARTI :
LES CONTRADICTIONS DE PODEMOS**

Podemos procède du contexte d'un pays et d'une période donnés : l'Espagne des années 2011-2013, avec l'irruption du mouvement des Indignés, qui se greffa sur la tradition municipaliste propre à l'Espagne, voire sur les réminiscences du courant anarchosindicaliste, autrefois très fort et qui n'a pas retrouvé d'expression politique propre avec la chute de la dictature. Ce mouvement des Indignés s'est coagulé avec le mouvement social : les « marées sociales »,

pour la défense des droits sociaux, ou encore le développement de la PAH (association contre les expulsions locatives et pour le droit au logement), dont la fondatrice, Ada Colau, est aujourd'hui maire de Barcelone. Podemos naît seulement ensuite, en 2014, et puise à trois sources : le mouvement des Indignés, mais aussi le parti Izquierda anticapitalista, ainsi que la chaîne de télévision Tuerka, animée par des universitaires. Podemos n'est donc pas l'expression politique du mouvement des Indignés mais une de ses émanations parmi d'autres. Son fonctionnement interne navigue entre démocratie participative et système plébiscitaire. Le fonctionnement en « cercles », issu des Indignés, a été contrebalancé par les « amis » virtuels, qui ont court-circuité les cercles et encouragé les dérives plébiscitaires de Pablo Iglesias. Podemos est donc traversé par une tension fondamentale entre différentes pratiques et langages politiques.

Il est intéressant de noter que, dans le bouillonnement politique de la gauche espagnole depuis 2011, d'autres mouvements sont nés, plus proches dans leur fonctionnement du mouvement des Indignés, comme celui d'Ada Colau, Barcelone en commun (*Barcelona en comú*), qui prend appui sur l'idée de « confluence », avec des militants des marées sociales, de la PAH, de Podemos et de la Gauche unie et alternative (*Izquierda unida y alternativa*), et qui s'est structuré autour du renforcement de la démocratie locale.

À l'exception d'initiatives locales comme celle que l'on vient d'évoquer, ce rapide tableau européen montre qu'il n'existe pas de pur « mouvement » sur la durée, mais différents types de partis politiques qui peuvent évoluer. Il existe une recherche du type d'organisation la mieux adaptée à un contexte et à des objectifs politiques donnés. Surtout, le type d'organisation est indissociable de la capacité d'une organisation, quelle que soit sa structure, à créer ou à participer à des majorités sociales et politiques. ■

*Vincent Boulet est représentant du PCF au comité exécutif du Parti de la gauche européenne.

« Le type d'organisation est indissociable de la capacité d'une organisation, quelle que soit sa structure, à créer ou à participer à des majorités sociales et politiques. »

PTB, pourquoi un parti ? Un regard belge

Le Parti du travail de Belgique (PTB) veut l'émancipation des gens, il exprime à la fois une critique fondamentale de l'ordre établi et l'espoir, ainsi que la faisabilité d'une autre société.

PAR DAVID PESTIEAU*

« Dans toute l'Europe on assiste à un retour du communisme », déclarait Charles Michel, le Premier ministre belge, le 10 septembre 2017, citant presque littéralement la phrase d'ouverture du *Manifeste du Parti communiste*. C'est que la montée en puissance du PTB (crédité de 15 à 19 % des voix au sud du pays dans les sondages récents) inquiète les défenseurs de l'ordre établi au « plat pays ».

Le magazine financier belge *Trends-Tendances* faisait sa une fin novembre 2017 avec : « Notre manuel anti-PTB pour éviter la misère à 4,7 millions de francophones » et « les dix commandements pour contrer le PTB ». Répondant à la question « Le PTB prêt à gouverner ? », *Trends-Tendances* concluait que le PTB voudrait le « pouvoir total », citant Peter Mertens, son président : « Nous voulons l'émancipation des gens. Cela veut dire que les gens s'organisent, se conscientisent et se mobilisent. Il est absurde de parler d'une participation gouvernementale sans qu'on ait construit un contre-pouvoir. Nous le disons à nouveau et c'est aussi ce à quoi nous œuvrons » (lire l'interview de P. Mertens : <http://ptb.be/articles/le-ptb-participera-t-il-au-pouvoir-en-2019>). S'émanciper serait visiblement dangereux...

UN PARTI QUI VEUT REMETTRE EN CAUSE LE SYSTÈME ÉTABLI

Alors pourquoi un parti, et pourquoi un parti de ce type ? À partir de notre expérience, il est clair que le but et les objectifs d'une organisation déterminent la forme de cette organisation. Un parti traditionnel classique est avant tout une machine électorale dominée par quelques caciques qui s'approprient les postes à pourvoir pour poursuivre une politique décidée dans les quartiers généraux des multinationales et des grandes

entreprises. Mais un mouvement, un parti qui veut remettre en cause le système établi ?

Le PTB est un cas à part dans la politique belge, car il exprime à la fois une critique fondamentale de l'ordre établi et l'espoir et la faisabilité d'une autre société. Comme l'affirme l'article 1 de nos statuts : « Le PTB est un parti communiste de notre temps. Son but final est une société qui abolit l'exploitation de l'homme par l'homme et où l'ensemble de la collectivité dirige la société. »

Nous voulons donner un contenu contemporain au projet émancipateur du socialisme, c'est notre projet de *Socialisme 2.0*. Nous savons que le socialisme ne tombera pas du ciel et ne nous sera pas donné en cadeau. Il sera le résultat d'une longue période de conflit entre deux camps opposés : la classe possédante (le capital) et la classe des travailleurs sur différents terrains (social, écologique, démocratique, international). Et mènera finalement à un bouleversement, à un renversement de

la société actuelle.

C'est avec ce but et ces défis en tête que s'est défini le type de parti qu'est le PTB. La forme parti correspond à un projet collectif structuré, capable de surmonter les aléas de la conjoncture politique, d'engranger les expériences et d'en tirer les leçons. Et étant en mesure de réunir de manière durable des acteurs majeurs de ce changement de société.

PLUS LOIN QUE LE MOUVEMENT SPONTANÉ ET QUE L'ACTION AU JOUR LE JOUR

Notre but est l'émancipation. Nous voulons aller plus loin que le mouvement spontané et que l'action au jour le jour. Notre orientation politique doit apporter des perspectives nouvelles pour l'humanité et la société, qui dépassent la conscience spontanée. Un individu isolé ne peut y parvenir ; une organisation est nécessaire et

« Une force qui peut dépasser les particularismes et sait faire une synthèse dialectique pour l'utiliser dans la lutte d'émancipation. »

indispensable, une organisation qui peut résister à la politique de la carotte et du bâton du grand capital.

« Une organisation est nécessaire et indispensable, une organisation qui peut résister à la politique de la carotte et du bâton du grand capital. »

Pour sensibiliser, organiser et mobiliser les différentes couches du monde du travail, pour développer une culture progressiste et émancipatrice de solidarité dans le monde du travail et dans les autres couches de la société, nous avons besoin d'une force collective. Une force politique bien organisée qui peut écouter attentivement et mener des enquêtes avec un sens critique et sans préjugés. Une force qui peut dépasser les particularismes et sait faire une synthèse dialectique pour l'utiliser dans la lutte d'émancipation. Une force qui, au lieu de diviser, unit et sait tirer le meilleur de la sagesse et de l'expérience collective. Grâce à la force collective, chacune et chacun peut déployer au mieux ses compétences au service de l'ensemble, transformer ses idéaux en force matérielle de changement, et approfondir également ses idéaux par l'étude, la formation, la discussion et la participation à une pratique commune.

On n'a pas l'habitude de voir un parti s'en tenir à sa spécificité et ne pas se conformer aux normes et aux pratiques dominantes. Notre parti ne veut pas confier la politique à des politiciens professionnels. Il a des principes, des règles claires sur les revenus de tous les cadres et mandataires, ce qui permet de tenir à l'écart les carriéristes et les arrivistes. Il ne prend pas comme horizon la prochaine échéance électorale. Il met les gens en mouvement, les implique, les sensibilise, les organise et les mobilise de manière permanente. Il est actif sur le terrain, dans les quartiers, sur les lieux de travail, là où des gens travaillent,

vivent et interagissent ensemble. Le parti a aussi une vision internationale et développe des initiatives concrètes de solidarité et de coopération internationales. Le parti joint les actes à la parole et se défie du bavardage sans la moindre conséquence pratique.

D'UN PARTI DE CADRES À UN PARTI DE PLUS DE DIX MILLE MEMBRES

Comment avons-nous pu développer un parti communiste qui s'est élargi ces dernières années ? Le PTB est né dans les tumultueuses années 1960 et 1970 sous forme d'un parti de cadres. Un parti dynamique qui s'appuyait surtout sur l'engagement constant de centaines de militants. Sans ce travail de pionnier, il n'aurait jamais été possible de mettre sur pied un parti de travailleurs dans notre pays. Mais, jusqu'au début des années 2000, le parti n'a jamais dépassé au maximum les mille cinq cents membres et militants.

En 1999, le parti a lancé la discussion en vue de passer progressivement à un nouveau type d'adhésion. Nous l'avons d'abord appliqué dans les quartiers autour de nos maisons de Médecine pour le peuple (centres pratiquant la médecine gratuite) et, ensuite, dans les sections d'entreprise, au cours de la lutte contre la réforme des pensions en 2005. Lors de notre congrès du renouveau de 2008, où le parti s'est ouvert tout en maintenant ses principes, nous avons défini statutairement les deux différents types d'affiliation et leur avons donné une interprétation plus précise : les membres consultatifs, d'une part, qui paient 20 euros par an et les membres organisés, d'autre part, membres de groupe et militants. Ces membres sont actifs dans une section et constituent le noyau du parti. Depuis lors, tant le nombre de membres consultatifs que de membres organisés a énormément augmenté. Nous impliquons les membres consultatifs et essayons de les amener à devenir mem- ►►

« Nous avons accordé la priorité au monde du travail, un terrain plus difficile que celui des sections locales. »

« La forme parti correspond à un projet collectif structuré, capable de surmonter les aléas de la conjoncture politique, d'engranger les expériences et d'en tirer les leçons. »

► bres organisés, pas de les « parquer » dans une affiliation consultative.

Le parti a pris de l'ampleur, passant de 2 885 membres en 2008 à près de 10 000 aujourd'hui (la Belgique compte 11 millions d'habitants, soit six fois moins que la France). C'est plus du triple. Pour rendre cela possible, nous avons dû changer notre mode de pensée. Le cœur du fonctionnement de notre parti, ce sont les groupes de base et les sections qui, jour après jour, sont actifs sur le terrain, s'engagent et s'organisent pour travailler avec le parti. Et nous avons accordé la priorité au monde du travail, un terrain plus difficile que celui des sections locales.

Dans un parti qui se développe, il est nécessaire d'avoir plusieurs niveaux d'engagement. Nous nous sommes ainsi attelés à gagner de nouveaux militants. Nous avons besoin qu'ils soient nombreux parce que les tâches du parti augmentent au fur et à mesure que nous grandissons. Les nouveaux militants prennent plus de responsabilités dans les campagnes et les nouvelles initiatives qui se présentent. Ils peuvent jouer un rôle important dans la construction du parti

dans les entreprises et les quartiers, et dans l'organisation des gens du monde associatif. Ils constituent un vivier pour la formation de nouveaux cadres. C'est pourquoi nous avons mis sur pied des « cycles d'engagement » au cours desquels ils réfléchissent plus en profondeur aux compétences politiques, organisationnelles et sociales nécessaires pour assumer une tâche à responsabilité dans le parti. Le cycle aborde aussi les principes politiques et financiers, la vision du monde et les valeurs culturelles que nous diffusons. Les militants s'engagent aussi à poursuivre leur formation dans des ateliers Marx.

Depuis 2008, le parti a nettement gagné en notoriété. Plus de deux cent cinquante mille personnes ont voté pour nous lors des élections. Nos médias, sites Internet et pages Facebook touchent aujourd'hui plus de cent cinquante mille personnes chaque semaine. Nos députés augmentent encore cette notoriété. Aujourd'hui, le PTB est présent dans un certain nombre de grandes villes. Il reste cependant encore pas mal d'entreprises, villes, communes et quartiers où on ne le connaît pas. Aussi, pour 2020, nous comptons mieux nous implanter dans les villes et communes de moyenne importance. Nous voulons procéder de manière planifiée, en tenant compte de l'actuelle implantation, de la composition démographique et des secteurs économiques de ces villes et municipalités. Car face à la toute-puissance de l'*establishment*, nous n'avons qu'une force, la force du nombre organisé. ■

*David Pestieau est vice-président du PTB et directeur du service d'étude du PTB.



Die Linke, un parti en mouvement ?

Die Linke organise au printemps 2018 plusieurs forums régionaux sur le thème « Un parti en mouvement ». Gros plan sur les débats internes qui traversent la formation politique allemande.

PAR **KASPAR SCHOLEMANN***

Qu'il s'agisse de Podemos, de Corbyn ou de Sanders, les mouvements de gauche ont développé des approches qui ont donné lieu à des succès électoraux et à des adhésions massives. Au sein de Die Linke, si tout le monde s'accorde à dire que ces évolutions interrogent l'essence même de Die Linke, les désaccords pointent leur nez lorsque l'on pose la question de savoir ce qu'est un « mouvement » qui prend la forme d'un parti. Ce faisant, selon les interprétations des uns et des autres, différents points font l'objet de discussions :

1. la rupture avec la troisième voie de la social-démocratie ;
2. l'ambition de rassemblement ;
3. les formes de discours populiste de gauche ;
4. l'interaction avec les mouvements sociaux ;
5. l'ambition de diriger un gouvernement ;
6. les éléments de démocratie directe ;
7. les cotisations faibles/inexistantes.

La prise en considération de tous ces facteurs permet de dégager de « nouvelles règles du jeu ». Celui qui souhaite obtenir la majorité dans une organisation dont les cotisations sont faibles ou inexistantes, dans le cadre d'un processus de démocratie directe large, doit être en mesure, en tant que personne, de rallier à son projet un grand nombre de gens. L'expérience du Parti travailliste britannique montre que le fait de disposer d'un réseau interne de responsables du parti n'est pas nécessairement d'un grand secours mais qu'il faut surtout être capa-

ble de s'adresser directement à tous ceux qui sont moins fortement politisés, qui ne peuvent pas consacrer beaucoup de temps à la politique, qui ne visent ni responsabilité, ni mandat, mais qui veulent néanmoins faire entendre leur voix. Avant de revenir à ces « nouvelles règles du jeu », nous nous pencherons d'abord sur les débats qui agitent Die Linke sur ces différents points, ce qui nous permettra, ce faisant, de présenter le parti.

LES DÉBATS QUI AGITENT DIE LINKE

Die Linke est une traduction organisationnelle de la rupture avec la troisième voie de la social-démocratie. Elle s'est constituée sous sa forme actuelle avec une ambition de rassemblement en réaction à la politique néolibérale de l'« Agenda 2010 » du chancelier social-démocrate Gerhard Schröder. Elle est la fusion du Parti du socialisme démocratique (PDS), qui avait pris la suite du Parti socialiste unifié d'Allemagne (SED), le parti d'État de la République démocratique allemande (RDA), et de l'Alternative électorale pour le travail et la justice sociale (WASG), qui avait été créée par des personnalités du mouvement social et syndical et par d'anciens membres du Parti social-démocrate d'Allemagne (SPD) dans le sillage des luttes contre l'Agenda 2010.

Les protagonistes du débat actuel dans le parti, Sahra Wagenknecht et Katja Kipping, se réfèrent toutes les deux de manière positive au concept de populisme de gauche. Les différences entre les deux approches reflètent les points de clivage qui agitent actuellement le parti. D'un côté, une forme plutôt traditionnelle de populisme de gauche, représentée notamment par Sahra Wagenknecht, la présidente du groupe parlementaire, qui place la question sociale au centre du débat et qui s'adresse aux travailleurs, aux chômeurs mais aussi aux petites et moyennes entreprises, et dont l'ambition est de toucher aussi bien les villes que les campagnes. Face à elle, la présidente du parti, Katja Kipping, incarne plutôt une orientation écologiste libertaire. Elle ►►

« Sous le mot d'ordre “Un parti en mouvement” sont prises des mesures visant d'une part à soutenir les mouvements sociaux, d'autre part à attirer des acteurs des mouvements sociaux. »

» entend notamment s'adresser à une population jeune, diplômée et urbaine en mettant en avant les questions de genre, d'origine et d'orientation sexuelle. Cette discussion croise et complète un autre débat traditionnel dans le parti, qui porte sur le rapport au SPD et la possibilité de participer au gouvernement ; ce débat trouve sa manifestation institutionnelle dans la confrontation entre, d'un côté, les présidents du parti, Katja Kipping et Bernd Riexinger, et, d'un autre, les présidents du groupe parlementaire, Sahra Wagenknecht et Dietmar Bartsch. Du côté des présidents du parti, le débat sur le mouvement est pensé sous l'angle de l'interaction avec les mouvements sociaux. Sous le mot d'ordre « Un parti en mouvement » sont prises des mesures visant d'une part à soutenir les mouvements sociaux, d'autre part à attirer des acteurs des mouvements sociaux. Ces efforts sont complétés par des mesures de renforcement et d'intégration des adhérents, des campagnes plus fréquentes, ainsi que l'organisation de « congrès d'avenir », qui doivent servir à débattre des possibles réformes du parti.

L'ambition de diriger un gouvernement n'est pas présente chez tout le monde dans le parti. Toutefois, le débat a été ravivé par la proposition de l'ancien président du parti, Oskar Lafontaine, de fonder un nouveau mouvement de rassemblement de la gauche. Celui-ci a vocation à rassembler des sociaux-démocrates et des verts, mais aussi des personnalités du monde de la culture, des syndicalistes ou encore des scientifiques. Ce rassemblement doit constituer la base d'une majorité de gauche et rendre crédible l'ambition de diriger le gouvernement. Les critiques qui s'expriment posent notamment la question de savoir si les bases pour une telle majorité existent ou non en Allemagne. Les statuts du parti Die Linke incluent des formes de démocratie permettant la participation directe des adhérents. Récemment, cette option a fait l'objet d'une discussion lors de la désignation des têtes de liste pour les élections législatives de 2017. Mais, finalement, il n'y a pas eu de recours à un vote de la base, et Sahra Wagenknecht et Dietmar Bartsch l'ont emporté, contre l'avis des présidents du parti, qui souhaitaient une tête de

« Être capable de s'adresser directement à tous ceux qui sont moins fortement politisés, qui ne peuvent pas consacrer beaucoup de temps à la politique, qui ne visent ni responsabilité, ni mandat, mais qui veulent néanmoins faire entendre leur voix. »

liste à quatre. Le courant des réformateurs « Forum du socialisme démocratique » avait proposé l'élection directe du président fédéral, par Die Linke, le SPD, les verts et les pirates. Étant donné les rapports de force au sein de l'assemblée fédérale chargée d'élire le président, ce vote aurait été décisif dans le processus de désignation du président fédéral, mais le SPD n'a pas accepté cette proposition.

La question du montant ou de l'absence de cotisations est explosive au sein de Die Linke. Car Die Linke a, de loin, les cotisations les plus élevées de tous les partis allemands et constitue également une exception notable dans le paysage européen. Statutairement, la cotisation d'un salarié moyen (1 700 euros) est de 55 euros par mois, c'est-à-dire bien 50 euros de plus, par exemple, que le Parti travailliste britannique.

L'AMBITION DE RASSEMBLEMENT

En Allemagne, le débat porte sur différentes définitions de ce qui constitue un mouvement. Les présidents du parti, en parallèle de leurs efforts pour interagir avec les mouvements sociaux, soulignent le fait que, par son histoire, Die Linke est déjà un mouvement de rassemblement. L'ambition de rassemblement implique pour eux la nécessité de représenter de façon équilibrée les différents milieux et groupes d'intérêts de la gauche sociale dans la direction du parti. Sahra Wagenknecht semble vouloir prendre en considération d'autres facteurs, qui résultent des « nouvelles règles du jeu » évoquées plus haut. Ses détracteurs craignent qu'elle se serve de sa (possible) majorité parmi les adhérents pour prétendre à un pouvoir plus étendu. Dans la mesure où les groupes cibles de Katja Kipping – urbains, jeunes et diplômés – ont davantage la possibilité et l'envie de s'investir activement à l'intérieur du parti que les groupes cibles de Sahra Wagenknecht, le débat peut prendre de l'ampleur. ■

*Kaspar Scholemann est ancien secrétaire national de la Linksjugend Solid, l'organisation de jeunesse de Die Linke.

Traduit de l'allemand par Jean Quétiér

Retour sur le parti selon Lénine

Une lecture approfondie de *Que faire ?* nous apprend que la conception du parti développée par Lénine est loin d'être celle d'un parti autoritaire se substituant aux masses.

PAR FLORIAN GULLI*

Un point semble définitivement périmé chez Lénine : sa conception du parti.

Cette thèse – cette évidence pourrait-on dire tant on se plaît à la répéter – est soutenue par exemple par Pierre Dardot et Christian Laval dans leur livre : *Commun* (La Découverte, 2015). Que disent-ils ? « On comprend mal l'histoire tragique de la bureaucratisation "soviétique" si

l'on ne ressaisit pas la logique institutionnelle qui fait dès avant Octobre du parti le dispositif s'attribuant la légitimité de la "direction politique des masses" et ne laissant de place que fictive à la pluralité des organes propres des classes populaires (soviets, syndicats, coopératives). » La structure partisane serait en soi autoritaire et expliquerait finalement les déboires ultérieurs de l'URSS. C'est la thèse classique de la

substitution : le parti s'étant déjà substitué aux masses avant 1917, il n'est pas étonnant que le parti-État en ait fait autant après 1917. Pour justifier cette assertion, Dardot et Laval proposent un seul exemple : l'épisode de « l'opposition ouvrière » menée par Kollontäï, épisode datant de 1920. On voit aisément le problème : la situation qui devait illustrer la tendance autoritaire du parti dès avant 1917 date de 1920.

Si l'on peine à trouver des exemples de la continuité d'une même logique, c'est que la différence entre l'avant et l'après 1917 est une différence de nature, gigantesque. On passe d'un parti force d'opposition à un parti au pouvoir disposant de l'appareil répressif d'État. Le parti, à la tête de l'État, a la possibilité de *commander*, c'est-à-dire d'utiliser la contrainte physique à l'encontre de ses propres membres et à l'encontre des

masses. Un parti visant la conquête du pouvoir, un parti d'opposition donc, en est incapable. Comment pourrait-il *commander* aux masses ? Il ne peut qu'espérer les *convaincre*. Ce que Lénine n'a cessé de faire. On peut penser à la brochure *Aux paysans pauvres* (1903) qui tente de persuader les paysans de se rallier à la politique des révolutionnaires russes. Dans le livre qu'il consacre à Lénine (Le Club français du livre, 1960), Jean Bruhat écrit : « Jamais peut-être dans l'histoire, un chef révolutionnaire n'a été amené comme Lénine à définir en termes aussi simples et aussi clairs ses objectifs et les chemins qui lui semblaient les meilleurs pour y parvenir. Car il entend obtenir l'adhésion raisonnée de ceux qu'il veut entraîner. » À défaut de convaincre, et faute de pouvoir commander, le parti se retrouve isolé, sans prise sur l'histoire.

Il reste un argument pour tenter d'établir une continuité entre l'autoritarisme qui persiste après la guerre civile russe et le parti avant 1917. Argument très classique : toute l'URSS et ses violences seraient contenues dans *Que faire ?* publié en 1902. Ce livre théoriserait la domination des masses par le parti censé les représenter. Le parti y est qualifié d'avant-garde. Son rôle serait de diriger. Il présupposerait donc une méfiance à l'égard des masses et de leur mouvement spontané.

Il faut d'abord noter un glissement dans l'argumentation. Est affirmée en un premier temps la continuité dans les *pratiques* du parti avant et après 1917. Dans un second temps, et sans explication, la pratique d'après 1917 ne dériverait plus des pratiques d'avant 1917 mais d'une théorie de 1902. Admettons l'argument malgré son idéalisme patent.

CHEZ LÉNINE, UNE CONFIANCE ABSOLUE DANS L'INITIATIVE POPULAIRE

La lecture de *Que faire ?* est-elle bonne ? On doit à l'historien Lars Lih de nous avoir fait redécouvrir ce texte en le réinscrivant dans son temps et en se gardant des lectures rétrospectives qui pro- ►►

« Un parti dirigeant est un parti qui montre une voie, mais qui ne saurait commander, puisqu'il ne dispose d'aucun moyen de contrainte. »

► jettent sur le livre des choses qui n'y sont pas, à seules fins polémiques.

Lénine est-il méfiant à l'égard des masses ? Il s'agit pour sûr d'un « mythe », pour reprendre le mot de Lars Lih. Partout, ce qui domine clairement chez Lénine, c'est la confiance absolue dans l'initiative populaire. Ce thème est un fil rouge qui traverse toute son œuvre. En 1905, par exemple, on voit un Lénine enthousiaste : « La révolution est la fête des opprimés et des exploités. Jamais la masse populaire ne peut se montrer un créateur aussi actif du nouvel ordre social que pendant la révolution. En ces époques, le peuple est capable de faire des miracles » (*OC*, vol. 5, 111). Ce sont les masses qui créent activement, et non le parti. Et ce grand optimisme

est une condition même de l'activité révolutionnaire de Lénine. Voici ce qu'écrit Lars Lih : « D'un côté, le puissant tsar, de l'autre, une poignée de révolutionnaires émigrés assis dans des cafés qui pensent pouvoir le renverser. Comment est-ce possible ? Vous ne pouvez le penser que si vous faites toute une série d'hypothèses optimistes : que les travailleurs sont prêts à y aller, qu'ils sont des révolutionnaires dévoués prêts à être arrêtés et à être remplacés par d'autres, que le journal arrivera et sera compris par les travailleurs, et ainsi de suite » (Lars Lih, « *Scotching the Myths about Lenin's "What is to be done"* », 2010. Disponible à cette adresse : <http://links.org.au/node/1953>. Traduit par F. G.). Sans cette grande confiance dans l'« initiative des masses » (autre expression de Lénine), *Que faire ?* n'aurait sans doute jamais vu le jour.

« Si l'on ne veut pas recommencer chaque fois de zéro, il est absolument nécessaire de pouvoir bénéficier des expériences des autres luttes. »

Mais si tel est le cas, le propos de Lénine ne devient-il pas contradictoire ? Comment concilier cette foi en l'initiative des masses et l'idée de direction des masses, tant de fois répétée ? La contradiction disparaît si l'on se souvient que

« diriger » a deux sens. Diriger signifie « commander », mais aussi « orienter dans un sens donné ». Prenons la métaphore militaire si souvent utilisée par Lénine, tant elle correspond à ce que vivent les militants révolutionnaires pourchassés par le tsar, à savoir l'avant-garde. L'avant-garde montre la voie mais ne commande pas ; le commandement revenant à l'état-major. Si Lénine parle à de (très) rares moments de « parti état-major », son image préférée demeure celle de « l'avant-garde ». Un parti dirigeant est un parti qui montre

une voie, mais qui ne saurait commander, puisqu'il ne dispose d'aucun moyen de contrainte.

Une autre métaphore, que l'on trouve dans *Deux tactiques de la social-démocratie* (1905), reprend ce sens du mot « direction ». Le parti serait un phare « montrant, dans toute sa grandeur et dans toute sa beauté, notre idéal démocratique et socialiste, indiquant le chemin le plus court et le plus direct vers une victoire complète, absolue, décisive ». Le phare qui montre la direction suppose qu'un bateau soit en mouvement. Le phare ne crée pas le mouvement du bateau. De même, le parti ne commande pas le mouvement des masses. Son rôle est plus modeste : lui proposer une direction.

POURQUOI NE PAS LAISSER S'EXPRIMER LA SPONTANÉITÉ DES MASSES ?

Soit ! « Diriger » n'est pas ici « commander ». Mais vouloir « orienter », n'est-ce pas déjà problématique ? Pourquoi ne pas simplement laisser s'exprimer la spontanéité des masses ? Pourquoi ne pas seulement se contenter de l'épauler, de l'aider à s'épanouir ?

En réalité, c'est impossible. D'abord, ce qui se dit spontanément est souvent formulé de façon négative, c'est-à-dire sans nécessairement proposer de perspective. Il faut bien alors passer

de la lutte *contre* à la lutte *pour*. Ensuite, la spontanéité n'est pas toujours suffisamment informée des autres expériences de luttes menées ailleurs. Si l'on ne veut pas recommencer chaque fois de

« Le parti doit enfin transformer les spontanés multiples et éphémères en une force relativement unifiée et durable. »

zéro, il est absolument nécessaire de pouvoir bénéficier des expériences des autres luttes. Enfin et surtout, il faut se méfier des mots. « La » spontanéité, au singulier, n'existe pas. Comme telle, en effet, la spontanéité est toujours plurielle, hétérogène et contradictoire. Elle part dans de multiples directions (parfois contraires à l'émancipation) ; comment suivre une telle diversité ?

Certains veulent abattre le tsarisme, d'autres se contenteraient d'une monarchie constitutionnelle, d'autres encore pensent qu'il suffirait de se débarrasser de quelques conseillers malveillants. Sans compter ceux dont la colère débouche sur l'antisémitisme. Il faut donc bien choisir les éléments de spontanéité qui sont pertinents. Cette sélection, nul ne peut y échapper. Pas même ceux qui refusent en théorie l'idée de direction.

Tout ceci définit la fonction de direction d'un parti politique. Le parti doit proposer des perspectives pour dépasser les injustices et les maux dont les masses ont conscience et dont elles souffrent. Le parti, s'il veut être efficace, doit synthétiser les tentatives d'émancipation faites ailleurs, il doit en faire la critique et conserver leur mémoire. Le parti doit enfin transformer les spontanés multiples et éphémères en une force relativement unifiée et durable. Non pas donc nier les mouvements spontanés mais, pour reprendre Gramsci, les « hausser sur un plan supérieur », les transformer en « action politique réelle des classes subalternes ». ■

***Florian Gulli** est philosophe. Il est responsable de la rubrique Dans le texte.



À l'origine de la distinction entre « société civile bourgeoise » et État chez Hegel

Il y a, à l'état latent chez Hegel et explicitement chez Marx, une description de la situation des sociétés modernes qui donne toute son importance au rôle qu'y joue la sphère politique, et qui explique que les individus aient besoin de partis et de mouvements politiques pour pouvoir se faire valoir à l'échelle de la collectivité prise dans son ensemble.

PAR VICTOR BÉGUIN*

La formation du mode de production capitaliste a entraîné, à partir du XVIII^e siècle, de profondes mutations dans l'organisation des sociétés modernes et dans les représentations qui les accompagnent, dont l'une des plus importantes est sans doute l'apparition, à côté de (voire face à) la sphère politique (l'État), d'une sphère publique de libre jeu des intérêts privés relativement indépendante de cette dernière : celle que Georg Wilhelm Friedrich Hegel est le premier à conceptualiser rigoureusement, dans les *Principes de la philosophie du droit* (1820), sous le nom de « société civile bourgeoise ». L'introduction de ce concept marque une refonte des conceptions du politique et plus généralement de l'« humanité » de l'être humain ; en effet, cette dernière n'est plus localisée dans la communauté politique, comme

rain), mais dans cette nouvelle sphère des intérêts privés, c'est-à-dire dans ce qu'il y a de non politique dans la société, comme le signale la remarque au § 190 des *Principes de la philosophie du droit* dans laquelle Hegel affirme que c'est seulement dans la sphère de la société civile bourgeoise qu'il est question de l'*être humain* proprement dit, par différence notamment d'avec le citoyen dans la sphère politique de l'État. Si l'être humain est un « animal social », « société » ne signifie plus dans cette configuration moderne « communauté politique », mais « société civile bourgeoise », c'est-à-dire un espace public ou du moins commun (par opposition à la famille) dans lequel chacun cherche la satisfaction de ses intérêts privés (par opposition à l'État). La société civile bourgeoise, c'est ni plus ni moins que ce que l'on appellera plus tard le « social » en tant que différent du politique.

« La société civile bourgeoise, c'est ni plus ni moins que ce que l'on appellera plus tard le "social" en tant que différent du politique. »

LA DÉCOUVERTE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE

Si Hegel est le premier à proposer une conceptualisation de cette notion, ce qui représente une des originalités majeures de sa philosophie, il reconnaît cependant lui-même, non seulement qu'il ne fait que prendre acte d'un phénomène déjà bien ancré dans la réalité sociale de son temps, mais encore qu'il n'est pas le premier à en proposer des aperçus théoriques. Concernant le premier point, Hegel voit notamment dans la Révolution française, malgré son caractère ouvertement politique, un moment important dans l'autonomisation de la société civile bourgeoise par rapport à l'État : qu'on songe par exemple au fait que la Déclaration des droits de l'homme tienne pour inaliénable le droit de cha-

c'était le cas par exemple dans la Grèce antique (en particulier dans les *Politiques* d'Aristote), ou encore dans la pensée du XVII^e siècle (qu'on songe par exemple au *Léviathan* dans lequel Hobbes déduit, à partir de son analyse de la nature humaine, une conception de la société comme corps politique gouverné par le souve-



cun à la recherche (par ses propres moyens et non par l'État) de son bien-être privé. Au même moment se produit, d'abord en Grande-Bretagne, la première révolution industrielle, qui voit l'émergence d'une sphère économique autonome qui trouve ses premiers théoriciens en la personne des économistes classiques. Ces auteurs, au premier rang desquels Adam Smith, ont été lus de près par Hegel, qui là encore est le premier des grands philosophes allemands à intégrer leur apport à sa pensée ; l'économie politique est pour lui la science qui étudie les lois régissant le fonctionnement de la société civile bourgeoise, et la découverte de cette discipline a joué un grand rôle dans la prise de conscience par Hegel de la séparation entre société civile bourgeoise et État.

RAPPORTS ENTRE SOCIÉTÉ CIVILE BOURGEOISE ET ÉTAT

Penser les rapports qu'entretiennent ces deux sphères est une des tâches centrales de la philosophie politique et sociale hégélienne. Celle-ci n'a pas un but prescriptif, au sens où elle exposerait ce que *devrait* être un tel rapport bien compris, mais elle n'est pas non plus simplement descriptive et ne se contente pas d'enregistrer les phénomènes de manière immédiate ; dans l'exigence hégélienne de « penser le présent », il faut entendre à la fois le souci de penser ce

qui est (contre toute tentation utopiste), mais aussi la nécessité de le *penser*, c'est-à-dire d'en produire une reconstruction conceptuelle qui en expose la rationalité interne. Dans le cas pré-

sent, on constate que Hegel tout à la fois propose une interprétation philosophique d'un phénomène historique majeur de son temps (temps qui, sous cet aspect, est encore le nôtre), et énonce des propositions théoriques sur ce que signifient véritablement société civile bourgeoise et État ; une de ses thèses principales est que la première est subordonnée au second, au sens où il faut un État constitutionnel pour que

puisse se développer librement la société civile bourgeoise (ce que Hegel voit à l'œuvre dans la Révolution française), et où l'intérêt général prime sur les intérêts privés bien que la valeur propre de ces derniers soit pleinement reconnue par l'État. Mais, d'un autre côté, la société civile bourgeoise joue un rôle important au service de l'État moderne, notamment parce qu'en son sein s'accomplit un travail de *culture* des individus qui leur permet d'apprendre à prendre en vue l'intérêt général tout en le distinguant de leurs intérêts privés : c'est parce que l'on éduque ses besoins et intérêts, que l'on se forme comme individu privé, que l'on est en mesure d'être un citoyen réfléchi et conscient. Mieux, ce que l'on apprend aussi dans la société civile bourgeoise, c'est que les intérêts privés de l'individu sont ►►

« C'est parce que l'on éduque ses besoins et intérêts, que l'on se forme comme individu privé, que l'on est en mesure d'être un citoyen réfléchi et conscient. »

« L'économie politique est pour Hegel la science qui étudie les lois régissant le fonctionnement de la société civile bourgeoise. »

- en partie *partagés* avec d'autres. En effet, il ne faudrait pas réduire cette sphère à la lutte égoïste des intérêts individuels dans le champ économique : c'est aussi le lieu d'émergence d'intérêts communs objectifs, grâce à ce travail de culture, qui permet à chacun de réaliser que son intérêt privé véritable est moins ce qu'il y a de purement individuel dans ses besoins et désirs instinctifs, que l'intérêt commun à tous ceux qui occupent la même position que lui dans la société civile bourgeoise. C'est pourquoi Hegel attache une importance décisive aux « corporations », qu'il pense non pas à la manière des anciennes guildes médiévales reposant sur le privilège seigneurial, mais comme des institutions modernes permettant une régulation interne de la sphère économique, un marché « pur » étant selon lui une utopie néfaste.

LA CRITIQUE DE LA DOCTRINE HÉGÉLIENNE PAR MARX

La société civile bourgeoise, telle que la pense Hegel, n'est donc pas un pur royaume d'individus atomisés, mais comprend des structures d'organisation interne que sont les corporations et plus généralement ce que Hegel appelle les « états » (au sens que revêt le terme dans l'expression « tiers état »), c'est-à-dire des regroupements d'individus en fonction de leur position (pour simplifier : agriculteur et propriétaire foncier, commerçant et ouvrier, ou fonctionnaire) dans l'organisation globale de la production. Mais, même structurée par de telles institutions, la société civile bourgeoise se résout toujours en intérêts partiels, limités, qui s'entrechoquent indéfiniment et rendent nécessaire l'organisation de la collectivité par le principe d'unité qu'est l'État. Il est cependant remarquable que, pour penser la supériorité de l'État prenant en charge l'universalité de l'intérêt général, Hegel prenne grand soin de concevoir une traduction *politique* de ces divisions internes à la société civile bour-

geoise sous la forme d'une représentation législative, qui vient achever l'élévation à l'universel qui s'esquissait déjà dans les états au sein de la société civile bourgeoise. Ce point fera l'objet d'une critique détaillée de Marx dans les années 1843-1844, pendant lesquelles il se consacre à la critique de la philosophie du droit de Hegel : il estimera que, loin de réaliser l'intégration des états dans la sphère politique de l'universel, la doctrine hégélienne consacre bien plutôt l'État comme représentant des intérêts des propriétaires fonciers et des commerçants. Marx renverse donc en même temps la hiérarchie entre la société civile bourgeoise et l'État, pour finir par penser, dès les années 1845-1846, que la première contient la clé du second : ce qui prime, et qui dévoile le secret de l'anatomie politique, c'est la sphère de la production matérielle étudiée par l'économie politique, d'où la focalisation des efforts de Marx sur cette dernière dans son grand projet de *critique de l'économie politique*, qui l'occupera jusqu'à la fin de sa vie.

Si Marx pense l'articulation de la société civile bourgeoise et de l'État à front renversé par rapport à Hegel, les deux auteurs n'en partagent pas moins l'idée selon laquelle la société civile bourgeoise est le lieu d'agrégation des intérêts privés en intérêts objectivement communs (Marx dira : intérêts de classe), qui se font valoir politiquement dans la sphère de l'État pour accéder à l'instance d'organisation universelle de la collectivité. Il y a donc, à l'état latent chez Hegel et explicitement chez Marx, une description de la situation des sociétés modernes qui donne toute son importance au rôle qu'y joue la sphère politique, et qui explique que les individus aient besoin de partis et de mouvements *politiques* pour pouvoir se faire valoir à l'échelle de la collectivité prise dans son ensemble. Et même si, comme Marx, on pense que la sphère politique est dépendante de la sphère socio-économique, on n'en est pas moins obligé de reconnaître que l'État joue un rôle cardinal dans l'organisation des sociétés modernes, ce qui justifie qu'on accorde une grande importance à la bataille proprement politique. ■

*Victor Béguin est doctorant en philosophie à l'université de Poitiers.

Comment expliquer l'essor électoral des « mouvements » ?

Ces formes « mouvementistes » d'engagement sont l'expression de la crise politique de la représentation qui touche les partis politiques. Pour autant sont-elles la forme d'organisation permettant de relever le défi de la lutte contre le capitalisme et son dépassement ?

PAR **LYDIE BENOIST***

De toute évidence l'année électorale 2017 aura été marquée par une décomposition des forces et des partis politiques ancrés de longue date dans la vie politique française et une recomposition accélérée d'un paysage politique inédit à maints égards. Le point commun de tous ceux qui ont su tirer leur épingle du jeu dans cette partie de chamboule-tout électoral (jusqu'à la victoire finale de LREM), aussi bien à l'élection présidentielle qu'aux législatives, est d'avoir porté un message politique fustigeant le vieux monde, faisant de « l'anti-parti » le moteur d'un renouveau politique possible et de la contestation du système en place la condition nécessaire d'un projet politique « disruptif », pour reprendre une expression désormais convenue. C'est à ce prix qu'ils (LREM, FI, et même d'une certaine façon le Rassemblement bleu Marine) auront ainsi paru ou voulu incarner quelque chose de neuf, voire de plus démocratique, en se parant des vertus du mouvement plutôt que des vices ou des tares du système des partis, qui serait à la fois aveugle aux défis de la modernité et incapable de se ressourcer à partir de logiques internes caduques.

LE BÉNÉFICE POLITIQUE DU TERME « MOUVEMENT »

Il permet à ceux qui s'en réclament de jouer l'horizontalité démocratique contre la verticalité partisane, la participation égalitaire contre les hiérarchies pyramidales, la participation directe

des citoyennes et des citoyens contre la confiscation du pouvoir par des élites corrompues et, enfin, l'investissement multiforme des « gens » contre la rigidité de l'engagement et/ou de l'encartement des militants.

Bref, en réponse à l'essoufflement réel ou supposé des partis, l'idée du mouvement a pour elle, semble-t-il, la légèreté, la dynamique, le basisme, la fluidité de mobilisations à géométrie variable qui semblent autant revivifier les pratiques politiques que garantir une réelle élaboration collective des contenus programmatiques. On peut se prononcer sur Internet, être tiré au sort pour participer à une convention, être connecté en permanence sur les réseaux sociaux ou sur les sites des mouvements pour se sentir entièrement coauteur d'une politique dont la mise en œuvre apparaît comme un bien collectif inaliénable... Il est incontestable que ces pratiques, sans doute pas toujours nouvelles en elles-mêmes mais mises en cohérence et amplifiées

dans le cadre du débat présidentiel, ont su séduire de nouvelles couches sociales, de nombreux jeunes notamment, ou ramener dans le giron de la vie politique des gens qui s'en étaient détournés.

On peut cependant penser que ces formes « mouvementistes » d'engagement sont aussi l'expression de la crise politique de la représentation qui touche les partis politiques jusque dans leurs réponses : il est en effet plus facile de soutenir d'un clic un candidat que d'assister à une réu- ►►

« Au-delà d'une forme politique séduisante, on pourra légitimement s'interroger sur la sincérité de ceux qui l'ont utilisée à leurs fins politiques car, chemin faisant, les citoyens découvrent en réalité des structurations très pyramidales autour d'un chef tout-puissant, fût-il "charismatique". »

« À chaque période, des forces sociales cherchent à éclore et pour cela entrent en concurrence avec les partis politiques, qui restent cependant au cœur de l'histoire et de l'identité françaises, autant que de la vie démocratique. »

► nion, de faire valoir son opinion immédiate plutôt que de la construire dans une délibération collective plus organisée, d'écouter son leader ou son chef déclamer plutôt que d'être l'acteur réel d'un projet politique construit dans une cohérence idéologique qui est aussi la condition de la clarté.

Nous pouvons également constater qu'il n'y a aucun lien nécessaire entre le contenu politique de ces différents mouvements et la forme affichée, et qu'il s'agit avant tout d'un opportunisme, en vertu duquel on peut très bien incarner de façon monarchique la fonction présidentielle après avoir mis en marche les bonnes volontés à qui l'on promettait quasiment « la révolution » quelques mois avant ! Ainsi, au-delà d'une forme politique séduisante, on pourra légitimement s'interroger sur la sincérité de ceux qui l'ont utilisée à leurs fins politiques car, chemin faisant, les citoyens découvrent en réalité des structurations très pyramidales autour d'un chef tout-puissant, fût-il « charismatique », des débats parfois rabougris qui donnent le sentiment à certains d'avoir juste servi de porteurs d'eau à des candidats vite oubliés de leurs promesses autogestionnaires, quand ce n'est pas tout simplement la mutation de mouvement en parti pour gagner en efficacité, avec l'éternel jeu des experts en politique qui trustent les places, notamment celles de parlementaires. Si le « mouvement » a pour lui, pour l'instant, le bénéfice d'une force plastique à engagement

« Si le "mouvement" a pour lui, pour l'instant, le bénéfice d'une force plastique à engagement variable respectant la liberté des individus (je clique donc je suis !), la question de fond demeure : au service de quelles idées le mouvement existe-t-il ? »

variable respectant la liberté des individus (je clique donc je suis !), la question de fond demeure : au service de quelles idées le mouvement existe-t-il ?

Car, enfin, on peut constater que ces mouvements se sont définis en dehors de la gauche et de la droite : LREM s'est déclaré « de gauche et de droite », Rassemblement bleu Marine « ni de gauche ni de droite » et FI « par-delà la gauche », en dénigrant à qui mieux mieux les directions collectives des partis par le biais de cette ficelle démagogique « transpartisane ».

SE RASSEMBLER SUR DES CONTENUS « DÉPASSANT » LES LOGIQUES CAPITALISTES

L'émergence de « mouvements » n'annonce donc pas tant la nécessaire suppression des partis que leur transformation en de nouvelles formes davantage appropriables par les citoyennes et les citoyens dans la diversité de leur engagement. Déjà, à la fin des années 1980, les coordinations avaient elles aussi rêvé de supplanter les syndicats tout comme, plus récemment, Nuit Debout a

pu rêver de démocratie directe délestée de la fonction représentative des partis. À chaque période, des forces sociales cherchent à éclore et pour cela entrent en concurrence avec les partis politiques, qui restent cependant au cœur de l'histoire et de l'identité françaises, autant que de la vie démocratique. Il s'agit donc bien aujourd'hui de permettre aux citoyens qui n'ont plus envie de participer comme avant de faire

de la politique autrement en s'engageant différemment. Voilà ce qui doit grandement nous interpellier.

Dans la crise historique que traverse le parti communiste on peut alors se poser les questions suivantes. Gagnerions-nous quelque chose à devenir nous aussi (les communistes) un mouvement ? Être un mouvement soi-même ou bien être en mouvement avec d'autres ? Est-ce qu'un mouvement peut à la fois concilier des pratiques démocratiques renouvelées avec un cap politique de transformation suffisamment précis pour ne pas se diluer dans des acrobaties idéologiques et

des rassemblements « attrape-tout » qui ouvrent de surcroît les portes au populisme ?

On ne vit durablement en politique que sur une ligne claire. Les formes basistes et spontanées ne portent pas en elles du neuf et encore moins des idées de classe. Néanmoins, on ne peut pas exclure qu'une analyse et une politique de classe soient conciliables avec la création d'un mouvement qui permettrait dans la diversité des forces, partis, organisations démocratiques qui le composeraient de se rassembler sur des contenus « dépassant » les logiques capitalistes. Voilà un sujet de réflexion et de débat qui pourra être au cœur du prochain congrès des communistes. Si nous voulons transformer la société, agir et être utiles pour créer des rassemblements majoritaires, la question, me semble-t-il, n'est pas celle de la suppression des partis politiques. Elle est celle d'apprendre des aspirations nouvelles, des formes d'engagements multiformes, appuyées davantage sur les contacts humains (LREM a fait du porte à porte, tracté dans les

quartiers...) et les réseaux sociaux et mille autres aspirations à compter pour un.

Il s'agit pour ce qui nous concerne de regarder devant nous, en étant conscients de l'émiettement historique des forces communistes. Le passé est sans remède et la dissolution du PCF dans le gauchisme ou le populisme ne saurait être à l'ordre du jour. Nous pouvons décider tout à la fois de renforcer le parti communiste et de travailler parallèlement à une agrégation de forces, de citoyennes et de citoyens autour d'une plateforme commune dont le cœur serait la contestation et la lutte contre le système capitaliste, la conquête des pouvoirs pour changer durablement la vie et pas seulement des mesures contre les élites ! Voilà un beau chantier pour qui veut transformer le réel et donner une chance au peuple de construire une perspective résolument à gauche. ■

***Lydie Benoist** est membre du Comité exécutif national du PCF, chargée du secteur Élections.



Cause commune a interrogé sur ce sujet : **Laura Slimani** pour Génération-s, la récente organisation créée par Benoît Hamon, **Manuel Bompard** pour le mouvement la France insoumise et **Céline Brulin** pour le Parti communiste français. Témoignages...

PARTIS, MOUVEMENTS : regards à gauche

Laura Slimani, conseillère municipale à Rouen et porte-parole du comité Génération-s Rouen métropole.

© Quelle est selon toi la meilleure forme de structuration pour favoriser un fonctionnement démocratique de l'engagement politique ?

L'aspiration des citoyennes et citoyens à davantage d'horizontalité et de démocratie existe par-

tout, y compris au sein des partis. Mais encore faut-il distinguer démocratie formelle et démocratie réelle au sein des partis et mouvements politiques : ce n'est pas parce qu'en apparence les règles sont démocratiques qu'elles le sont en réalité. Les partis comme la société ne peuvent se permettre d'accepter en leur sein une démocratie intermittente, épisodique et laissant de côté les véritables enjeux de pouvoir. Participer à un vote n'est pas en soi la démocratie, tout dépend de la question qui est posée

et de savoir si le résultat est suivi d'effet. Dans la plupart des partis politiques, il y a bien des votes militants mais en réalité ceux-ci ne portent pas sur les questions les plus importantes, ou

posent une question dont la réponse est trop évidente pour générer du débat. Or, quand le débat est faussé, cela déçoit et les gens s'en vont. Au-delà du vote, poser la question de la démocratie, c'est aussi poser la question des multiples rapports de domination qui existent dans la société et la manière de les dépasser dans les cadres collectifs et au niveau individuel. Je pense au sexisme bien sûr, mais aussi aux mécanismes de discrimination et d'autocensure liés à l'orientation sexuelle, au handicap ou à l'origine réelle ou supposée des personnes.

Dans tous les cas, vouloir « démocratiser » un parti politique doit se manifester par un apprentissage et une remise en question permanents. À Génération-s nous avons tiré au sort, parmi quelque 3 300 candidates et candidats, 15 femmes et 15 hommes volontaires pour intégrer « le conseil des membres ». Pour pouvoir représenter la société dans toute sa diversité, le conseil des membres respecte la parité entre femmes et hommes, la mixité des âges, la représentation territoriale et la diversité des catégories socioprofessionnelles. Il est désigné pour une période d'un an pour plancher sur les propositions qui seront faites pour renforcer la démocratie interne de notre mouvement et débattues par les membres lors de notre événement de mi-2018. La grande souplesse de l'organisation actuelle est rafraîchissante car elle permet de tenter des choses véritablement nouvelles en matière d'organisation, notamment au niveau

« Encore faut-il distinguer démocratie formelle et démocratie réelle au sein des partis et mouvements politiques : ce n'est pas parce qu'en apparence les règles sont démocratiques qu'elles le sont en réalité. »

« Permettre aux électeurs de gauche de pouvoir voter pour leurs convictions sans se dire que c'est perdu d'avance parce qu'il y a division me semble aussi être une question de démocratie. »

local où les comités font preuve d'ingéniosité sans que cela grève leur capacité d'action – à Rouen nous pensons à essayer le système des élections sans candidates ou candidats !

Dans tous les cas, la démocratie est une fin en soi, et ne devrait pas être subordonnée à l'objectif de l'atteinte du pouvoir. Mais il faut bien sûr avoir aussi pour objectif d'être efficace – démocratie ne veut pas dire des responsabilités pour personne mais plutôt que chacune et chacun puisse en exercer à un moment sans sentiment d'accaparement du pouvoir par une clique. C'est nécessaire à la fois pour garantir la vitalité des formations politiques mais aussi pour construire un rapport apaisé avec les citoyennes et les citoyens et permettre à davantage d'entre elles et eux de s'engager pour leurs idées.

Comment te positionnes-tu dans le débat parti/mouvement ?

Pour moi, le débat parti/mouvement est un débat sémantique plus qu'un débat de fond. Je dirais que les mouvements sont les partis du XXI^e siècle. Ce qui fait peut-être la particularité des mouvements, c'est la volonté de se mettre en dynamique autour d'un message clair. C'est pourquoi un parti peut très bien devenir un mouvement s'il est capable de se transformer en profondeur. C'est ce que montre brillamment Jeremy Corbyn au Royaume-Uni qui s'est appuyé sur la vitalité des combats de la société civile et de la jeunesse pour redonner des couleurs au Parti travailliste autour du slogan « *For the many, not the few* » (« Pour le plus grand nombre, pas pour quelques-uns »), avec de bonnes chances de l'emporter lors des prochaines élections. Podemos, Syriza ont aussi présenté aux électrices et aux électeurs un message et des objectifs clairs – c'est probablement ce qui les distingue des partis politiques du XX^e siècle, de moins en moins

en phase avec la société et ses aspirations. Mais attention, ce n'est pas parce qu'on est un mouvement qu'on a un fonctionnement plus démocratique en soi, il n'y a qu'à regarder la République en marche. Parfois, le culte du chef y est même encore plus présent.

Quelles modifications apporter aux formes contemporaines d'organisation de la vie politique ?

Il ne faut pas modifier mais transformer. Il y a quelque chose de libérateur et d'extrêmement enthousiasmant à se lancer dans une formation politique complètement nouvelle comme Génération-s. Je ne peux qu'engager les militantes et les militants de gauche à pousser pour des transformations radicales et non à la marge.

L'avantage avec Génération-s est que nous repar-tons de zéro, il est donc possible de créer des fondations saines – mais c'est un défi en soi car nous ne sommes pas exempts de nos engagements passés ni des rapports préexistants dans la société. Si nous appuyons sur le bouton *reset* (réinitialiser), nous allons juste reproduire ce qui existe déjà. Il nous faut donc réfléchir à des mécanismes qui permettent de limiter l'accaparement du pouvoir, de penser la délibération collective sur les décisions les plus importantes et non subsidiaires, tout en étant efficaces dans nos campagnes, nos actions, notre parole commune.

Il me semble également important de penser la démocratie à différents moments, tant dans la discussion que dans la décision, car les modalités de la discussion déterminent en partie la décision qui en découle. On peut penser aux prises de parole alternées hommes/femmes, à la limitation du temps de parole, à la mise en place de modalités d'échange favorisant la participation du plus grand nombre et la construction d'une décision commune plutôt que la confrontation stérile d'idées.

Enfin, je pense qu'il faut aussi réfléchir à la manière dont les différents mouvements de gauche peuvent dialoguer entre eux et dépasser les logiques d'appareil. Permettre aux électeurs de gauche de pouvoir voter pour leurs convictions sans se dire que c'est perdu d'avance parce qu'il y a division me semble aussi être une question de démocratie. ■

Manuel Bompard, secrétaire national du Parti de gauche, directeur de campagne de Jean-Luc Mélenchon lors de l'élection présidentielle de 2017.

© Sur quelle base théorique s'est construit le mouvement de la France insoumise ?

À l'origine de la France insoumise, il y a l'idée que la forme d'organisation collective est liée aux objectifs qu'elle se fixe. Je ne crois donc pas que l'émergence des mouvements est seulement la conséquence du désaveu qui frappe les appareils politiques traditionnels.

Il faut au contraire rechercher les raisons de ce phénomène dans les profondes mutations du monde au cours du XX^e siècle. Successivement, l'accroissement démographique, l'urbanisation galopante, l'accroissement des réseaux de transports et de télécommunications ont conduit à ce paradoxe : jamais les parcours individuels n'auront été aussi singuliers mais, dans le même temps, jamais les interactions entre les individus n'auront été aussi fortes.

Bien sûr, cette situation peut conduire au pire en exacerbant la réussite individuelle au détriment des autres ou de notre écosystème. Mais elle contient aussi les ressorts de son propre dépassement. En effet, cette population atomisée et éclatée, parce qu'elle vit et interagit autour d'un même espace, est amenée à organiser ensemble cet espace. Agissant ensemble et construisant une souveraineté, la population passe à un autre état. Malgré la diversité des acteurs, de leurs conditions sociales ou de leurs localisations, tout se passe comme s'il n'y avait qu'un seul acteur : le peuple.

Fédérer le peuple, voici donc l'objectif auquel nous voulons contribuer. Il s'agit alors de construire la forme d'organisation collective la mieux adaptée à cette tâche.

© Pourquoi construire un mouvement politique et non un parti ?

Nous cherchons à construire un outil qui facilite l'émergence du peuple comme acteur politique. Bien sûr, il ne s'agit pas de substituer une avant-garde révolutionnaire par une autre. Le mouve-

ment n'a donc pas pour vocation de rassembler des individus éclairés qui voudraient construire le peuple à ses dépens. Il réunit seulement celles et ceux qui veulent agir pour lever les entraves à l'action collective en menant par exemple la bataille culturelle contre l'idéologie dominante ou en cherchant à déclencher des mécanismes d'auto-organisation populaire.

Nous considérons aujourd'hui que le « mouvement » est l'outil le mieux adapté pour cette tâche. En effet, il tient compte de la pluralité des acteurs et des antagonismes pour proposer des éléments fédérateurs pour l'action collective. Il ne cherche pas à homogénéiser mais plutôt à tisser un ensemble de liens distendus qui, finalement, forment une toile commune. Il ne dispose pas d'une structure figée mais il est au contraire un objet

liquide qui prend la forme des causes qu'il épouse. Il est en fait un état du peuple dans son processus de fédération.

© Comment permettre le fonctionnement collectif d'un mouvement ?

Par définition, le mouvement n'est pas organisé en structure géographique pyramidale. Il ne se pose donc pas la question de l'articulation entre verticalité et horizontalité mais cherche au contraire à rendre le pouvoir diffus et mouvant au sein d'un cadre commun.

Ainsi, le mouvement s'organise sur la base des décisions individuelles ou collectives de ses membres qui proposent d'engager une action sur un sujet. À partir de cette impulsion initiale, le groupe d'action est mis en place et rassemble toutes celles et ceux qui veulent contribuer à l'existence de cette initiative. Le mouvement facilite donc la participation de chacune et chacun et cherche à lever les obstacles à l'action collective en tenant compte de la pluralité des motivations, des modes d'engagement ou des rythmes d'implication. Bien sûr, pour exister, le mouvement dispose

« Par définition, le mouvement n'est pas organisé en structure géographique pyramidale. Il ne se pose donc pas la question de l'articulation entre verticalité et horizontalité mais cherche au contraire à rendre le pouvoir diffus et mouvant au sein d'un cadre commun. »

« Malgré la diversité des acteurs, de leurs conditions sociales ou de leurs localisations, tout se passe comme s'il n'y avait qu'un seul acteur : le peuple. »

d'éléments fédérateurs qui s'imposent à tous et de décisions collectives. C'est un cadre commun, déterminé par tous, et qui permet à chacune et chacun d'être partie prenante d'un même objet : son programme, ses principes, ses règles très légères de fonctionnement collectif ou ses campagnes nationales choisies par l'ensemble des membres à l'occasion d'une convention. Afin de permettre l'expression collective de ses membres tout en respectant la dimension fluide du mouvement, celui-ci se construit progressivement. Il organise chaque fois que c'est nécessaire

une consultation de l'ensemble des signataires en ligne, comme lors de l'adoption du programme ou lors de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle. Il se réunit chaque année en convention et il s'est doté d'une assemblée représentative réunissant des membres tirés au sort. En effet, c'est le tirage au sort qui permet de rassembler des individus « représentatifs » de la diversité des engagements au sein du mouvement là où l'élection aurait au contraire biaisé cette représentation.

© Quelles limites pour cette forme d'organisation ?

L'idée de la France insoumise est de construire un outil correspondant à une analyse théorique de la société. Dès lors, elle ne peut prétendre être une construction idéale. Elle revendique au contraire une démarche expérimentale qui se précise et s'enrichit au fur et à mesure de sa construction et des obstacles qui s'offrent à elle. Elle peut heurter les habitudes politiques les plus ancrées, surprendre et parfois déstabiliser. Mais elle fait partie de ces expériences très enrichissantes pour celles et ceux qui y participent ! ■

Céline Brulin, membre du Comité exécutif national du PCF.

© Quelle est selon toi la meilleure forme de structuration pour favoriser un fonctionnement démocratique de l'engagement politique ?

Il y a besoin d'un engagement politique, populaire, massif et durable pour transformer la société. Cela nécessite de redonner du crédit à la politique. Et tous ceux qui explorent des voies en ce sens, quelle que soit la forme qu'ils adoptent, sont les bienvenus dans ce vaste chantier.

Beaucoup de nos concitoyens considèrent en effet aujourd'hui la politique comme inapte à changer le cours des choses. Les années d'alternance entre l'UMP (devenu LR) et le PS – qui dominaient jusqu'alors la vie politique française – ont contribué à cette réalité. Le chômage n'a fait qu'augmenter, tout comme les inégalités. La diminution de la dépense publique, au nom de la réduction de la dette, les baisses de cotisations sociales et les cadeaux aux entreprises, sans contrepartie, leurs credo communs, ont généré la disparition de nombreux services publics dans les territoires, l'asphyxie de notre système de

santé, le recul de l'âge de départ à la retraite... Dans le contexte d'une économie mondialisée hyperconcurrentielle, le sentiment a grandi que « ceux qui tirent les ficelles » se jouent des décisions politiques, voire qu'existe une consanguinité entre les milieux politiques et les « puissants ». La théorie de « la fin de l'histoire », du « *there is no alternative* » visant à faire admettre le capitalisme mondialisé, libéralisé comme horizon indépassable a aussi fait son chemin. Et parmi ceux qui jettent les partis politiques à la vindicte populaire, nombreux sont ceux qui entendent que notre peuple se détourne davantage encore de la politique au profit « d'experts » et de technocrates chargés d'assurer la pérennité du système. La politique gagnera du crédit à mesure qu'elle rendra possible ce qui semble nécessaire à nos concitoyens. Tous ceux qui entendent construire une alternative transformatrice sont confrontés à cette question. Et, tôt ou tard, ils devront travailler ensemble, pour rendre possible ce qu'ils prônent. ►►

►► © Pourquoi conserver un parti, l'heure n'est-elle pas aux mouvements ?

Il faut assurément penser et proposer de nouvelles formes d'engagement pour permettre à davantage de citoyens de s'investir en politique. Pour ce qui nous concerne, il s'agit de conjuguer la cohérence d'une visée globale et la possibilité de s'investir plus ponctuellement, sur un sujet ou à un moment donnés.

Mais gardons-nous de jugements définitifs. Le FN est sans doute la forme la plus rigide, sectaire, pyramidale et antidémocratique que peut prendre un parti politique. Cela ne l'a malheureusement pas empêché de rassembler plus de 7,5 millions d'électeurs à la présidentielle. À l'inverse, des mouvements comme « Nuit debout », dans lequel certains voyaient le renouveau de la politique, se sont révélés éphémères.

Il en va des mouvements comme des partis politiques. C'est leur projet politique qui est d'abord source d'adhésion ou de rejet. Leur avenir tient

« L'heure n'est pas tant à "conserver" le Parti communiste français qu'à revivifier le parti pris du communisme, le parti du dépassement du capitalisme. »

à leur capacité ou non à porter un réel projet de société, à répondre ou non aux problèmes et aux préoccupations vécus par les citoyens et à y apporter des solutions crédibles, mobilisatrices, pour le peuple et chacun de ces individus qui le compose. D'autant qu'il n'existe pas un seul et même modèle sous la dénomination « parti ».

© Quelles modifications apporter et, à l'inverse, à quoi faut-il rester attaché ?

L'heure n'est pas tant à « conserver » le Parti communiste français qu'à revivifier le parti pris du communisme, le parti du dépassement du capitalisme. Quand Macron lui-même est contraint d'évoquer

« Si les différences entre partis et mouvements font couler encre et salive parmi les militants politiques, pas sûre que la plupart des citoyens y voient une différence aussi fondamentale. »

les « dysfonctionnements » du capitalisme, de pointer « une crise du capitalisme contemporain qui n'a pas su réguler ses propres excès et qui crée des inégalités insoutenables sur le plan économique et social et des inégalités insoutenables sur le plan climatique » ou encore que « ce modèle est en train de se fracturer parce que les classes moyennes s'éloignent de celui-ci... je crois que nous le pouvons, sans complexe. Tous ceux qui résistent aux méfaits du capitalisme seront renforcés dans leur propre combat dès lors qu'une alternative à cette organisation sociale existera plus fortement, dans le débat public.

Avec une des originalités du communisme français : son ancrage local fort, qu'il nous faut retravailler dans un certain nombre d'endroits pour être, au quotidien, en prise avec nos concitoyens. La politique « hors-sol » rebute, à juste titre, les citoyens qui attendent des solutions effectives aux difficultés qu'ils endurent, aux inégalités qui se développent, au mépris dont ils sont victimes et à l'abandon qu'ils ressentent parfois.

Les problèmes du quotidien soulèvent d'ailleurs d'éminentes questions politiques. Accueillir dignement nos anciens dans les EHPAD, prendre en compte la revendication qui émerge après des années de lutte défensive contre les politiques d'austérité, à savoir un agent pour un résident, débattre en grand des moyens à déployer en ce sens, déterminer où les prendre, imaginer le service public et la Sécurité sociale à même de répondre à ce nouvel enjeu du grand âge... n'y a-t-il pas là, par exemple, un « fil rouge » offensif et rassembleur à développer ? ■

Ces entretiens ont été réalisés par Davy Castel.

La République en marche : les militants en marge ?

Faut-il voir en La République en marche le modèle de l'organisation politique moderne ? Ou plutôt l'aboutissement des contradictions qui traversent les partis du « vieux monde », comme les appelle Emmanuel Macron ?

PAR IGOR MARTINACHE*

Créé en avril 2016, le parti En marche (EM), reprenant les initiales de son fondateur Emmanuel Macron, préfère se présenter comme un « mouvement » en phase avec son temps, alliant souplesse et pragmatisme, dans l'organisation comme dans les idées. Et de fait, les commentateurs n'ont eu de cesse de mettre

en avant son « succès » exceptionnel, caractérisé non seulement par ses victoires électorales présidentielles et législatives, mais aussi sa force d'attraction, avec non seulement le débauchage des cadres des partis voisins, du PS aux Républicains, sans lequel le nouveau président aurait été bien en mal de former un gouvernement, mais aussi la revendication de quelque trois cent quatre-vingt dix mille adhérentes et adhérents, un nombre ayant de quoi faire pâlir les autres formations de l'échiquier politique hexagonal. Faut-il donc voir en La République en marche le modèle de l'organisation politique

moderne ? Ou plutôt l'aboutissement des contradictions qui traversent les partis du « vieux monde », comme les appelle Emmanuel Macron ? C'est plutôt cette thèse qui sera défendue ici, sans nier le fait que les élections de mai et juin 2017 ont effectivement marqué le début d'une restructuration profonde du système partisan français, c'est-à-dire de l'ensemble des interdépendances qui relient les organisations

partisanes dans un pays donné, compte tenu notamment des règles du jeu formelles et informelles du champ politique.

LE MILITANTISME À LREM

À regarder tout d'abord le militantisme à LREM, rien de très original : un maillage territorial serré avec plus de quatre mille comités locaux affichés, en France mais aussi à l'étranger. On préfère parler de « marcheurs » plutôt que de militants. Pour le devenir, « c'est facile, gratuit, trois minutes suffiront », comme l'affiche fièrement le site de la formation : plus besoin de s'embarrasser à rencontrer des vrais militants et militantes. Quant aux finances du parti, elles sont assurées au départ par l'agrégation de microdons ponctuels, et désormais par les importantes subventions publiques proportionnelles au nombre de voix et d'élus lors des élections législatives. Pas de cellules, sections ou fédérations qui sonnent sans doute trop « ancien monde », à chacun et chacune de se greffer si on en a l'envie et le temps, à l'un des dizaines de milliers « d'événements » que l'on peut connaître en quelques clics là encore *via* Internet : réunions-débats, porte-à-porte ou diffusion de tracts sur des points fixes, rebaptisés « kiosques » pour faire nouveau (ou prendre la place des marchands de journaux ?). Seuls des « référents » ont en charge d'« animer » les comités locaux au niveau départemental, le tout étant coiffé par un « bureau exécutif » de trente membres à la tête duquel trône le « délégué général », dont le titre est en soi significatif si l'on s'interroge sur l'identité de son délégataire.

UN FONCTIONNEMENT VERTICAL ET UN GOUVERNEMENT D'ÉLITES

Car si à LREM on fustige la structure verticale des « vieux » partis, force est de constater que ►►

« LREM s'assimile moins à un mouvement social qu'à un « parti-entreprise » où règne le pragmatisme, la flexibilité et une grande souplesse idéologique permettant de séduire en premier lieu les classes supérieures libérales. »

la jeune formation macroniste dépasse en réalité largement ses aînés en la matière. Point d'échelons intermédiaires comme on l'a vu. Mais aussi point de délibérations en interne, tout se fait au sommet. En témoigne l'élection édifiante – ou plus exactement la nomination – de Christophe Castaner, le 18 novembre dernier, comme « délégué général » lors du congrès du « mouvement » à Lyon. La formation macroniste ne s'est en effet même pas donné la peine de mettre les formes de la démocratie interne à cette occasion. Seul candidat, directement désigné par le président de la République, le ministre a été élu par un collège formé uniquement d'élus et de cadres de LREM auxquels ont été adjoints deux cents adhérents de la base « tirés au sort ». Quelques jours plus tôt, une centaine de « marcheurs » en colère avaient ainsi démissionné avec fracas, publiant une tribune dans la presse où ils dénonçaient « le choix d'un fonctionnement vertical et d'une gouvernance d'élites », des comités locaux vidés de leurs adhérents sitôt la campagne terminée et de nouveaux statuts qui « ne permettent ni la liberté d'opinion et d'expression, ni une critique interne du pouvoir contre ses propres abus ». On l'aura compris, LREM s'assimile moins à un mouvement social qu'à un « parti-entreprise » où règne le pragmatisme, la flexibilité et une grande souplesse idéologique permettant de séduire en premier lieu les classes supérieures libérales, tant sur le plan économique

que culturel. LREM signe en cela une évolution entamée par les autres partis, PS et LR en tête, qui, pour attirer les mêmes franges éloignées des organisations militantes traditionnelles, ont non seulement assoupli leur ligne, mais aussi ouvert leurs rangs avec des adhésions à quelques euros et l'organisation de primaires ouvertes aux sympathisants, privant, mais cette fois en les diluant, les militants investis d'une de leurs prérogatives essentielles : sélectionner leurs représentants. Ces facteurs ajoutés à la personnalisation croissante du jeu politique encouragée par un traitement *people* de ce champ par les médias, tendant à faire oublier l'importance des collectifs, et à une professionnalisation accrue de l'activité politique compte tenu de la complexification croissante du travail et des enjeux traités, et le « sacre » de Macron et de son « mouvement » apparaissent moins surprenants. Reste qu'en l'absence d'une base militante solide, ces mouvements pourraient paradoxalement se révéler aussi fugaces que leur ascension, comme un contrecoup logique de l'apologie du changement et de la flexibilité. Si rien n'est écrit, la vraie question consiste à savoir quel sera le système partisan après cette déflagroration bien réelle. ■

Igor Martinache est docteur en science politique. Il est membre du comité de rédaction de *Cause commune*.



Paroles d'insoumis

Cause commune est allée à la rencontre de Frédéric et Marc, militants insoumis à Schiltigheim – une ville de l'agglomération strasbourgeoise – ainsi que de Paul à Nantes pour tenter de mieux comprendre leur engagement dans ce mouvement, leur rapport à la politique.

© **Pouvez-vous vous présenter brièvement ? Comment avez-vous rejoint le mouvement de la France insoumise ?**

Frédéric : Je suis professeur d'histoire en collège. J'ai 26 ans. Je me suis engagé au sein de FI fin 2016. C'est mon premier engagement politique, avant j'étais un simple sympathisant du Front de gauche, même si je soutenais déjà Mélenchon en 2012. Au sein de FI, il n'y a pas vraiment de places attirées, je mène des actions diverses, je tracte, je colle des affiches. Dans notre groupe d'appui, il n'y a pas vraiment de chef, c'est un mouvement horizontal.

Marc : J'ai 67 ans, je suis retraité. Je suis militant depuis 1969, j'ai fait mes classes à la JC et au PCF de 1970 à 1997. J'ai fait une pause dans mon activité politique jusqu'en 2008 car j'étais fatigué de l'activité politique et de ce qu'elle est devenue. Je suis revenu à la politique grâce au mouvement social contre la réforme des retraites. À la création du Front de gauche, je suis devenu sympathisant non encarté. J'ai regretté l'absence de place laissée aux militants non encartés et les tensions qui ont existé entre les différents partis composant le FDG. En 2017, j'ai continué à soutenir Mélenchon car pour moi le plus important, c'est de rassembler les gens, plus que les partis et les étiquettes. La question politique la plus importante pour moi c'est comment je bouge pour rassembler autour du programme *L'avenir en commun* et comment on rompt avec l'*establishment*. Ce qui compte avant tout, c'est de permettre aux gens d'agir, pas de faire de longues analyses politiques. Au sein de notre groupe d'appui, il y a des anciens militants du PCF, des trotskistes, des catholiques de gauche, des écolos ou des non affiliés. FI est un laboratoire, y compris organisationnel. Lorsqu'on fait des réunions, il n'y a jamais de vote, on discute.

Paul : J'ai 25 ans, je suis étudiant à Nantes. J'ai toujours eu un goût pour la politique au sens noble du terme mais, ces dernières années, j'étais dans le rejet et le dégoût d'une certaine vision bureaucratique de la politique. J'étais fatigué

par le refrain de Thatcher « *There is no alternative* » (« Il n'y a pas d'alternative »). J'ai été attiré par la France insoumise début 2017 car, à mon sens, par rapport aux autres forces politiques à gauche, les socialistes mais aussi les écologistes et les communistes, FI propose une vraie stratégie électorale, un discours cohérent et une vision. Une alliance de l'alternative et de la crédibilité, ce que je ne retrouve pas ailleurs.

© **Que signifie pour toi être à la France insoumise ?**

Frédéric : C'est la possibilité de dire non à la politique actuelle, de se regrouper autour d'un programme *L'avenir en commun*, notre socle idéologique, de faire des actions variées. C'est ma première expérience politique. FI m'a donné envie d'agir, de m'engager. Ce qui me frappe, c'est la diversité de gens et d'opinions qui existe dans ce mouvement.

« **FI est un laboratoire, y compris organisationnel. Lorsqu'on fait des réunions, il n'y a jamais de vote, on discute.** » Marc

Marc : Pour moi être à France insoumise, c'est rassembler les gens autour d'un programme de transformation de société. Chacun apporte sa pierre sans adhérer. On n'entre pas à la France insoumise comme en religion.

© **Quelles actions menez-vous avec votre groupe d'appui ? Quelle forme prend votre militantisme ?**

Frédéric : Du tractage, du collage. Nous discutons avec les citoyens sur les marchés mais nous militons également sur les réseaux sociaux. Le militantisme sur les réseaux sociaux me paraît tout aussi important que le militantisme de terrain, cela a une influence majeure aujourd'hui. ►►

Marc : Je suis très branché par la politique locale, j'ai été quatorze ans conseiller municipal, ça laisse des traces.

Paul : Je m'implique aléatoirement en fonction de mon emploi du temps. Je discute beaucoup avec mes amis et sur les réseaux sociaux. Le mouvement France insoumise n'est pas dans la permanence mais il s'adapte. Il y a donc une différence d'activité politique entre la période électorale et la période actuelle qui est une période de résistance. Lors des réunions auxquelles je participe, j'apprécie la richesse des échanges politiques, l'ouverture à la culture que permet mon engagement. À Nantes, on organise des projections de film pour mieux comprendre le capitalisme et l'histoire du mouvement ouvrier. On sort du militantisme besogneux des autres partis. La qualité de l'échange politique me plaît. Je me sens libre de m'exprimer, il n'y a pas de cacique, de chef. Chaque groupe d'appui dispose d'une grande liberté d'action et d'initiative... Au sein des militants insoumis de Nantes, il y a pas mal de syndicalistes de la CGT, et d'anciens militants socialistes et communistes.

🕒 **Votre groupe d'appui produit-il du matériel politique, des tracts ?**

Frédéric : On ne produit pas de tracts, on les achète au siège national. On paye directement les frais de port.

Marc : Il n'y a pas de mot d'ordre venant de Paris qui nous dit : « Distribue tel tract ». Mais pour l'instant notre groupe d'appui n'a pas de trésorerie pour nous permettre de produire du matériel local, donc on utilise ceux du national. Il va falloir résoudre ce problème pour nous permettre de financer une campagne locale telle que celle des municipales.

🕒 **Comment communiquez-vous avec les dirigeants nationaux de FI ? Quels sont vos rapports avec les dirigeants du mouvement ?**

Frédéric et Marc : On communique *via* le site internet, on y inscrit nos dates de réunion et nos événements. Mais on ne dialogue pas véritablement avec le national, les élus. Notre groupe d'appui n'était pas représenté à la convention nationale de la France insoumise. Pour y assister, il fallait s'inscrire sur le site, puis les volontaires ont été tirés au sort. Ça ne nous a pas dérangés de ne pas être représentés car la convention nationale était complète sans nous.

Paul : Nous n'avons pas de crispation sur le rapport entre la base et le national. On est fier d'avoir un groupe parlementaire avec diverses fortes personnalités et pas seulement un seul leader, Mélenchon. On a une confiance envers les leaders du mouvement. On n'a pas besoin de « procéduraliser » des choses évidentes. Notre action politique est coordonnée et cohérente.

🕒 **Quelle différence y a-t-il entre un parti et un mouvement selon vous ?**

Frédéric : J'ai du mal à répondre à cette question car j'ai été uniquement dans un mouvement donc je n'ai jamais expérimenté la forme parti. Je pense que dans un parti les décisions sont plus verticales.

Paul : Tout d'abord, France insoumise est le seul mouvement qui existe à gauche alors qu'il existe

« **Le mouvement permet une ré-affiliation des gens à la politique. Le mouvement FI fixe un horizon nouveau. Les vieux partis ont du mal à susciter l'adhésion.** Paul

différents partis. Il y a une différence d'historicité puisque FI est un mouvement jeune et que les partis de gauche sont anciens. Le mouvement FI est marqué par son succès électoral de 2017 aux présidentielle et législatives mais aussi par son dynamisme. Le mouvement permet une ré-affiliation des gens à la politique. Le mouvement FI fixe un horizon nouveau. Les vieux partis ont du mal à susciter l'adhésion. Au niveau de l'organisation, on n'a pas pour objectif d'atteindre la rigueur qu'ont les partis. Je pense que les partis sont très rationalisés et qu'il y a une discipline totale et idéologique. La force de FI, c'est d'avoir construit un but, *L'avenir en commun*. FI est souple, ce qui permet de s'adapter au mieux au terrain, je crois que c'est une force. À FI, les gens n'ont pas besoin de lever la main droite et de faire une profession politique. Pour autant, il ne faut pas comprendre que le mouvement a une souplesse idéologique car l'alternative qu'on propose est très claire.

🕒 **Quelle place doit jouer la démocratie interne dans le mouvement ?**

Frédéric : L'avantage dans un groupe d'appui, c'est la possibilité de faire, de proposer des

actions sans hiérarchie. Cette notion de démocratie interne est essentielle. La particularité de la France insoumise, c'est de permettre d'agir selon les thématiques que l'on souhaite sans passer par la direction nationale. La politique pour moi, c'est avant tout la démocratie.

Marc : Dans notre mouvement, il n'y a pas de règles démocratiques, on n'en a rien à faire de la démocratie. À France insoumise, la question ne se pose pas en termes de majorité ou de minorité, ce qui prime c'est d'avoir envie d'agir, de bouger. Nous ne sommes pas antidémocratiques pour autant, toutefois le schéma de décision majoritaire ne s'applique pas. Le socle du mouvement, c'est l'action autour du programme, ce n'est pas le partage idéologique.

Paul : Je ne comprends pas bien la question. Les gens se sont retrouvés dans le programme *L'avenir en commun*. La ligne proposée est claire. FI propose un axe de résistance claire. Au sein du mouvement, il y a différents échelons. Le niveau national avec la figure de Mélenchon mais pas que, il y a aussi désormais nos parlementaires qui sont au contact direct des citoyens et des insoumis dans leurs circonscriptions. Il y a des

« La particularité de la France insoumise, c'est de permettre d'agir selon les thématiques que l'on souhaite sans passer par la direction nationale.

Frédéric

possibilités constantes d'échange entre la base et le sommet, c'est démocratique. Ce qui nous intéresse, ce ne sont pas les procédures démocratiques internes. Nous souhaitons construire le pouvoir politique à l'échelle du mouvement. FI me semble très démocratique, on est libre, c'est une forme moderne d'engagement politique. On a eu une convention nationale avec des personnes tirées au sort. Il y a vraiment des possibilités permanentes d'interpeller nos cadres.

© Comment définiriez-vous l'insoumission ?

Frédéric : Pour moi, l'insoumission c'est pouvoir se détacher d'un conditionnement familial non propice à l'insoumission. Chez moi, on ne parlait pas de politique. J'ai donc dû sortir du

conditionnement dans lequel j'ai été éduqué. Ensuite, l'insoumission, c'est aussi refuser l'ordre établi, la société actuelle.

© Mais est-ce que tu te considères de gauche, anticapitaliste ?

Frédéric : De gauche clairement, même si aujourd'hui ça ne veut plus dire grand-chose à cause du Parti socialiste, donc le terme insoumission résume bien mon engagement.

Marc : L'insoumission, c'est s'affranchir d'une pensée générale. *L'avenir en commun* est un programme anticapitaliste mais pas socialiste au sens fort du terme. La France insoumise n'a pas de projet de société à caractère marxiste. Ce n'est pas un problème car cela permet un rassemblement plus large et de bouger plus, d'impliquer plus de gens pour participer à l'action sociale collective. Je ne dis pas qu'il ne faut plus de partis, de pensée théorique, mais je pense qu'aujourd'hui il faut permettre à tout le monde de se retrouver dans l'action. La culture politique et citoyenne se forge dans l'action. Je n'ai pas de soucis avec les gens qui veulent adhérer à un parti car je dois reconnaître que c'est le mouvement ouvrier organisé – parti et syndicat – qui m'a permis de bouger. C'est dans le matérialisme historique que j'ai beaucoup appris, alors que je suis sorti du système scolaire jeune.

© Comment envisagez-vous vos rapports avec les autres mouvements et partis de gauche ?

Marc et Frédéric : Pas de fermeture. Possibilité de discussion, de mise en commun sur des thématiques qui nous rassemblent. En même temps, nous défendons le programme *L'avenir en commun*. On ne va pas changer le programme pour nouer des alliances électorales. *L'avenir en commun* est non négociable. Si vous n'êtes pas d'accord, pas d'alliance. Les accords d'appareils, les gens n'en veulent plus.

Paul : L'idée du mouvement FI est de tourner la page de ce qui a existé et qui n'a pas fonctionné. Notre objectif est de discuter avec les gens et pas avec des partis constitués. On est prêt à discuter avec d'autres militants de gauche mais à un niveau individuel. ■

Propos recueillis par Simon Burle pour *Cause commune*.

Les communistes et le choix « parti »

ENTRETIEN AVEC ÉMILIE LECROQ*

© L'année 2017 a vu l'essor de deux mouvements. En marche et la France insoumise. Qu'est-ce qui de votre point de vue les rapproche et les sépare ?

La France insoumise comme La République en marche sont deux mouvements qui ont pris leur

essor à l'occasion de l'élection présidentielle, le dispositif électoral qui constitue le plus fort moment de personnalisation de la vie politique de la V^e République. Ces deux mouvements se sont construits, comme leur nom l'indique, avec l'objectif de la mise en mouvement de plusieurs milliers de personnes autour de deux personnalités, Emmanuel Macron et Jean-Luc Mélenchon, pour les propulser au premier rang du jeu électoral.

Aujourd'hui, le moment électoral passé, la question

qui est posée à chacun d'entre eux est la suivante : pour faire vivre le projet de société qui est le leur, la forme mouvement est-elle la plus appropriée ? On constate que ces deux structures, cha-

cune avec sa communication particulière, ont ainsi été amenées à opérer un glissement dans leur mode d'organisation, chacune dans un contexte différent puisque LRM a réussi son premier objectif, l'élection de son leader. FI a échoué. LRM s'est assez nettement mué en une forme de parti, voire un parti très centralisé, pour ne pas dire autoritaire, lié de fait au pouvoir en place. Pour exemple, les nouveaux statuts de La République en marche ont soulevé des réactions de colère de certains « marcheurs » en raison de leur rigidité. Certains les considèrent trop « stricts », tendant selon eux « à établir un modèle de gouvernance, on ne peut plus vertical ». Du côté de la France insoumise, la forme parti n'est pas assumée du tout ; au contraire, la continuité du format mouvement est revendiquée. Il s'appuie d'ailleurs sur l'absence de structuration verticale pour s'en réclamer. Jean-Luc Mélenchon joue ou pas, selon les moments, de l'autorité du leader. FI ou du moins ses figures emblématiques considèrent la démocratie liée à l'organisation structurée en parti comme un frein à l'action. Cette revendication d'une démocratie mise au second plan n'est pas sans générer des heurts, par exemple le brouillage entre les positions de Jean-Luc Mélenchon et les insoumis corses concernant le choix dans la constitution de la liste lors des élections territoriale de décembre dernier.

« S'il existe un désamour, à l'heure actuelle, ce n'est pas avant tout entre les Français et les partis mais entre les Français et les perspectives politiques qu'on leur propose. »



STAND
NATIONAL DES
COMMUNISTES

« Il n'existe pas un seul et même modèle sous la dénomination "parti". »

© Selon vous, quelles sont les raisons du désamour nourri par les Français à l'égard des partis ?

Il ne faut pas confondre la forme et le fond. S'il existe un désamour, à l'heure actuelle, ce n'est pas avant tout entre les Français et les partis mais entre les Français et les perspectives politiques qu'on leur propose. La question à laquelle nous sommes tous confrontés lors d'une distribution de tracts ou d'un porte-à-porte est : « Est-ce que la politique peut changer ma vie ? » Aujourd'hui, pour redonner confiance dans la politique et dans les partis, il nous faut travailler à la construction d'une alternative crédible à la politique de Macron. Cette absence de perspective, après le séisme politique de 2017, peut conduire à une résignation d'une part importante du peuple de gauche. Et parce que nous en avons conscience, nous avons fait le choix d'initier le 3 février les états généraux du progrès social. Enfin je souhaite souligner que, jusqu'il y a peu, de nombreux partis ont gardé un certain pouvoir d'attraction.

Sans citer la France insoumise ou La République en marche, et même si cela ne nous fait pas plaisir, le Front national a vu ses effectifs augmenter ces dernières années et continue à revendiquer 83 000 adhérents.

Par contre, les formes d'engagement militant se sont, elles, considérablement modifiées. Ainsi, on voit émerger des aspirations à s'engager, plus informelles et moins hiérarchiques, et surtout plutôt concentrées sur un thème, une bataille précise, et de moindre intensité sur la durée. Pour s'adapter à cette demande, nous devons concevoir au cœur même de notre organisation d'autres offres d'engagements. La figure du militant dévoué au parti, impliqué dans toutes ses campagnes

perdure mais n'est sans doute plus le mode d'engagement le seul possible. La prise en compte de cette réalité suppose notamment de reconsidérer le parcours militant, à travers l'entretien d'un lien continu mais en plusieurs phases. On peut ainsi prendre en considération différents niveaux d'intensité militante avec des étapes intermédiaires entre le simple électeur et le militant très actif : abonné à la newsletter, sympathisant participant ponctuellement aux campagnes, sympathisant actif sur les réseaux sociaux, sympathisant actif essentiellement sur certaines thématiques, etc. De plus, le passage à des formes d'engagement d'intensité grandissante ne peut être dans la plupart des cas que *progressif*. Il est plus facile de demander à des militants, ne serait-ce que ponctuellement, de s'engager au stade suivant, que de catapultier un sympathisant au niveau du colleur d'affiches le plus chevronné de la section.

Concevoir l'engagement militant de la sorte suppose une évolution culturelle importante, tant de la part des militants, des adhérents que des électeurs et des sympathisants (femmes et hommes).

Les opportunités que nous offre notre époque facilitent la capacité de chacune et de chacun

à se former, à s'informer, se cultiver... et à participer à la prise de décisions. L'exigence démocratique est une aspiration forte de notre temps.

Bien qu'ayant bénéficié d'une image novatrice en 2017, le devenir des mouvements est d'ailleurs confronté à ces aspirations nouvelles. Leur fonctionnement centralisé se révèle efficace lors d'une campagne électorale mais peut interroger en dehors de ce cadre. Pour exemple, on notera que, quand la France insoumise organise, entre les deux tours de l'élection présidentielle, une consultation de ses soutiens, 234 000 personnes

viennent donner leur avis. Cinq mois plus tard, ils sont au plus bas 15 000 et au plus haut 70 000 à participer aux choix d'organisation du mouvement. Dans le même temps, le Parti communiste travaille depuis de nombreuses années à se transformer pour intégrer toujours plus de démocratie. ►►

« On voit émerger des aspirations à s'engager, plus informels et moins hiérarchiques, et surtout plutôt concentrées sur un thème, une bataille précise, et de moindre intensité sur la durée. »

« Le fonctionnement centralisé des mouvements se révèle efficace lors d'une campagne électorale mais peut interroger en dehors de ce cadre. »

» © Les communistes ont à plusieurs reprises fait le choix de la « forme parti ». N'y en a-t-il qu'une ? Quel sens prend la forme parti pour les communistes ?

Pour définir le mode d'organisation le plus adapté, nous nous sommes posé une question simple : quel mode d'organisation est le plus à même de donner force à notre projet de transformation sociale ?

À de nombreuses reprises, les communistes ont répondu à cette question en revendiquant la forme parti. Ils ont fait, ainsi, le choix d'un parti qui place au cœur de ses objectifs la démocratie, l'action et la maîtrise consciente du processus politique par le plus grand nombre pour participer à la prise de décisions et co-construire le chemin de l'émancipation collective.

D'ailleurs, il nous faut souligner qu'il n'existe pas un seul et même modèle qui réponde à la dénomination de « parti ». Certains sont structurés de façon très centralisée et autoritaire. C'est le cas par exemple du Front national. En France, c'est surtout l'apanage des partis de gauche, et tout particulièrement du PCF, de revendiquer une organisation et un fonctionnement qui placent l'adhérente et l'adhérent au centre du parti. Nous concernant, ce choix est en lien avec l'essence même de notre projet de société et les chemins pour y parvenir. Ainsi, notre structuration territoriale est une force, elle permet un travail essentiel : le lien avec l'adhérent pour permettre à cha-

cune et à chacun de maîtriser les enjeux et de définir l'action la mieux adaptée. Ce travail d'approfondissement du lien se fait aussi avec les acteurs et actrices de nos territoires pour diffuser largement nos idées dans la société avec l'objectif de les rendre majoritaires.

© Le Parti communiste de nouvelle génération peut-il intégrer des espaces d'horizontalité et d'intervention nouveaux pour relever les défis de notre temps ?

Le Parti communiste doit poursuivre sa révolution afin de libérer son potentiel militant. Il nous faut expérimenter de plus en plus d'espaces d'horizontalité. Mais pour ce faire de façon optimale, cela pose conjointement les questions de la centralité et de la proximité sur lesquelles nous devons travailler.

En effet, ces espaces d'horizontalité ne pourront être réellement efficaces que si nous sommes en mesure, d'une part, de centraliser l'information pour mieux la faire circuler et, d'autre part, de développer ce lien étroit avec un nombre toujours plus important d'adhérentes et d'adhérents, afin de mieux connaître leurs centres d'intérêt, leurs principaux axes de mobilisation, et aussi les domaines qu'elles et ils voudraient investir. Nous devons être capables de fournir les outils nécessaires, de proposer d'en débattre ensemble, pour mettre en lien, quel que soit leur territoire, ceux et celles qui partagent les mêmes priorités de luttes. Je signale au passage que la plateforme proposée pour travailler différents chantiers du congrès, ou encore le site des états généraux du progrès constituent de premières expérimentations. Cette proximité, il nous faut également la développer avec l'ensemble des personnes qui nous ont laissé leurs coordonnées à l'occasion des campagnes que nous menons pour poursuivre nos échanges, nos combats communs. ■

*Émilie Lecroq est membre du comité exécutif national du PCF. Elle est coordinatrice du pôle Vie du parti.

Entretien réalisé par Léo Purguette.

Organiser des débats avec les membres de l'équipe de Cause★commune, autour du thème du dossier, c'est possible !

CONTACTEZ-NOUS : redaction@causecommune-larevue.fr

Roland Weyl* réagit au dossier « Le populisme dans tous ses états », paru dans *Cause commune*, n° 3.

Contre le populisme, la souveraineté populaire



Combattre le populisme ne vise pas à dénier au peuple son pouvoir, mais au contraire à le lui garantir. En effet, le seul pouvoir légitime est le pouvoir du peuple et ce qui est illégitime est tout ce qui le lui confisque. D'ailleurs on ne rappellera jamais assez que le mot « démocratie » vient du grec antique *kratos* = le pouvoir et *demou* = du peuple, et que tout au long du XIX^e siècle la notion de souveraineté populaire a été invoquée pour combattre la confiscation de ce pouvoir par la bourgeoisie.

Cette souveraineté populaire s'exerce sous les formes les plus diverses en garantissant la pluralité et notamment les partis politiques, moyens d'organisation de la bataille des idées et de l'action sur les instruments de pouvoir, mais surtout ces moyens institutionnels que sont les lieux de délibération de représentants qu'on n'élit pas pour leur donner le pouvoir, mais pour l'exercer par leur intermédiaire, selon les instructions que leur donnent leurs électeurs et sous leur contrôle, et qui constituent l'État. Ainsi la souveraineté populaire est l'exercice permanent du pouvoir citoyen par tous les individus composant le peuple. À cela le populisme oppose une simple référence au peuple pour justifier un pouvoir prétendant agir en son nom dans son intérêt, et à susciter ou flatter des réactions purement passionnelles pour que, sous le mot d'ordre du « tous pourris » prétendant combattre une politique politicienne et professionnalisée, le peuple suive des chefs ou des factions qui lui font répudier les institutions démocratiques et se dépouille ainsi des moyens d'exercice de son pouvoir.

Par contre, sur la base d'une souveraineté populaire promue au rang de valeur universelle, la référence au peuple retrouve toute sa valeur dans la charte des Nations unies, dont le préambule commence par « Nous, peuples des Nations unies » et se termine par « avons décidé d'unir nos efforts. En conséquence nos gouvernements[...] ». Ainsi, elle ne traite pas seulement le peuple comme une masse de base mais le titulaire d'un pouvoir et dès lors, il n'est pas un peuple mondial titulaire d'un pouvoir mondial par un État mondial.

Elle retient qu'il y a des peuples différents sur des territoires différents avec des besoins et possibilités différents. Elle tient compte également de ce qu'un pouvoir ne peut être effectif que si ses instruments sont assez proches pour qu'il puisse avoir sur eux un effet. D'où ce pluriel : car la référence au peuple ne peut avoir de sens que pour en consacrer le pouvoir. C'est pourquoi surtout elle ne définit pas l'organisation mondiale qu'elle crée (l'ONU) comme un gouvernement mondial (ce en quoi voudrait la pervertir le capitalisme mondialisé)

mais comme le lieu où les peuples unissent leurs efforts.

Et de cela découle le traitement de la notion de citoyenneté : si la citoyenneté est le moyen d'exercer le pouvoir par les instruments étatiques, cela impose les États-nations, comme structures d'administration et de relations entre les peuples, chacun étant l'ensemble des êtres humains habitant sur un même territoire. Il en résulte que, comme il

ne doit pas y avoir d'État mondial, il ne peut pas y avoir de citoyenneté du monde, ni de citoyenneté internationale, mais une part internationale de la citoyenneté nationale, par laquelle le citoyen d'un État exerce son pouvoir citoyen dans les relations internationales du peuple auquel il appartient.

De tout cela il résulte que la nocivité du populisme est de convaincre le peuple de renoncer à l'exercice par lui-même de son pouvoir dans tous les domaines par les instruments dont il dispose pour cela, c'est-à-dire à l'exercice effectif de sa souveraineté au niveau national ou international. Alors, sur la base de l'exercice de la souveraineté populaire, la référence au peuple retrouve toute sa pertinence que le populisme vide de son contenu. ●

***Roland Weyl** est avocat au barreau de Paris. Il est vice-président de l'Association internationale des juristes démocrates.

« La nocivité du populisme est de convaincre le peuple de renoncer à l'exercice par lui-même de son pouvoir. »



★ MILITER ★

RUBRIQUE COORDONNÉE PAR VALENTIN BROUILLARD-DUSONG

Porter le combat des femmes sur le champ politique

Préserver des femmes aux élections municipales de 1925 alors qu'elles n'avaient pas le droit de vote, mener le combat pour obtenir ce droit de vote et lutter pour l'abolition de la prostitution à la Libération, batailler pour le droit à la contraception et à l'avortement dans les années 1970... le combat féministe a toujours été au cœur du combat communiste, depuis Engels qui écrivait en 1884 dans *L'Origine de la famille, de la propriété et de l'État* cette formule désormais célèbre : « Dans la famille, l'homme est le bourgeois ; la femme joue le rôle du prolétariat. »

Après le grand mouvement d'émancipation de la fin du XX^e siècle, où la lutte pour l'égalité a imposé une série d'avancées démocratiques et sociales, nous assistons en ce début de XXI^e siècle à ce qui pouvait apparaître comme un essoufflement, couplé d'une contre-offensive idéologique des réactionnaires. Des Éric Zemmour de tous poils pouvaient parader sur les plateaux télévisés sans qu'aucun s'en émeuve ; la télé-réalité annonçait le retour de la « femme

objet », parfaitement complétée en cela par une poussée des intégrismes religieux sur fond de « choc des civilisations »... Les progressistes s'alarmaient à juste titre de ce qui semblait annoncer

quasi générale, d'aucuns répétant que l'égalité était maintenant assurée, et qu'il n'y avait plus à se battre. Et, en cet automne 2017, il fallut la parole d'une femme, d'une actrice, pour

« Derrière ce cri collectif, c'est bien un système qui est remis en question : ce capitalisme qui entretient le patriarcat comme mode de domination, qui transforme les individus en marchandises et les rapports humains en rapports de consommation oppressive. »

une « vague brune », sur fond de politiques d'austérité frappant toutes les institutions de défense des droits des femmes (plannings familiaux, structures d'accueil, centres de planification) et de ce qui semblait être une indifférence

briser le mur du silence. Une femme, suivie par des milliers d'autres, pour dénoncer sur la place publique l'oppression permanente bel et bien vivante d'une moitié de l'humanité, sous sa forme la plus crue : les violences faites

Abécédaire

FÉMINISME. Ensemble des courants de pensée qui prônent l'égalité entre les hommes et les femmes. Contrairement à ce qu'affirment les réactionnaires, il ne s'agit pas d'inverser la domination mais de l'abolir, le féminisme ne porte donc aucune forme de « violence », et dire que « l'on est pour l'égalité mais pas féministe » est un non-sens.

GENRE. Ensemble des différences non biologiques entre le masculin et le féminin. Construction sociale qui forge les comportements et les personnalités en profondeur, au cœur de l'édification de l'identité.

NEUTRALITÉ. Illusion souvent présente dans les organisations de gauche, selon laquelle il suffirait d'être favorable à l'égalité en théorie pour qu'elle se réalise en pratique. Rien n'est « neutre » : dès lors qu'il s'agit de lutter contre des préjugés sociaux, il faut être volontariste.

PARITÉ. Principe d'organisation contraignant visant à corriger de manière volontariste les inégalités construites par la société. La parité ne peut se limiter à la composition administrative de nos directions, elle doit aussi se décliner dans la pratique quotidienne (tours de parole, répartition des responsabilités, etc.).

PATRIARCAT. Forme d'organisation sociale fondée sur la détention de l'autorité (morale, intellectuelle, technique, politique, etc.) par les hommes. Trait structurellement inégalitaire de l'organisation des sociétés humaines concernées.

VIOLENCES. Aussi bien physiques (agressions, coups et blessures, viols...) que psychologiques (harcèlement, sexisme, etc.). Ces dernières sont plus insidieuses et parfois plus difficiles à repérer, mais peuvent être tout aussi destructrices.

aux femmes. Au travers du mouvement #MeToo / #Balancetonporc, c'est cette aspiration à l'égalité qui ressurgit tel un torrent et déferle sur la société, cette aspiration toute simple au droit à la dignité et à la paix.

En face, les réactionnaires aboient, les « libéraux » s'agitent et brassent de l'air en espérant que ça passe. Car derrière ce cri collectif, c'est bien un système qui est remis en question : ce capitalisme qui entretient le patriarcat comme mode de domination, qui transforme les individus en marchandises

et les rapports humains en rapports de consommation oppressive. Au travers de la lutte des femmes, c'est la lutte des classes qui refait surface sur un terrain où ils ne l'attendaient pas. C'est ce dont ils ont peur, et c'est pour cela qu'ils tentent par tous les moyens de faire diversion.

En tant que communistes, nous devons saisir l'ampleur des enjeux autour de ce combat. Il nous faut évidemment prendre la mesure des progrès qu'il reste à faire pour garantir l'égalité dans notre organisation mais, au-delà de ça,

c'est bel et bien dans la société que nous devons mener la bataille. Le Parti communiste peut être un outil pour permettre à ces milliers de femmes de s'organiser pour porter ce combat sur le champ politique, et pour cela c'est dans l'espace public qu'il faut intervenir. Ce numéro se donne pour objectif de vous y aider, chacune et chacun à votre niveau, en déclinant localement des actions et des initiatives concrètes. ●

Jérémie Giono

Un combat au cœur de la lutte de classes

Entretien avec **Hélène Bidard**, coresponsable de la commission nationale Droit des femmes/Féminisme



© Comment analyses-tu la période que nous vivons, du point de vue du combat féministe dans notre pays ?

Nous assistons ces derniers mois à une véritable révolte internationale sur la question des violences faites aux femmes. Elle prend des formes originales, via les réseaux sociaux notamment, mais c'est le seul mouvement social d'ampleur dans la période, et qui dure !

Pour autant, si le cœur du mouvement féministe formule des revendications, celles-ci n'arrivent pas pour l'instant à passer le mur médiatique. Mais le fait que la haute bourgeoisie ait été contrainte de s'organiser pour protéger les siens (au travers de la « tribune anti-Meetoo ») est le symptôme que ce combat est majoritaire dans la société : il existe une brèche profonde dans le système de domination patriarcal.

© Quel doit être le rôle du Parti communiste dans cette période ?

Ce qu'il faut comprendre – et expliquer –, c'est que la lutte pour les droits

des femmes n'est pas une lutte parmi d'autres, à ranger aux côtés des sujets dits « sociétaux » : dès lors qu'il y a une violence genrée, il y a un contrôle des rapports sociaux qui s'exerce par la violence. Combattre cela, c'est se battre pour libérer le potentiel humain émancipateur, sur tous les plans. Féministes communistes, nous affirmons donc que ce combat est bien au cœur de la lutte des classes. Il faut prendre conscience du potentiel révolutionnaire de ce mouvement. Par conséquent, notre rôle doit être de pousser pour permettre la transformation de la révolte en mouvement conscient, par la cristallisation de revendications concrètes qui appellent une réponse institutionnelle. Nous devons briser la stratégie de communication de l'Élysée, qui multiplie les annonces tout en baissant les budgets alloués.

© Comment s'y prendre concrètement ?

Le premier enjeu, c'est la formation des communistes sur le sujet : apprendre à comprendre le système patriarcal,

son existence propre et sa dialectique avec le capitalisme. En partant de là, nous pouvons articuler la réflexion sur l'évolution de nos pratiques « internes » avec l'engagement dans l'action « externe », de sorte à porter un discours identifiant et engageant pour les femmes, à parler par et pour elles, afin d'être identifié comme un outil d'émancipation par elles.

Il ne faut pas hésiter à prendre contact avec les forces organisées qui mènent ce combat, associations et syndicats, pour échanger ensemble sur les actions qu'il est possible d'engager en commun. Le mouvement féministe est divers, mais a en commun la recherche de l'émancipation ; nous pouvons donc avancer ensemble.

Au-delà de la réflexion, il est ensuite fondamental de passer à l'action, en construisant des initiatives publiques. En phase de préparation, il est important de déconstruire les présupposés inculqués par la société, en utilisant différents outils de régulation de l'échange pour rétablir activement l'égalité réelle : elle ne s'installe pas naturellement, elle s'organise. Garantir la libération de la parole, l'écoute, l'horizontalité, c'est fournir un espace quasi unique, donc c'est être utile, c'est un point de départ.

Enfin, il est important de porter un discours unifiant, en partant des préoccupations des femmes, de leur vécu concret. La réduction du temps de travail à 32 heures est une revendication féministe, en cela qu'elle libère le temps pour l'égalité domestique et met fin aux temps partiels imposés... Cette approche est largement généralisable, et doit l'être si nous voulons nous adresser aux femmes pour leur donner les moyens de défendre leurs droits ! ●

Pratiques externes

Le Parti communiste peut et doit agir au cœur de la société pour porter le combat féministe dans l'espace public.

SOLLICITER LE MOUVEMENT FÉMINISTE DANS SA DIVERSITÉ

-> Ce mouvement est varié, depuis les structures institutionnelles jusqu'aux associations militantes, voire activistes, en passant par les collectifs d'accompagnement qui déploient leur action au quotidien. Solliciter des forces féministes pour préparer une initiative, c'est contribuer à fédérer ces forces sur une action commune, c'est profiter de leurs expériences, c'est construire des liens utiles au combat commun.

-> Faire appel à des forces féministes existantes, c'est pouvoir constituer des initiatives variées, c'est donner de la visibilité à leurs combats spécifiques comme au combat politique plus largement.

-> Participer aux collectifs féministes interorganisations en tant que parti, c'est contribuer aux actions menées ensemble, et apporter notre propre regard pour enrichir la réflexion collective.

CONSTRUIRE DES TEMPS DE LIBÉRATION DE LA PAROLE

Le premier besoin d'un mouvement d'émancipation, c'est de verbaliser. La dimension de libération de la parole est donc importante sur ce combat qui touche très souvent au vécu intime, plus encore peut-être que pour d'autres.

-> La formule « café-débat » permet un échange plus convivial que la traditionnelle réunion publique, grâce à un agencement et à une animation plus chaleureuse.

-> La présence de témoignages d'intervenantes peut permettre de lancer l'échange autour des expériences de chacune, en plaçant les animatrices sur un plan d'égalité avec les participantes. ●

Pratiques internes

Le Parti communiste n'est pas coupé de la société, et sans que nous nous en rendions compte, nous avons tendance à reproduire les schémas dominants : majoritairement, les hommes prennent plus facilement la parole en public, ont plus confiance en eux et, *in fine*, acceptent plus facilement des responsabilités.

LA PRISE DE PAROLE EN RÉUNION

-> Faire des statistiques de répartition des prises de parole, en nombre d'interventions et en temps de parole, et les communiquer à la fin des réunions pour sensibiliser l'ensemble des camarades.

-> Mettre en place un tour de parole avec inscription et limitation du temps de parole.

-> Travailler en petits groupes pour libérer la parole.

-> Séquencer les réunions en plusieurs points, répartir les introductions, anticiper celles-ci pour permettre aux camarades les moins à l'aise de préparer les points introductifs..

L'INVESTISSEMENT MILITANT

La vie de famille repose bien trop souvent sur les femmes, et nos réunions peuvent parfois entrer en conflit avec le fait de garder les enfants.

-> Revoir les horaires de réunion avec les personnes concernées : le soir n'est pas forcément le plus pertinent. Sonder les camarades, expérimenter différents horaires.

-> Créer un système de « garderie » pendant les réunions longues, organisé et assumé par le parti. Par exemple, ce système a été mis en place pendant les universités d'été, en faisant appel à des JC titulaires du BAFA.

LA PRISE DE RESPONSABILITÉ

-> Dans la mesure du possible, chercher à construire des binômes paritaires sur chaque responsabilité.

-> Consacrer une attention particulière à la montée en compétences, l'émergence et l'affirmation des camarades féminines, notamment dans l'accès aux formations politiques et au pilotage d'initiatives militantes.

En résumé, ne pas se laisser aller au « naturel » qui conduit à reproduire « naturellement » le fonctionnement de la société, mais au contraire faire évoluer nos pratiques avec volontarisme ! ●

#MeToo et nous



Trois questions à **Camille Lainé**,
secrétaire générale du Mouvement
jeunes communistes de France (MJCF)

© Comment avez-vous ressenti
le mouvement « MeToo »
dans la jeunesse ?

Il faut d'abord dire qu'on assiste depuis plusieurs années à une prise de conscience accrue sur la question de l'égalité au sein de la jeunesse, que nous ressentons au MJCF par un vrai regain d'intérêt. De ce fait, de nombreuses femmes du MJCF ont participé à cette grande libération de la parole sur les réseaux sociaux, et nous avons immé-

diatement pris la mesure de l'ampleur de ce mouvement.

Même si nos générations ont vécu dans un environnement différent de celui de nos parents – le travail des femmes est désormais la norme, de même que, pour une part, le partage des tâches ménagères, même si l'essentiel de la charge mentale liée au foyer repose toujours sur les femmes –, il faut souligner que les victoires spécifiques du XX^e siècle n'ont pas aboli pour autant la domination mas-

culine, qui reste un trait structurant de notre société. Il est donc logique que la jeunesse d'aujourd'hui soit motrice sur la poursuite de ces combats, notamment pour l'éradication des violences faites aux femmes.

© Quelles actions politiques
le MJCF a engagées suite
à ce mouvement ?

Le MJCF était déjà partie prenante du mouvement féministe avant « MeToo » : nous participons depuis près de dix ans au CNDF (Collectif national pour les droits des femmes), et nous organisons chaque année des actions autour du 8 mars (journée internationale de lutte des droits des femmes) et du 25 novembre (journée internationale contre les violences faites aux femmes).

Construire une commission féminisme dans les fédérations



Entretien avec **Véronique Marouzé**, responsable de la commission
Féminisme au sein de la fédération des Bouches-du-Rhône.

Le combat féministe de Véronique Marouzé, membre de la section d'Aix-en-Provence, ne date pas d'hier. C'est même ce qui l'a conduite au parti. Tout d'abord adhérente d'Osez le féminisme, elle prend conscience de la nécessité de l'engagement au parti pour prolonger son combat. Dès lors, Véronique va agir pour mobiliser à la fois les camarades sur cette thématique, et pour inscrire cette action au quotidien dans le département. Lorsqu'elle devient secrétaire de la section d'Aix, la commission Féminisme est alors embryonnaire, et il y a du travail. Cela a commencé par des actions « internes », notamment une formation sur le féminisme, avec l'implication soutenue de Pierre Dharréville, alors secrétaire fédéral.

S'ensuit une montée en puissance, et lorsqu'elle est chargée de la commission au niveau fédéral, Véronique est porteuse d'une grande ambition : construire une équipe qui s'empare de cette question avec un ou une référente dans les quarante-deux sections du département. Véronique souligne l'apport efficace de la commission nationale du parti qui se réunit à Paris le samedi, permettant aux camarades de province de s'impliquer.

Aujourd'hui, le chemin reste encore long, mais les premiers fruits commencent à être récoltés.

Véronique souligne tout d'abord que cette question est mieux prise en compte dans la fédération, attentive à ce sujet. De plus, une information efficace au sein du parti a permis une implication grandissante

des camarades dans les actions et mobilisations menées par le collectif « Droit des femmes », dont le PCF est membre actif. La visibilité de ces combats et la présence des communistes dans ceux-ci sont très positives.

La Marseillaise a sollicité les camarades pour un débat sur la question des violences faites aux femmes, avec double page dans le quotidien et enregistrement audio réécoutable sur le site Internet de l'organe de presse.

Finalement, l'expérience de Véronique Marouzé et des camarades des Bouches-du-Rhône invite à se saisir à bras-le-corps de cette question en menant de front, dans l'organisation et dans la société, un travail de sensibilisation conduisant à l'implication politique du plus grand nombre. ●

Nanterre : front uni contre les violences !

Cette année, nous avons été à l'initiative d'une conférence publique juste après la manifestation du 25 novembre, sur le thème « Balance ton porc, et après ? » pour commencer à tracer des perspectives politiques sur la durée. Nous avons débattu et voté une résolution lors de l'assemblée nationale des animateurs et animatrices du mouvement de décembre 2017, avec pour objectif de nous doter d'un plan de travail ambitieux pour 2018. Au programme notamment, faire de la traditionnelle semaine du féminisme, qui se tient autour du 8 mars, un événement d'ampleur : il ne s'agira plus seulement d'organiser des conférences dans les universités, mais aussi d'impulser dans chaque département des actions dans l'espace public, pour rendre visible ce combat auprès des jeunes.

© Et sur le plan interne, en termes de pratiques d'organisation ?

Nous n'avons pas attendu que *Le Monde* fasse un article pour agir sur le sujet : dès novembre, nous avons ouvert notre conseil national sur une séance d'échanges et de formation sur ce sujet, et nous avons constitué un groupe de travail au sein de la direction nationale pour préparer notre semaine du féminisme. On peut noter une réelle prise de conscience, y compris chez les jeunes hommes : une nouvelle révolution s'opère sur le plan des mentalités, ce qui est un vrai point d'appui pour l'avenir.

Si la parité est devenue la norme au plan national, il reste encore beaucoup à faire pour permettre aux jeunes femmes de prendre toute leur place dans le mouvement, au plan local comme au plan national, et nous allons redoubler de volontarisme dans ce domaine. Un plan de formation des responsables est en cours de construction, en partenariat avec des professionnels de ce domaine. ●

Dans le cadre des états généraux du progrès social, la fédération des Hauts-de-Seine et la section de Nanterre ont organisé début février une initiative féministe « Violences sexistes et sexuelles : tolérance zéro ». Six intervenantes ont pu développer l'ensemble des facettes des violences qui s'expriment dans la société, depuis les violences au travail, avec une syndicaliste de la CGT, jusqu'aux violences spécifiques subies par les femmes migrantes, avec la présidente de l'ASTI (Association de solidarité avec toutes les immigré-es) du territoire. La présidente de la section locale de Femmes solidaires a présenté les initiatives de sensibilisation menées par l'association en milieu scolaire, et la responsable de l'Observatoire des violences faites aux femmes de Seine-Saint-Denis est revenue sur les mesures mises en œuvre par cette institution, bâtie au temps où la majorité communiste dirigeait le département. Elsa Faucillon, députée, a conclu en mettant en perspective le combat politique du Parti communiste aux côtés des femmes et du mouvement féministe.

Ce débat public s'inscrivait dans la continuité de deux autres initiatives menées en novembre et décembre, les « rendez-vous féministes ». Impulsées par Lauren Genthon, conseillère départementale communiste de Nanterre, ces actions ont allié débats publics, informations sur les dispositifs d'aides et les droits, temps de libération de la parole, et même une initiation de self-défense avec une championne de boxe française !

Au travers de ces actions, les communistes de Nanterre agissent sur tous les fronts du combat féministe. D'un côté, il s'agit de renforcer la démarche « MeToo » en encourageant les femmes à s'exprimer et à faire valoir leurs droits ; de l'autre, ces temps permettent de formuler des revendications politiques structurantes en terme de politiques publiques ; enfin, tout le processus est construit avec l'ensemble des forces féministes du territoire, aussi bien syndicales qu'associatives ou institutionnelles. Une très belle expérience de déclinaison offensive de la campagne féministe du PCF ! ●

« La lutte contre les violences faites aux femmes est un combat qui est le nôtre, car il ne peut y avoir d'égalité entre les femmes et les hommes si on ne débarrasse pas la société de ce fléau. Il est donc inadmissible que de tels agissements existent dans nos organisations politiques. Face au harcèlement sexiste et sexuel, c'est tolérance zéro ! »

Pierre Laurent, secrétaire national du PCF • 8 janvier 2018

Le conseil national de juin 2017 a proposé la convocation d'un congrès national extraordinaire du Parti communiste français. *Cause commune* nourrit le débat. Jusqu'au congrès.

Un coup d'accélérateur !

Les communistes ont décidé d'un congrès extraordinaire et, dans le même mouvement, de s'en donner le temps et les moyens. Des centaines de contributions ont déjà été versées sur le site congres2018.pcf.fr ; les États généraux du progrès social ont été une étape utile. Le processus est enclenché. Pour autant, le temps file et on sent bien qu'il nous faut passer la vitesse supérieure. L'élection de la commission du texte, le 22 février, par le Conseil national en vue de l'élaboration de sa proposition de base commune de discussion, s'inscrit dans cette dynamique. La commission n'entend pas, en effet, travailler en vase clos. Pour répondre aussi pertinemment que possible aux questions passablement gigantesques auxquels les communistes sont aujourd'hui confrontés, il faudra bien plus que vingt-deux camarades. Il faudra au moins les expériences, les réflexions, les expérimentations de dizaines de milliers de communistes et, sans doute, au-delà d'eux encore. C'est aussi cela le pari d'être un parti communiste : le pari de l'intelligence collective, le pari de l'écoute, de la confrontation serrée et fraternelle dans le souci de révolutionner ce vieux monde, bien loin des plates intrigues qui font les délices d'une bourgeoisie vaudevillesque et ragoteuse.

POURQUOI ÊTRE COMMUNISTE AU XXI^e SIÈCLE ET QU'ENTENDONS-NOUS PAR LÀ ?

La question n'est évidente qu'en apparence, en France comme ailleurs. Pourquoi le taire ? C'est une âpre question sur laquelle, pour partie, nous butons depuis longtemps. Celui qui veut entendre trouvera bien des positions disparates entre le projet à ficeler nous-mêmes et la page blanche à faire remplir par autrui, entre le mouvement sans but et le but sans mouvement. Aux vieilles – cruciales et délicates – questions (propriété, place de l'État, questions de classe et articulation de celles-ci à celles qui ne s'y fondent pas entièrement...), s'ajoutent inévitablement les nouvelles : communs, 99 %, ubérisation... Par-delà les expériences d'hier dont on nous colle les Goulag à la peau, c'est avec notre monde présent qu'il nous faut surtout nous battre

« C'est avec notre monde présent qu'il nous faut surtout nous battre pour voir clair et trouver les voies révolutionnaires de notre temps. »

pour voir clair et trouver les voies révolutionnaires de notre temps. Si le combat communiste a un sens en ce siècle, c'est dans le monde présent qu'il s'agit sans aucun doute de le trouver. La question est difficile mais chacun mesure qu'elle est d'importance cardinale. Nous n'en sortirons pas en la déléguant, en nous déroband, en fermant les yeux : c'est à nous toutes et tous, travailleuses et travailleurs de ce pays, d'entrer dans cette rude danse. Ça demande plus que des slogans, des préjugés et des récitation, ça demande du travail, de la confrontation et de l'écoute : plus le cercle de celles et ceux qui en joueront sera grand, plus grande sera notre chance de parvenir à dire juste et faire fort.

LA QUESTION STRATÉGIQUE

Elle se profile vite car il ne s'agit pas de se mettre d'accord sur un rêve mais de sortir dans les faits du cauchemar qui s'esquisse. Avoir un but n'est pas inutile dans pareille mission mais connaître le terrain de la bataille n'est pas moins important. Sommes-nous d'accord sur l'analyse de ce terrain ? Rien n'est moins sûr... « Le monde a changé » dit-on parfois – sans grand risque de se tromper il est vrai. En quoi ? Et quelle incidence cela doit-il voir sur notre stratégie communiste ? Ajoutons que la question des aspirations, idées et représentations de notre peuple – et des classes qui le composent – ne sont sans doute pas secondaires si l'acteur collectif révolutionnaire est bien à chercher de ce côté-là. « Nous avons perdu la bataille idéologique » entend-on ici ou là, dans le Parti communiste.

« Il nous faut maintenant élargir hardiment le nombre de celles et de ceux qui participent à ce travail – quelle que soit l'entrée qui sera la leur. »

Vraiment ? Toute la bataille ? Par-delà la sentence, il faut creuser, sans optimisme d'avance décrété ni spleen romantique. Doit-on vraiment envisager de répondre étroitement à la question des alliances électorales sans avoir fait, ensemble, ce travail stratégique préalable ?

On pourrait développer encore l'importante question des bilans ou les audacieuses transformations du PCF à envisager pour en faire un parti pleinement utile et efficace face aux tâches qui l'attendent mais il ne s'agit vraiment pas de conclure avant d'avoir mené sérieusement ce travail, collectivement, aussi loin que possible.

Certains camarades se sentent un peu écrasés par cet ample ordre du jour du congrès – mais peut-on supprimer une question quand elle se présente à la porte du monde réel ? L'important n'est sans doute pas que chacun traite tout avec esprit d'entomologiste, mais il nous faut maintenant élargir hardiment le nombre de celles et de ceux qui participent à ce travail – quelle que soit l'entrée qui sera la leur. C'est la condition incontournable pour que ce congrès qui doit être extraordinaire, le soit effectivement dans la vie. C'est un défi mais qui a dit que les communistes n'étaient pas femmes et hommes à le relever ? ●

Le 22 février, le Conseil national a élu une commission pour élaborer sa proposition de texte de base commune en vue du congrès extraordinaire

- 87 voix pour (82,1 %)
- 19 voix contre (17,9 %)
- 20 abstentions

Le projet de base commune sera soumis au Conseil national les 2 et 3 juin. Il doit traiter, de manière cohérente et rassembleuse, les thématiques décidées : • le sens du combat communiste • l'état de la société française dans la mondialisation capitaliste • le bilan et l'orientation de notre démarche stratégique • les transformations du Parti • les élections européennes.

La rédaction de ce texte doit se mener sur la base du travail des chantiers chargés d'animer les réflexions et de recueillir les contributions. Aussi, d'ici juin, le calendrier de travail arrêté est le suivant : les responsables de chantier et de thématique devront établir une pré-note remise à la commission du texte le 15 mars et une note complète avant le 15 avril. La commission, sur cette base, rédigera un pré-projet de base commune qui sera soumis aux membres du CN début mai et organisera son travail durant mai dans un aller-retour avec les chantiers et les membres du CN.

La commission élue est composée de 22 membres à parité. Elle est animée par 4 camarades à parité :

Guillaume ROUBAUD-QUASHIE, Yann LE POLLOTEC, Céline BRULIN, Céline MALAISIÉ, coordonnés par Guillaume ROUBAUD-QUASHIE.

Thierry AURY	Patrick LE HYARIC
Frédéric BOCCARA	Yann LE POLLOTEC
Vincent BOUGET	Céline MALAISIÉ
Céline BRULIN	Sarah MISSLIN
Marie-Christine BURRICAND	Bertrand PERRIN
Laurence COHEN	Guillaume ROUBAUD-QUASHIE
Cécile DUMAS	Lydia SAMARBAKSH
Frédéric GENEVÉE	Nathalie SIMONNET
Fabien GUILLAUD-BATAILLE	Hülliya TURAN
Pierre LAURENT	Marie-Pierre VIEU
Émilie LECROQ	Igor ZAMICHIEI

Des textes destinés à lancer le débat

À télécharger sur congres2018.pcf.fr

— PAR LÉO PURGUETTE —

La préparation du congrès du Parti communiste français se veut « extraordinaire » avec l'ambition d'impliquer de manière nouvelle un nombre très important d'adhérents. Pour cela, le processus de discussion ne démarre pas, comme c'est le cas habituellement, par un projet de base commune présenté par la direction nationale. Il se structure en chantiers thématiques sur lesquels chaque communiste est invité à s'exprimer. Les cellules, sections et fédérations sont également sollicitées pour organiser des échanges collectifs à propos des questions soulevées au sein de chaque chantier. « Afin d'avancer dans le débat, les collectifs d'animation des cinq thématiques ont produit chacun une première note d'étape qui problématise les enjeux et permet d'instruire le débat, et de le démultiplier dans nos sections et fédérations. Les équipes de l'ensemble des chantiers sont disponibles pour animer dans les sections et les fédérations des initiatives et des débats », indique Yann Le Pollotec dans son rapport au conseil national du 9 février. Les notes qu'il évoque sont disponibles en ligne et téléchargeables sur le site congres2018.pcf.fr, dédié au congrès. Elles sont autant d'outils au service des communistes pour initier leur débat et lui permettre de se déployer. Elles peuvent servir d'introduction à un échange ou de matière à réflexion individuelle pour susciter des contributions. À titre d'illustration, la note sur le sens de l'engagement communiste interroge : « La perspective communiste ne consiste-t-elle pas dans cette grande orientation politique de classe qui

change radicalement les réponses à ces questions ? Qui décide ? Le combat communiste ne demande-t-il pas que ce soient les producteurs de richesses qui décident. Selon quelles finalités ? Le combat communiste ne demande-t-il pas que ce soient les besoins du plus grand nombre ou, plus profondément et largement, les finalités fixées démocratiquement par les producteurs de richesses eux-mêmes ? »

La note portant sur la démarche stratégique des communistes propose de « repenser nos constructions politiques dans le nouveau paysage » en agissant « dans plusieurs directions simultanément : initiative communiste et rassemblement, débattre de la notion de gauche, inventer des formes nouvelles d'intervention citoyenne, repenser nos alliances, la place des élections, réévaluer le rôle de nos élus... ».

Autre exemple : la note qui traite des transformations du PCF recense « les questions premières et essentielles auxquelles nous devons tenter de répondre collectivement ». En voici les principales : « Comment être le parti qui prend en compte les mouvements, les nouvelles aspirations ? Face aux interrogations ou défiances envers les organisations politiques, quel apport de la forme parti pour engager la transformation sociale. Comment organiser efficacement notre structuration pour agir et incarner la transformation sociale ? »

C'est de la réflexion de l'ensemble des communistes qui auront contribué à ces différents chantiers que la base commune de discussion – à proprement parler – sera issue. ●

Rendez-vous sur congres2018.pcf.fr

 CONSULTER L'AGENDA DU CONGRÈS 2018

 CONSULTER LES CONTRIBUTIONS HORS CHANTIER

 CONSULTER LA CHARTE D'UTILISATION DU SITE DU CONGRÈS

 TÉLÉCHARGER LES DOCUMENTS DU CONGRÈS

Vive les Européennes libérées !

— PAR ANNE SABOURIN* —

Et si la question des droits des femmes devenait la lutte centrale de la période ? Et pourquoi pas un enjeu politique qui concernerait tout le monde ? Mesurons la force et l'étendue de ce qu'il convient de qualifier de mouvement social international. Des centaines de milliers de femmes, à travers les réseaux sociaux mais aussi des manifestations comme la Marche des femmes aux États-Unis et au Canada, des luttes comme celle des Polonaises contre l'interdiction de l'IVG, ou encore l'augmentation de 30 % des dépôts de plaintes pour violences sexuelles en France, viennent de faire passer un saut quantitatif et qualitatif au mouvement féministe. Il y a des moments historiques où se forment de nouvelles majorités sociales, où des luttes polarisent les débats, où l'on peut raisonnablement espérer des victoires. Comment faire émerger les revendications et qu'allons-nous faire collectivement de ce potentiel libéré pour la conquête des droits des femmes ?

Depuis l'angle de vue progressiste, l'intérêt commun des femmes d'Europe est assez évident. Des luttes se sont développées contre les politiques d'austérité qui, non seulement empêchent l'application des droits existants par la destruc-

tion des services publics, des structures dédiées à la lutte contre les violences, la baisse des subventions publiques aux associations, mais qui en plus, en faisant basculer des pans entiers de nos sociétés dans la misère et la difficulté de vie, ont eu pour conséquence une augmentation des violences domestiques et du crime organisé. Dans le même temps, les attaques répétées au droit du travail à l'échelle européenne à travers une succession de lois (encore dernièrement avec les ordonnances Macron) ont augmenté le chômage et la précarité et entravent l'autonomie financière des femmes. Dans la foulée, les féministes européennes ont combattu une offensive contre le droit à l'IVG (loi Gallardon en Espagne) et, au-delà, le développement coordonné d'une vision réactionnaire de la famille portée par les extrêmes droites européennes et les droites radicalisées.

Bref, relancées ces dernières années, les luttes des femmes en Europe sont à un tournant. À travers les revendications d'un droit à l'espace public, à l'égalité de traitement, à la liberté, à des rapports humains apaisés et sans domination, nous avons brisé le plafond de verre. Et l'on s'aperçoit, à part quelques provocations réactionnaires (bien que très relayées dans les médias), de l'ampleur du ras-le-bol des femmes, et de la convergence qui existe avec, si ce n'est une majorité, une grande part des hommes qui, pour beaucoup, ouvrent les yeux également sur le rôle qui leur est assigné.

Le combat pour l'émancipation des femmes traverse les classes sociales, les nationalités, les cultures, les religions

ou les origines, son émergence en mouvement uni est potentiellement révolutionnaire ! Nous sommes au moment crucial où il s'agit de faire converger les différents sujets de batailles, les différentes modalités d'action, dans la solidarité internationale. La question de la perspective politique est posée. N'est-elle pas posée en permanence, me direz-vous ? C'est vrai. Mais là, il y a une fenêtre d'opportunité. Il n'y a pas de solution clés en main face à ce défi de

« Le combat pour l'émancipation traverse les classes sociales, les nationalités, les cultures, les religions ou les origines, son émergence en mouvement uni est potentiellement révolutionnaire ! »

convergence. Mais il y a déjà beaucoup de propositions, depuis la loi-cadre contre les violences faites aux femmes en France jusqu'à la lutte pour une convergence des droits par le haut en Europe, avec ce que l'on appelle la « clause de l'Européenne la plus favorisée ». Les communistes, et plus largement les progressistes, sont en mesure de nourrir le débat, de le politiser avec cette boîte à outils féministe. Les échéances sociales, puis les élections européennes de 2019 seront autant d'occasions pour avancer sur le fond comme sur la mise en lumière de celles et ceux qui portent ce combat. ●

*Anne Sabourin est membre du comité exécutif national du PCF, chargée des questions européennes.

Paradis fiscaux, bancaires et judiciaires

Les députés communistes persévèrent

Les paradis fiscaux constituent un boulon essentiel de la machine financière. Ce sont ces lieux où l'argent est déversé, caché aux États et *in fine* à leurs citoyens. Selon les études, cela représente un manque à gagner de 80 milliards d'euros pour l'État français. Un argent qui devrait être imposé et servir à améliorer les transports publics dans un piteux état, financer nos écoles, et permettre à chacun d'accéder à des soins gratuits.

Pour contrer ce système, les députés communistes ont déposé une proposition de loi visant à établir une liste française des paradis fiscaux.

L'article premier propose une réforme volontariste de la liste française des paradis fiscaux, dits « États ou territoires non coopératifs » (ETNC) tels que définis à l'article 238-0 A du code général des impôts. Il est d'abord proposé une refonte puissante des critères définissant ces ETNC, afin de les rendre plus conformes à la réalité fiscale mondiale actuelle. Cette refonte prend en premier lieu appui sur les derniers travaux en matière d'échange d'informations et de lutte contre l'érosion des bases fiscales menés au niveau international, en particulier dans le cadre de l'OCDE.

Elle vise ensuite à cibler les pratiques fiscales les plus nocives à la coopération internationale, tels l'opacité, la création de structures juridiques visant à attirer artificiellement les bénéficiaires ainsi que l'ensemble des régimes fiscaux dommageables, dont les conséquences s'avèrent préjudi-

ciales pour les autres États ou territoires. Le recours à des taux d'imposition faibles, voire nuls, symboles d'une concurrence fiscale déloyale et mortifère, ouvre une dangereuse brèche dans le financement de l'action publique et en matière de justice fiscale, au détriment des populations les plus fragiles, une faille qu'il convient de colmater.

« La démocratie doit être un outil puissant pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. »

Enfin, en vue d'en assurer l'efficacité, la proposition limite les exemptions géographiques qui, bien souvent, minent la portée des listes de paradis fiscaux. Pour autant, il convient d'accorder, au moment de l'élaboration

de la liste des ETNC, un traitement particulier à certains États ou territoires, notamment ceux dits « les moins avancés », à revenus faibles, dès lors qu'ils ne sont pas reconnus comme des centres financiers ou comme ayant une activité financière importante.

UNE COP DE LA FINANCE MONDIALE

Bien souvent, en effet, les pays les moins avancés – catégorie d'États définie au niveau de l'Organisation des nations unies (ONU) – sont très éloignés des standards de transparence définis par l'OCDE, dont les membres disposent généralement de revenus bien plus importants. Il n'y a donc pas lieu de les intégrer à cette liste des ETNC. En revanche, au niveau international, l'ONU doit de toute urgence se saisir des problématiques posées par les dérives de la finance mondiale, la fraude et l'évasion fiscales afin de les appréhender dans leur globalité. À l'instar du combat mené contre le réchauffement climatique, la France pourrait être à l'initiative d'une grande confé-

Les principaux paradis fiscaux 273,5 milliards \$



rence des parties (COP) de la finance mondiale, sous l'égide des Nations unies, comme le proposait la résolution européenne pour une conférence des parties (COP) de la finance mondiale, l'harmonisation et la justice fiscales, adoptée par l'Assemblée nationale le 2 février 2017. Dans la lutte contre l'évasion fiscale, l'opacité est l'ennemi de l'efficacité. C'est pourquoi l'élaboration de cette liste, tout autant que sa mise à jour annuelle doivent être parfaitement transparentes, s'insérer avec récurrence dans le débat public, dans un esprit de dialogue entre le pouvoir exécutif et la représentation nationale, à la hauteur des dégâts que l'évitement fiscal fait peser sur l'ensemble des sociétés.

UNE LISTE DES ETNC SOUS LE REGARD DES CITOYENS

L'article premier propose ainsi de placer l'élaboration de la liste des ETNC sous le regard des parlementaires et donc des citoyens, protégeant ainsi cette nouvelle nomen-

« Le recours à des taux d'imposition faibles, voire nuls, symboles d'une concurrence fiscale déloyale et mortifère, ouvre une dangereuse brèche dans le financement de l'action publique. »

clature nationale de la force diplomatique d'États ou territoires peu enclins à participer à la coopération fiscale internationale.

Reprenant les dispositions prévues à l'article 6 de la loi n° 2013-672 du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires, l'élaboration de cette liste des ETNC ferait l'objet d'un débat chaque année devant les commissions permanentes, compétentes en matière de finances et d'affaires étrangères de l'Assemblée nationale et du Sénat, en présence du ministre des Finances.

Malgré l'adoption de ces dispositions lors de la précédente législature, ces

débats n'ont pas eu lieu. En vue d'en garantir la bonne tenue, cette proposition de loi prévoit que le gouvernement, dans un premier temps, remette au parlement un rapport sur l'application des nouveaux critères prévus par l'article 238-O A du code général des impôts, au plus tard un mois après la publication au cours du premier mois de l'année de l'arrêté dressant la liste des ETNC.

Ce rapport pourra notamment détailler les motifs justifiant l'ajout ou le retrait d'un État ou d'un territoire de ladite liste. Il sera l'outil opportun pour mener une revue annuelle du dispositif ETNC, évaluer les engagements pris en matière de coopération ►►

« Il est urgent d'engager une réflexion profonde sur la notion de civisme fiscal qui doit irriguer l'ensemble des relations économiques, y compris les règles relatives à l'attribution des marchés publics. »

►► fiscale au niveau international mais aussi les ajustements apportés au cadre fiscal de l'État ou du territoire. Ensuite, dans un délai de deux mois à compter de la transmission de ce rapport, il est proposé d'organiser un débat obligatoire devant les commissions des finances et des affaires étrangères des deux chambres, en présence du ministre des Finances, sur la base dudit rapport.

Ainsi, la liste française des ETNC sera enfin ancrée dans le débat public, et ce au cours du premier trimestre de chaque année. Enfin, cette proposition de loi rend possible la tenue d'un débat en séance publique autour du rapport d'application. La démocratie doit être un outil puissant pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. Cette proposition de loi entend répondre à cette exigence. Il est d'ailleurs urgent d'engager une réflexion profonde sur la notion de civisme fiscal qui doit irriguer l'ensemble des relations économiques, y compris

suader la réalisation. C'est ainsi que l'on retrouve la notion d'ETNC dans une trentaine de dispositifs préventifs et répressifs contre l'évasion fiscale en droit français, impliquant des incidences sur le régime fiscal applicable aux résidents de France effectuant des transactions avec ces États ou territoires ainsi que pour les résidents d'ETNC ou aux revenus transitant par de tels États ou territoires.

LE RENFORCEMENT DU VOLET COERCITIF

À l'heure actuelle, la portée de ces dispositifs est malheureusement à la hauteur de la liste des ETNC, c'est-à-dire faible. La refonte de cette liste doit ainsi permettre de consolider la force de frappe de ces dispositifs préventifs et répressifs. À terme, toutefois, il y aura lieu d'opérer une revue de l'ensemble de ces dispositifs en vue d'en évaluer l'efficacité en matière de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales.

« En mettant en œuvre des stratégies de contournement licites ou illicites pour leurs clients ou pour leur propre compte, des banques et des établissements financiers œuvrent en véritables chevilles ouvrières du système. »

les règles relatives à l'attribution des marchés publics.

Les opérations réalisées avec des ETNC font l'objet de dispositions fiscales spécifiques destinées à en dis-

En filigrane se pose la question des sanctions à l'égard des agents économiques ayant recours aux paradis fiscaux et des mesures dites défensives prises à l'encontre de ces États



Commandez *Sans domicile fiscal* d'Alain et Éric Bocquet dans toutes les bonnes librairies. Un outil pour comprendre les scandaleux mécanismes de l'évasion fiscale et pour les combattre.

ou territoires. Il y va de l'efficacité de ce nouveau dispositif. En mettant en œuvre des stratégies de contournement licites ou illicites pour leurs clients ou pour leur propre compte, des banques et des établissements financiers œuvrent en véritables chevilles ouvrières du système. Depuis plusieurs années, des associations, ONG et journalistes ont dévoilé le rôle primordial joué par les banques françaises en matière d'évitement fiscal. Il est temps de mettre un terme à ces agissements.

L'article 2 propose ainsi d'interdire aux établissements de crédit, dont le siège social se situe en France, d'exercer dans les ETNC. Le renforcement du volet coercitif de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales s'impose comme une évidence et sera d'une redoutable efficacité. D'autres pays ont montré la voie. C'est en mettant en place le FATCA que les États-Unis ont mis un terme au secret bancaire à l'œuvre en Suisse. Il n'est pas trop tard pour espérer : l'utopie de 2018 peut être la loi de 2019. Et le prétendu « bonheur » au « paradis fiscal » un peu moins facile qu'un simple clic sur un ordinateur. ●

De la concentration dans l'édition

Les concentrations s'accroissent dans l'édition française. Les enjeux sont financiers. Technologiques. Et idéologiques. Dans ce grand remue-ménage, on voit notamment prospérer la « catosphère ».

— PAR GÉRARD STREIFF —

Ca bouge dans le monde de l'édition. Est envisagée une fusion de La Martinière et de Média-Participations. Le nouveau groupe va se hisser au troisième rang de l'édition française, derrière Hachette et Editis, et devant Madrigall et Lefebvre Sarrut (voir encadré). Il comprendra quelque soixante maisons d'édition « avec chacune sa spécialité et son code ADN », dit-on pour rassurer. Affaire de gros sous. Derrière Hachette, il y a Lagardère. Derrière Editis, il y eut Havas, puis Vivendi, puis de Wendel et aujourd'hui l'espagnol Planeta.

Derrière La Martinière, il y a la famille Wertheimer, propriétaire de Chanel. La Martinière (cinq cents sala-

entre autres l'éditeur de la série au succès planétaire, le *Journal d'un dégonflé*.

Média-Participations (un millier de salariés), de son côté, est le leader de la bande dessinée européenne : Dargaud, Dupuis, Le Lombard. C'est l'éditeur de Lucky Luke. Il possède Spirou, Les Schtroumpfs, Boule et Bill ; il est très présent dans le manga (Naruto), les comics (Batman), les livres jeunesse (Fleurus), la pop culture (Hugin et Muninn). Média-Participations, société de droit belge, a des positions solides dans l'édition vidéo, le jeu vidéo, la production audiovisuelle et a absorbé il y a peu les éditions Anne Carrière (Marcel Rufo, Paulo Coelho). Le groupe est également très présent dans le livre religieux et pratique (Fleurus, Rustica...). Derrière Média-Participations, il y a Michelin ou Axa. Notamment.

La presse économique présente cette future fusion comme « une nécessité à l'heure du numérique et de la compétition » avec les autres formes de loisir. Certes. Les formes de l'édition ont été également chamboulées. Claude de Saint-Vincent, directeur général de Média-Participations, parle ainsi de son métier : « Nous avons changé de monde. Nous étions éditeurs de BD, de livres, de magazines, producteurs de jeux vidéo et de dessins animés ; aujourd'hui, nous sommes producteurs de contenus qui ont vocation à voyager sur tous les supports et dans tous les pays. Internet a aboli les frontières géographiques et techniques. »

Mais, derrière cette concentration, il y a aussi autre chose : la mainmise confirmée d'un puissant « lobby catho » sur une partie essentielle de la presse jeunesse. Le futur patron du nouveau groupe, Vincent Montagne, a beau être un homme discret – c'est le ►►

« Dans les années 1980, Ampère, qui va devenir Média-Participations, absorbe régulièrement, systématiquement, année après année, l'essentiel des maisons d'édition jeunesse et BD notamment. »

riés) est positionné sur les beaux livres et la littérature : les Éditions de l'Olivier, les poches Points, Le Seuil, les Éditions du sous-sol ou Delachaux et Niestlé. Cette société a su profiter du filon Arthus-Bertrand (le monde vu du ciel...) ; elle possède des filiales aux États-Unis (Abrams), en Suisse, en Allemagne. C'est

► terme que l'on retrouve systématiquement dans les commentaires de presse –, il n'en est pas moins un idéologue et un responsable reconnu d'une certaine famille de pensée catholique. Il faut dire qu'il a de qui tenir.

Ici un rapide retour en arrière n'est pas inutile. À la Libération, deux forces se partagent le monde de l'édition jeunesse, les catholiques (tendance MRP) et les communistes. Ces derniers, au fil des décennies, pour des raisons diverses, ont vu leur autorité reculer et ont perdu des positions (même s'il faut saluer une certaine résistance de la publication *Pif le chien*). Les catholiques, adossés à de puissants groupes financiers, s'en sont mieux sortis, c'est le moins qu'on puisse dire. C'est le cas de Rémy Montagne. Député MRP à la Libération, il épouse la fille Michelin et crée le groupe Ampère. Il y fédère Famille chrétienne, les maisons Fleurus ou Mame (l'éditeur de la Bible). Dans les années 1980 – est-ce un effet mitterrandien ? –, Ampère, qui va devenir Média-Participations, absorbe régulièrement, systématiquement, année après année, l'essentiel des maisons d'édition jeunesse et BD notamment.

Le groupe est assez prudent pour ne pas imposer une ligne éditoriale et assure respecter l'indépendance de ses « possessions ». N'empêche qu'il contrôle le secteur et permet de marginaliser de fait des créateurs non conformes. En 1991, après le décès du père fondateur, c'est le fils, Vincent Montagne, qui prend la suite. C'est un homme « discret », on l'a dit, mais puissant. Il préside Mage Invest, la holding de la famille Michelin. Patron du Syndicat national de l'édition (SNE), président du salon du livre 2017, cet éditeur est aussi une figure de la « catosphère », un membre éminent des réseaux chrétiens qui se sont refait une santé avec les mobilisations contre le mariage pour tous. 10 % de l'activité de son groupe sont consacrés aux livres religieux. « D'autres groupes font aussi du religieux », répète-t-il dans ses interviews, comme pour se dédouaner. Certes, mais lui occupe une position particulière. Depuis 1992, il édite la revue *Magnificat*, organe liturgique catholique qui tire à six cent mille exemplaires dans le monde. Vincent Montagne a beau refuser le qualificatif de « catho tradi », il vient d'être nommé (mars 2017) président de l'association KTO, une chaîne créée en 1999, à l'initiative de Mgr Lustiger.

C'est lui, Vincent Montagne, qui va devenir le grand patron du nouveau groupe. Certains vont peut-être dire qu'il s'agit de l'édition tendance Wauquiez, le nouveau boss des Républicains, dont on connaît les liens étroits avec le clan Michelin en Rhône-Alpes. C'est à peine caricatural. La droite en effet, dans son travail de recomposition, accorde une place toute particulière à la dimension culturelle de son projet. On le voit bien dans le rapport sur la refondation de la droite que Les Républicains ont rendu public début novembre. Le sondeur Jean-Daniel Lévy, qui a participé à l'élaboration de ce texte, note : « Les électeurs (de droite) valorisent la culture française. Cette approche moins restrictive que l'identité embrasse des valeurs telles que le patrimoine, l'histoire, au sein desquelles s'ajoute un fonds culturel catholique. Qui plus est, elle apparaît – tout du moins à leurs yeux – comme généralisante, non excluante et intégratrice. » Dans ce travail de refondation, le nouveau magnat de l'édition a sans doute une carte à jouer.

Signalons enfin une curiosité de l'opération : le nouveau groupe, très orienté à droite, va comprendre les Éditions Don Quichotte (possession de La Martinière), qui est aussi l'éditeur de Mediapart d'Edwy Plenel... ●

LE TOP 5 DE L'ÉDITION EN FRANCE CHIFFRE D'AFFAIRES 2016

N°1 Hachette

(Hachette, Lattès, Grasset, Stock, Le Livre de Poche...)

2 200 millions €

N°2 Editis

(Plon, La Découverte, Robert Laffont, Nathan, Pocket...)

816 millions €

N°3 La Martinière + Média-Participations

(La Martinière, Le Seuil, L'Olivier, Points, Dargaud, Dupuis, Le Lombard...)

206+355 = 561 millions €

N°4 Madrigall

(Gallimard, Flammarion...)

437 millions €

N°5 Éditions Lefebvre Sarrut (ELS)

(Dalloz...)

400 millions €

Source : *Livre Hebdo*

Chaque mois, *Cause commune* donne carte blanche à l'association ACRIMED (Action-CRitique-MÉDias) qui, par sa veille attentive et sa critique indépendante, est l'incontournable observatoire des médias.

« L'éco » de France Info, les patrons comme à la maison

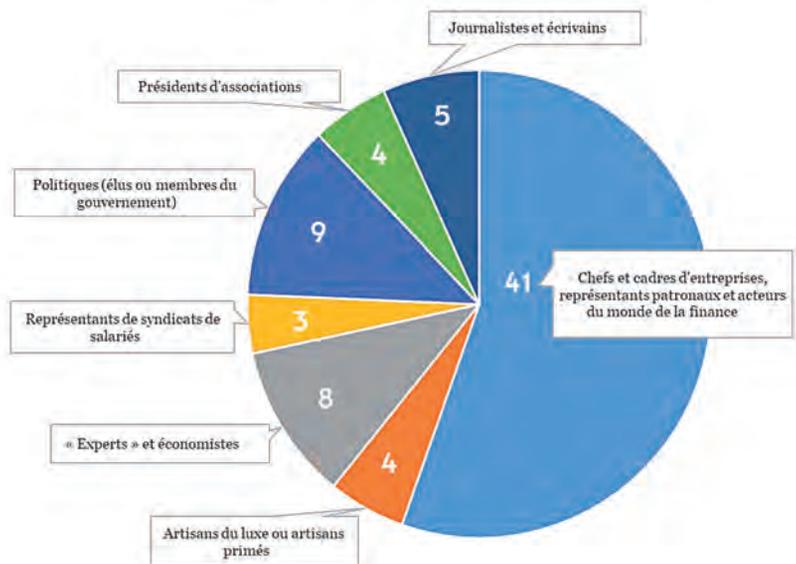
Une tribune hebdomadaire aux *Échos patrimoine* sous le titre « C'est mon argent », un « service patronal » quotidien dans « L'interview éco » : en matière d'économie, force est de constater que les émissions de France Info ont le pluralisme chevillé au corps ! Par souci d'exhaustivité, et en quête désespérée d'autres points de vue – notamment celui de salariés – sur l'économie et les entreprises, nous avons passé au crible une troisième émission, « L'éco », présentée du lundi au jeudi par Jean-Paul Chapel (l'émission est diffusée en direct à 9h20). Et nous n'avons pas été déçus...

— PAR ACRIMED —

À première vue, l'orientation de « L'éco » ne dépasse pas la ligne éditoriale des deux émissions évoquées plus haut : « Chaque jour, pendant sept minutes, Jean-Paul Chapel vous éclaire sur l'actualité économique du jour, mais vous fait également découvrir une personnalité du monde de l'entreprise : P-DG, dirigeants de *start-up*, syndicalistes mais aussi des économistes et des responsables politiques qui expriment leur vision économique. "L'éco" propose une palette d'invités très variée. Soumis à de nombreuses questions, ils doivent répondre à la fameuse "question qui fâche" du *Huffington Post* qui apporte une touche piquante à l'interview. Mais c'est toujours en musique que se termine l'émission avec la chanson préférée de l'invité. »

Diantre ! Une « palette d'invités très variée » ? Nous avons pris Jean-Paul Chapel au mot et sommes allés scruter les invités – et partant les « visions économiques » – ayant eu droit de cité sur l'antenne de service public depuis le 31 août 2017. Et, sans surprise, la « palette » est bien moins « variée » que

Répartition des invités de l'émission « L'éco » de France Info
31 août 2017 - 23 janvier 2018



sur le papier ! Sur les 75 interviews disponibles sur le site de l'émission (voir graphique), nous avons fait un constat inquiétant pour le pluralisme (et pour le service public).

D'abord, et selon la rédaction en chef, les travailleurs, chômeurs et précaires ne semblent pas être à même d'« exprimer une vision économique » ni d'« apporter un regard sur l'information » ►►

« Les travailleurs, chômeurs et précaires ne semblent pas être à même d'exprimer une vision économique ni d'apporter un regard sur l'information économique. »

► économique », pas plus que les salariés ne semblent faire partie des « personnalités du monde de l'entreprise ». Deux tâches qui incombent très majoritairement aux P-DG : les salariés *lambda* sont par exemple inexistantes dans l'émission de Jean-Paul Chapel. Un constat peu étonnant : dans le champ médiatique, la parole salariée reste reléguée, au mieux, aux micro-trottoirs, au pire, au trou noir du journalisme. Variables d'ajustement ou cautions pluralistes dans les débats télévisés, les salariés ne semblent en effet franchir le mur médiatique que lorsqu'un conflit social prend de l'ampleur. Et encore !

Ensuite, et toujours selon la rédaction en chef, le format « interview » reste la chasse gardée de personnalités « titrées » : haut gradés selon la hiérarchie d'entreprise, experts autoconsacrés connus des médias, politiques ou professionnels bénéficiant d'une « actualité » aux yeux des journalistes – publication d'un livre, réception d'un prix – et/ou d'une aura publique préalable. Un affichage plus vendeur qui parachève un mécanisme bien connu : la consécration médiatique des consacrés, ou le journalisme d'élite. Le domaine économique n'a en cela rien d'exclusif.

Deux constats pour un même résultat : au grand dam de son descriptif, l'émission « L'éco » sert quotidiennement la soupe libérale à ses auditeurs en promouvant une vision de l'économie par ses dirigeants et une image de l'entreprise par ses patrons...

DANS LE DÉTAIL... C'EST PIRE !

Un coup d'œil plus précis aux invitations confirme le défaut de pluralisme de l'émission. Le monde de l'économie et de l'en-

treprise est par exemple si restreint que la rédaction en chef se trouve parfois dans l'obligation de renouveler certaines invitations. Celle de la CGT ? Pas vraiment, sur la période observée, soit plus de quatre mois – période qui connut en outre quelques batailles sociales –, seuls trois représentants syndicaux (tous trois dirigeants) CGT, FO et CFDT furent invités ! Qui alors sur la période qui nous intéresse ? Élie Cohen, économiste aux ordres, bien connu d'ACRIMED et du film *Les Nouveaux Chiens de garde*, Christopher Dembik, économiste à Saxo Banque, et Amélie de Montchalin, députée LREM de la 6^e circonscription de l'Essonne ont eu droit à deux invitations chacun.

« Au grand dam de son descriptif, l'émission "L'éco" sert quotidiennement la soupe libérale à ses auditeurs en promouvant une vision de l'économie par ses dirigeants et une image de l'entreprise par ses patrons... »

Le monde de l'économie et de l'entreprise est même tellement restreint qu'au moment des mobilisations de salariés contre la réforme du code du travail, la rédaction en chef sous-titrait l'interview de la présidente du mouvement de patrons ETHIC, Sophie de Menthon : « Grève des fonctionnaires : le regard d'une patronne » (9/10/17). Un sens du timing impeccable, que Jean-Paul Chapel met régulièrement en pratique, lui qui invitait le 6 novembre Patrick Artus, chef économiste de Natixis,

banque internationale de financement, de gestion et de services financiers pour « revenir sur l'actualité économique autour des "Paradise Papers" »...

Le monde de l'économie et de l'entreprise est décidément à ce point restreint qu'en l'espace de six jours, le MEDEF put s'asseoir confortablement deux fois sur le fauteuil des invités de Jean-Paul Chapel :

– Thibault Lanxade, le 31/08/17 : « Quand une entreprise passe de 49 à 50 salariés, ça lui coûte 4,5 % de sa masse salariale », affirme le vice-président du MEDEF.

– Geoffroy Roux de Bézieux, le 6/09/17 : « Ce gouvernement est pro-emploi. » Le vice-président délégué du MEDEF, explique pourquoi avec la réforme du code du travail, le gouvernement va dans le bon sens.

On relèvera également quelques gâteries journalistiques, telles que la mise en avant d'« expert en méditation » (23/11/17) ou d'« expert en productivité » (29/11/17), venus en toute expertise exposer quelques gestes simples pour un meilleur bien-être (des dirigeants d'entreprise) et

quelques gestes simples pour une meilleure productivité (des salariés) !

Les invitations politiques ne brillent pas non plus par leur diversité. Sur les huit personnalités venues exposer leur « vision de l'économie », quatre font partie du mouvement En marche – dont trois membres du gouvernement –, un député UDI, un élu PS, un élu PCF et une députée du mouvement France insoumise. Le pluralisme est au beau fixe quand on constate qu'à l'invitation de trois représentants de

salariés répond celle de quatre présidents de syndicats patronaux... en plus des vingt-huit P-DG déjà évoqués.

Enfin, nous noterons que certaines semaines sont plus riches que d'autres. Ainsi fin juin/début juillet se sont jour après jour succédé :

– Pierre Gattaz le jeudi 29/06/17 : « La loi travail va dans le bon sens », Pierre Gattaz, président du MEDEF, donne son avis sur la future loi Travail.

– Xavier Niel le vendredi 30/06/17 : « On va dépasser Londres » en nombre de *start-up*, estime le créateur de la Station F [qui] explique comment il veut faire de Paris une place majeure pour les entrepreneurs.

– Alexandre Ricard le lundi 3/07/17 : « Nous participons à la lutte contre l'alcoolémie chez les jeunes », affirme le P-DG de Pernod-Ricard [qui] explique comment son entreprise lutte contre l'alcoolémie tout en continuant de grandir à l'international.

– Jean-Louis Chaussade le mardi 4/07/17 : « La nouvelle loi Travail peut rendre les choses plus simples », affirme le P-DG de Suez.

– Rémy Rioux le mercredi 5/07/17 : « Emmanuel Macron veut traiter le problème du Sahel », affirme le directeur général de l'Agence française de développement [qui] parle investissement public à l'étranger.

Mais que l'on se rassure : l'interview de Jean-Paul Chapel est toujours entrecoupée de « la question qui fâche », systématiquement confiée au *Huffington*

« Dans le champ médiatique, la parole salariée reste reléguée, au mieux, aux micro-trottoirs, au pire, au trou noir du journalisme. »

Post. Pour ne pas accabler nos lecteurs, nous n'en transcrivons que quatre :

– À Xavier Niel : « Créer sa *start-up*. À propos de Station F, vous avez dit en plaisantant à moitié qu'au-delà de 40 ans, on n'a plus de légitimité à y être. Xavier Niel, vous aurez 50 ans cette année. Est-ce que vous êtes en train de nous dire que vous êtes déjà trop vieux pour innover ? »

– À Pierre Gattaz : « Pierre Gattaz, je suis très content de vous avoir sur ce plateau. En répondant à ma question, vous allez enfin nous aider à comprendre si Macron

est de gauche ou de droite. Alors, globalement, vous êtes pour ou contre sa réforme du code du travail ? »

– À Laurence Parisot : « Vous vous êtes démenée pour rendre le MEDEF présentable, pour en faire autre chose que cette caricature de club pour grands patrons. Quand soudain, patatras ! Pierre Gattaz est arrivé avec ses gros sabots, ruinant en un rien de temps tous vos efforts. Laurence Parisot, on vous entend à chaque instant commenter l'actualité alors que vous n'avez plus de mandat. Quand est-ce que vous ferez le deuil de la présidence du MEDEF ? »

– À Muriel Pénicaud : « 1 million de chômeurs d'ici 2022. C'est un rythme de 24 000 en moins par mois jusqu'à la prochaine présidentielle. Du jamais vu depuis plus de trente ans, un rythme plus rapide que les deux grandes dernières baisses des années 2000. Muriel Pénicaud, vous nous confirmez ici et maintenant qu'Emmanuel Macron fera mieux que Chirac et Sarkozy contre le chômage ? »

Xavier Niel, Pierre Gattaz, Laurence Parisot et Muriel Pénicaud sont KO debout.

Nous écrivions à propos de l'émission « L'interview éco » de France Info que le « programme ne dépareillerait pas sur BFM Business, dans *Les Échos* ou les pages saumon du *Figaro*. D'ailleurs, si Jean Leymarie cherchait à s'y faire recruter, sans doute ne s'y prendrait-il pas autrement... » Rien à rajouter concernant cette deuxième rubrique d'interviews économiques, si ce n'est alerter Jean Leymarie que son confrère Jean-Paul Chapel est sans doute lui aussi candidat.

« Variables d'ajustement ou cautions pluralistes dans les débats télévisés, les salariés ne semblent en effet franchir le mur médiatique que lorsqu'un conflit social prend de l'ampleur. »

Nous finirons, par pur respect des coutumes de l'émission qui « se termine toujours en musique avec la chanson préférée de l'invité », avec une contribution de notre cru :

*Quand on arrive à l'usine
La gaîté nous illumine
L'idée de faire nos huit heures
Nous remplit tous de bonheur
Ah ! Ah ! Ah ! Ah ! Ouiii !
D'humeur égale et joyeuse
Nous courons vers la pointeuse
Le temps d'enfiler nos bleus
Et nous voilà tous heureux
La ï ti la la ï ti la la ï hé !*

*Merci patron ! Merci patron !
Quel plaisir de travailler pour vous
On est heureux comme des fous
Merci patron ! Merci patron !
Ce que vous faites ici-bas
Un jour Dieu vous le rendra. ●*

L'engagement des femmes dans la révolution russe

L'histoire a retenu les noms de figures exceptionnelles telles que celles d'Alexandra Kollontaï ou d'Inès Armand mais elles sont loin d'être les seules à avoir été partie prenante des mouvements révolutionnaires russes.

— PAR CYNTHIA PEDROSA* —

UNE LONGUE HISTOIRE

DE L'ENGAGEMENT DES FEMMES DÈS 1850

À partir des années 1850 un certain nombre de femmes rejoignent les rangs des populistes russes. Leurs revendications portent sur l'accès aux études universitaires mais elles seront également nombreuses à s'engager dans le milieu rural pour y mener des campagnes d'alphabétisation. C'est en 1859 que Natalia Korsini, la première étudiante russe, fait son apparition à l'université de Saint-Petersbourg. Son militantisme la mènera également à la Commune de Paris. Par la suite, des centaines de jeunes femmes firent leurs entrées dans d'autres grandes universités. Parmi elles, certaines deviendront des membres d'organisations radicales, et/ou terroristes comme Terre et liberté (*Zemlia i volia*).

En 1870, les populistes russes (*narodniki*) mettent en place une organisation anarchiste et terroriste, Volonté du peuple (*Narodnaia volia*). Leur but est de faire plier le régime d'Alexandre II pour laisser place à une assemblée nationale constituante démocratique. Parmi les *narodniki* se recrutent des femmes

issues des plus hautes classes de la société. Elles y exercent un rôle dirigeant, comme Vera Zassoulitch, connue pour avoir tiré en 1878 sur un chef de la police. Elle est ensuite devenue l'une des cadres des mencheviks.

Après la scission de *Zemlia i volia* en

politique. Entre 1880 et 1890, sur quarante-trois révolutionnaires condamnés aux travaux forcés et à la prison à vie, on compte vingt et une femmes.

En 1890, l'industrialisation engendre un prolétariat venu des campagnes. Pour les femmes qui travaillent à l'usine, les

« L'émergence du prolétariat urbain a créé une rupture avec le cadre patriarcal de la société rurale et permet une première émancipation des femmes avec l'accès à l'alphabétisation. »

1879, Vera Figner devient membre du comité exécutif de *Narodnaia volia*. Vera Figner et Sofia Perovskaïa ont participé à la planification du premier attentat raté contre le tsar Alexandre II en 1880. Vera Figner fera vingt ans de prison. C'est Sofia Perovskaïa qui prendra les dispositions pour tuer le tsar Alexandre II le 1^{er} mars 1881. Elle sera la première femme pendue en Russie pour attentat

conditions y sont insoutenables. Le salaire est en moyenne inférieur de 50 % à celui des hommes. La journée de travail varie entre 14 heures et 16 heures. Les femmes enceintes quittent le travail lors des premières contractions et doivent le reprendre dès le lendemain, sous peine d'une amende ou d'un licenciement. Les fausses couches sont nombreuses. Les mauvaises conditions d'al-



Alexandra Kollontaï et Inès Armand sont loin d'être les seules à avoir participé aux mouvements révolutionnaires russes.

lèvement entraînent la mort d'un tiers des nourrissons avant l'âge d'un an. L'émergence du prolétariat urbain a créé une rupture avec le cadre patriarcal de la société rurale et permet une première émancipation des femmes avec l'accès à l'alphabétisation. Ouvrières et ouvriers commencent à se mobiliser, notamment dans les usines de textile.

En 1903, le tsar accepte la création d'une Assemblée des travailleurs de Saint-Pétersbourg, réservée aux hommes, russes et orthodoxes. Son but est de mettre les ouvriers à distance des révolutionnaires afin que son règne ne soit pas mis en danger. C'est l'association du pope Gapone. Toutefois, malgré l'interdiction faite aux femmes d'y occuper des responsabilités, Vera Karelina, bolchevik, réussit dès 1904 à se hisser au rang de dirigeante de l'assemblée. Elle est connue pour tenir tête à Gapone qui voit en elle « une femme au pouvoir spirituel capable de se tenir à la tête du prolétariat féminin ». Vera Karelina parvient, en effet, à organiser une section qui, en décembre 1904, compte près de deux mille femmes.

C'est à partir du licenciement de quatre ouvriers adhérents à l'association et travaillant pour l'usine de munitions Poutilov qu'une grève est déclenchée. Celle-ci débouchera sur la grève générale d'octobre 1905. Alexandra Kollontaï écrit : « Pendant les années révolutionnaires de 1905 et 1906, l'ouvrière était partout. [...] En 1905, il n'y eut aucun

endroit où on n'entendait pas la voix d'une femme qui parlait de sa vie et qui revendiquait de nouveaux droits. »

Pour la première fois, des meetings sur les droits des femmes se tiennent à Moscou, Saint-Pétersbourg, Minsk, Yalta, Saratov, Vilnius, Odessa...

« Le retour généralisé du patriarcat sous Staline, marque la fin d'un processus original d'émancipation. »

Selon Kollontaï, les paysannes également se mobilisent : « Au cours des derniers mois de 1904 et tout au long de l'année 1905, il y eut de continues "émeutes de femmes" dans les campagnes. Pour la première fois, les paysannes laissèrent leurs maisons, leur passivité et leur ignorance derrière elles, et se précipitèrent vers les villes pour arpenter les couloirs des institutions gouvernementales [...] »

Cette montée en puissance des femmes se traduit par la création en février 1905

d'un premier mouvement féministe russe, l'Union des femmes pour l'égalité des droits. En 1908, l'Union des femmes parvient à organiser un congrès rassemblant mille déléguées appartenant à toutes les tendances de l'opposition, de la bourgeoisie libérale jusqu'aux bolcheviks.

Sur proposition de Konkordia Samoïlova et d'Inès Armand (française, adhérente au parti bolchevique) sont publiés dans la *Pravda* en 1912 des articles sur la question des femmes. Le journal reçoit tant de lettres qu'il ne peut toutes les publier. Cela incite Konkordia Samoïlova à demander la création d'un journal destiné aux femmes salariées.

Inès Armand propose la publication du journal *Rabotnitsa* (*La Travailleuse*) qui est adopté et lancé à l'occasion de la journée internationale des femmes de 1914.

En 1914, on compte plus d'un million de travailleuses et de travailleurs en grève pour des revendications politiques. Le mouvement socialiste international s'écroule avec le déclenchement de la guerre. Les femmes représentent alors un quart de la main-d'œuvre industrielle et environ 40 % en 1917. Au début de janvier 1917, les réserves de vivres sont insuffisantes. Les organisations ouvrières sont en partie démantelées, terriblement affaiblies par les départs au front et par l'arrestation de leurs cadres. Aucun tract n'est distribué pour la journée internationale des femmes ►►

► du 23 février (8 mars dans le calendrier grégorien).

Seules les ouvrières du comité interarrondissement du POSDR de Saint-Pétersbourg, fort d'environ trois mille membres, distribuent au nord de la ville

d'adopter le nom de l'époux ou celui de l'épouse. Les femmes obtiennent de nouveaux droits sociaux (congé maternité, pause de trente minutes pour allaiter, congés menstruels, égalité salariale et professionnelle, etc.). Les codes civil

relations amoureuses, refusant toute forme de possession du corps des femmes. Alexandra Kollontai deviendra commissaire du peuple à la Protection sociale dans le premier gouvernement bolchevique. Elle sera la première femme ministre au monde.

L'avancée considérable des droits des femmes avec l'arrivée des bolcheviks au pouvoir en 1917 s'explique donc par une longue histoire de l'engagement des femmes dans les mouvements révolutionnaires. Les figures de révolutionnaires connues – Alexandra Kollontai ou Inès Armand – ont certes à nos yeux un caractère exceptionnel mais elles sont loin d'être les seules à avoir alimenté les mouvements révolutionnaires. Si, à la fin du XIX^e siècle, ces femmes se recrutent d'abord dans les classes dominantes, le développement du prolétariat russe produira à son tour des figures d'ouvrières révolutionnaires.

Toutefois si, à partir de 1917, les avancées en termes d'évolution du droit des femmes sont remarquables, il convient de ne pas tomber dans une vision idyllique de la situation. La guerre civile sera un obstacle majeur à la mise en place

« En 1908, l'Union des femmes parvint à organiser un congrès rassemblant 1000 déléguées, appartenant à toutes les tendances de l'opposition, de la bourgeoisie libérale, jusqu'aux bolcheviks. »

un tract qui décrit aux « camarades ouvrières » la situation insupportable dans laquelle les plongent le gouvernement tsariste et la guerre au profit des capitalistes. Le 22 février, le comité du parti bolchevique du quartier ouvrier de Vyborg déconseille toute grève pour le lendemain.

Le 23, en dépit de toutes les directives, les ouvrières du textile quittent le travail dans plusieurs fabriques et envoient des déléguées aux métallurgistes pour leur demander de soutenir leur grève. Contre toute attente, une grève de masse éclate. Un soviet est mis en place à Petrograd. La chute du tsarisme devient un état de fait à partir du moment où l'armée rejoint la révolution.

Les femmes ont joué un rôle décisif dans la fraternisation avec les soldats pour les inciter à tourner leurs armes contre l'ennemi commun.

et pénal sont totalement réécrits, l'adultère comme l'homosexualité ne sont plus considérés comme des délits. Disparaît également l'interdiction faite aux homosexuels d'occuper des emplois publics. Gueorgui Tchitcherine, assumant publiquement son homosexualité, devient commissaire du peuple aux Affaires étrangères de 1918 à 1930.

« Les femmes ont joué un rôle décisif dans la fraternisation avec les soldats pour les inciter à tourner leurs armes vers l'ennemi commun. »

UNE AVANCÉE CONSIDÉRABLE DES DROITS DES FEMMES ENTRE 1917 ET 1930

Entre 1917 et 1920, avec l'arrivée des bolcheviks au pouvoir, les femmes russes obtiennent le droit au divorce, à l'avortement, le suffrage universel. Le code civil est réformé, avec la suppression de l'autorité du chef de famille et la possibilité pour un couple marié

Concernant les personnes transgenres, notons qu'en 1926 il devient possible de faire changer librement la mention du sexe sur les passeports, et de servir dans l'armée. Les bolcheviks font reconnaître le travail ménager dans la nouvelle Constitution soviétique en menant une politique de socialisation du travail domestique. Alexandra Kollontai et Inès Armand promeuvent une libération des

des droits réels des femmes. De plus, à partir de 1933, l'homosexualité est de nouveau réprimée en Union soviétique et, dès 1936, l'avortement de nouveau interdit. Le retour généralisé du patriarcat sous Staline marque ainsi la fin d'un processus original d'émancipation. ●

*Cynthia Pedrosa est masterante en sociologie.

Du kitsch en politique

Le kitsch, cette notion qui nous vient de l'esthétique, semble susceptible de fonctionner dans tous les domaines qui relèvent du symbolique et de la présentation de soi.

— PAR JEAN-MICHEL GALANO* —

Il est difficile et ingrat de lutter. Le rouleau compresseur des forces de l'argent est tellement puissant qu'il engendre crainte et résignation. Toute une génération n'a pas connu la victoire. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant, il est même très humain, que certains, désabusés, lorgnent vers ce qui leur apparaît comme des solutions de facilité, des raccourcis susceptibles de leur épargner des souffrances et de la peine. Le succès du PS à la fin des années 1970 ne s'explique pas autrement que par cette tentation sociale-démocrate. Tentation qui lui préexistait. Tentation qui perdure. Un des objets offerts à cette tentation, c'est le kitsch. Cette notion, qui nous vient de l'esthétique, me semble susceptible de fonctionner dans tous les domaines qui relèvent du symbolique et de la présentation de soi.

ÉTYMOLOGIE DE KITSCH

L'étymologie est intéressante : *kitschen* veut dire en allemand « bâcler » ; et il y a aussi *verkischen*, qui signifie « brader ». Si le kitsch peut être en de rares cas (pensons à Andy Warhol ou à ces images « idiotes » d'almanach qui fascinaient Rimbaud) « l'assomption du misérable », il est le plus souvent l'abaissement grotesque et la caricature qui transforme un chef-d'œuvre en autre chose que lui-même : pensons à la laitière de Vermeer reproduite à l'infini

sur les pots de yaourt, aux chromos de la Joconde, etc. Le kitsch n'est pas une forme d'art, c'est une dévalorisation de l'art appuyée sur des procédés permettant une imitation sommaire clinquante et bon marché (*cheap* en anglais). Reproduction qui peut facilement devenir production industrielle de masse et produit marketing. Le kitsch, c'est cette

« Accréditer l'idée révolutionnaire est une affaire de codes et de signes visibles de reconnaissance, c'est du kitsch. »

caricature qui n'a pas l'air d'en être une, cette contrefaçon qui, comme l'avait vu Roland Barthes, permet une reconnaissance facile et d'étiquetage, alors que la vision esthétique relève de tout un travail de compréhension et d'appropriation. Voir un tableau, explique Lessing dans le *Laocoon*, est un processus actif et critique, un travail. À l'inverse, le kitsch se contente de créer un effet,

d'où ses caractéristiques : le criard, l'emphase, l'impudeur, la brutalité, la simplification outrancière, l'exploitation éhontée de la sensiblerie et du sentimentalisme, le primat du geste et du symbole sur le discours argumenté. En un mot, la démagogie.

UN VIRTUOSE DU KITSCH

Et c'est cette notion de démagogie qui nous fait passer de l'art, ou plutôt de ses sous-produits dérivés commercialisés, à la politique. Mais, pour bien en mesurer l'enjeu, prenons un exemple qui ne relève pas directement de la politique, sinon en un sens très large, mais de la manipulation de la « mémoire historique » : celui du faux déporté Enric Marco.

Dans son livre *L'Imposteur*, paru en 2014, l'écrivain et universitaire espagnol Javier Cercas mène une enquête détaillée sur Enric Marco, ce faussaire génial qui parvint, durant plus de quarante ans, à se faire passer pour un ancien déporté et résistant antifranquiste, et qui, en s'appuyant sur ces titres totalement usurpés, fut successivement secrétaire général de la confédération syndicale anarchiste CNT, puis d'une importante association de parents d'élèves, et enfin de l'amicale des rescapés de Mauthausen, avant d'être démasqué. Comment une telle supercherie a-t-elle pu durer si longtemps ? se demande Cercas. L'une des principales raisons lui paraît résider dans l'atmosphère d'ignorance ►►

« Le kitsch politique est tout aussi détestable que le kitsch artistique, même s'il a des chances de mieux se "vendre" électoralement que la lutte des classes et le travail de démocratie. »

► et de culpabilité diffuse de l'Espagne postfranquiste, où les rares survivants de la déportation, souvent âgés et diminués, ne s'exprimaient que difficilement. Un beau parleur hyperactif, doté d'un certain charisme, pouvait accéder facilement à un statut de « rockstar ». Marco faisait des tournées de conférences dans les lycées, les universités, les maisons de retraite et même les prisons, et bouleversait son auditoire avec des récits fort bien documentés auxquels il ajoutait des épisodes totalement inventés dans lesquels il se mettait complaisamment en valeur, comme par exemple celui d'une partie d'échecs qu'un officier nazi l'aurait obligé à jouer avec lui, et dont l'enjeu était sa vie s'il la perdait...

Quiconque a rencontré d'authentiques déportés sait bien que ces choses-là sont invraisemblables, et que ceux qui ont connu les camps soulignent combien la survie était difficile, et que maintenir sa dignité passait par de multiples actes en apparence simples et prosaïques, et en tout cas dénués de toute théâtralité.

Cercas est dès lors fondé à conclure que Marco l'imposteur est un virtuose du kitsch : « Le kitsch est le style propre du narcissique. » Il a servi aux Espagnols une version romanesque et sentimentale d'un épisode particulièrement tragique de l'histoire, opposant longtemps avec succès son soi-disant « vécu » aux questions précises d'historiens de plus en plus dubitatifs. Il a dit à l'opinion publique espagnole ce que celle-ci avait envie d'entendre. Déjà en 1933, l'écrivain et philosophe autrichien Robert Musil dénonçait « ceux qui ne vont pas jusqu'au bout, les timides, les douillets, ceux qui consolent leur âme avec des radotages sur l'âme et la nourrissent, sous prétexte que l'intelligence lui donne des pierres au lieu de pain, de sentiments religieux, philosophiques ou imaginaires, qui sont

comme des petits pains ramollis dans du lait » (*L'Homme sans qualités*). C'est une telle faiblesse, souvent très répandue dans un contexte de crise ou de transition douloureuse, qui fournit au kitsch son terreau.

LE KITSCH OMNIPRÉSENT DANS L'EUROPE ACTUELLE

Les exemples historiques de kitsch politique les plus forts, on les trouve, incontestablement, dans le fascisme mussolinien : romanité affectée, exaltation des « fils de la louve », salut so-disant imité de celui des légionnaires, etc. Mais tous les fascismes et tous les populismes utilisent un arsenal symbolique étrange et inquiétant, avec un alibi pseudo historique : faisceaux, francisque, croix de diverses sortes...

Le kitsch ainsi défini est omniprésent dans l'Europe actuelle, et singulièrement en France : religiosité de pacotille qui camoufle son vide sous l'appellation ronflante de « retour du religieux », communautarismes en tout genre, régressions chauvines osant se draper dans le drapeau national, banalisation de l'infantilisme, du racisme et du sexisme au nom de la « libération de la parole »,

affectation de compétences et d'un savoir intransmissible, exigence de respect, colères surjouées... Sarkozy aura de ce point de vue été le roi du kitsch. Mais la gauche n'est pas exempte de cette tentation, loin de là : le « beau geste », les mots qui claquent, l'exhibition et la prolifération des symboles et des mots « magiques », on connaît ! C'est bien beau d'arriver à l'Assemblée nationale le poing levé, de brandir le code du travail devant les caméras ou de refuser tel ou tel code vestimentaire. Et après ? Accréditer l'idée qu'être révolutionnaire est une affaire de codes et de signes visibles de reconnaissance, c'est du kitsch. Alors que le travail pour marquer des points dans le débat d'idées, pour faire passer ceux qui veulent le changement du statut de spectateur à celui d'acteur, c'est tout autre chose. Et c'est dans les luttes effectives que se constitue aussi une symbolique nouvelle, qui s'approprie certains gestes du passé mais surtout en crée de nouveaux, ainsi que de nouveaux mots et de nouveaux comportements.

Le kitsch politique est tout aussi détestable que le kitsch artistique, même s'il a des chances de mieux se « vendre » électoralement que la lutte des classes et le travail de démocratie. De même que la novation en art suppose l'élaboration de formes nouvelles et non pas les facilités de la copie, de même le mouvement social authentique articule patiemment, dans un mouvement qui vient d'en bas et dont nul n'a le contrôle, les héritages de la tradition et des façons de faire inédites. Il s'agit là d'un travail et, dans le dernier cas au moins, d'un travail d'appropriation collective. Une immense richesse évidemment exposée à beaucoup de contrefaçons. ●

*Jean-Michel Galano est professeur agrégé de philosophie.

Débat à la Chambre des pairs sur le travail des enfants en 1840

Les lois Travail de 2016 et 2017 ont été présentées par leurs promoteurs comme des simplifications et des adaptations nécessaires à la modernité. Au contraire, elles ont été considérées par les syndicats comme des retours au XIX^e siècle.

Il est étonnant que, lors de ces deux années, on ait si peu évoqué la première loi Travail, celle du 22 mars 1841 sur les enfants.

— PAR PIERRE CRÉPEL* —

À cette époque, le « code du travail » ne pouvait être plus simple, puisqu'il n'existait pratiquement aucun règlement. Et pourtant les dirigeants d'alors estimèrent que la modernité exigeait quelques complications. Notre pays n'était d'ailleurs pas le premier à se pencher sur la condition ouvrière, sur les maladies professionnelles, sur la misère, sur la santé des travailleurs, etc. En France, des médecins, des religieux, des économistes, des « philanthropes », et même des patrons, s'exprimaient depuis quelque temps sur ces questions. C'était en particulier le cas de Louis René Villermé (1782-1863), membre de l'Académie de médecine et de celle des sciences morales et politiques, célèbre par son *Tableau de l'état physique et moral* (1840).

Sous la monarchie de Juillet (1830-1848), il y avait deux chambres : celle des pairs et celle des députés. Les députés étaient élus par un suffrage censitaire assez sévère et il n'y avait donc que des notables, pas d'ouvriers, encore moins de communistes ou de socialistes, même si les idées « saint-simoniennes » agi-

taient certains milieux. Diverses discussions avaient déjà eu lieu aux chambres sur des sujets voisins. Les débats étaient d'ailleurs vifs et crus, les pairs et députés, entre notables, se permettaient de

leur, malheureusement non en ligne pour ces années-là. Les débats ont eu lieu chez les pairs jusqu'au 10 mars. À la Chambre des députés, un exposé des motifs fut donné par le ministre du Com-

« Voyons plutôt dans le fabricant un utile et honorable citoyen, pourvoyant aux besoins de la société, assurant du travail à la classe ouvrière, et se présentant au milieu d'elle, s'en faisant aimer comme un véritable père de famille. »

Louis Joseph Gay-Lussac

parler assez librement. C'est le 22 février 1840 que le coup d'envoi fut donné à la Chambre des pairs par le rapport de Charles Dupin en vue d'une loi limitant le travail des enfants. Toutes les prises de parole sont consignées dans le *Moni-*

merce le 11 avril, mais le débat n'eut lieu qu'à partir du 21 décembre et se termina le 29 par un scrutin favorable à la loi (185 pour, 50 contre). S'ensuivit un scrutin à la Chambre des pairs le 23 février 1841 (104 pour, 2 contre), puis un retour ►►

►► à la Chambre des députés du 3 au 11 mars (218 pour, 17 contre). La loi en treize articles fut promulguée par Louis-Philippe le 22 mars 1841.

L'ensemble du rapport de Charles Dupin à la Chambre des pairs le 22 février 1840 vaudrait la peine d'être réédité. Celui-ci, nullement socialiste, expliquait qu'il était de l'intérêt même des industriels et du gouvernement de légiférer pour mettre un frein aux « abus ». Il s'agissait de pou-

de travail maximum ? Quelles dérogations pour le travail du dimanche et des jours fériés ?

– Qui doit surveiller que la loi est appliquée ? Quelles pénalités dans le cas contraire ? Et en cas de récidive ?

– Doit-on sanctionner seulement les industriels ou aussi les parents ?

– Comment lier cette loi à l'instruction publique et aux bonnes mœurs ?

Plusieurs historiens et économistes ont

passible d'amendes et qu'enfin son domicile soit ouvert à chaque instant au médecin de village, aux préfets, aux sous-préfets, maires, procureurs du roi, substitués, juges de paix, commissaires de police. Il ne manque que le garde champêtre.

Ainsi, au lieu de s'adresser à son humanité, à ses sentiments généreux pour le faire concourir au bien-être de l'enfance, la loi fera violemment peser sur lui une responsabilité effrayante, lui imposera des sacrifices sans nombre, et le troublera dans tout ce qu'il a de plus cher, dans son indépendance. [...]

D'abord, il n'est pas vrai que le fabricant trouve de si grands avantages dans le travail des enfants, et il l'est encore moins qu'il l'exploite avec une barbarie impitoyable. Les avantages sont réciproques ; et s'il existe quelques abus (où n'en trouve-t-on pas ?), je ne les crois pas suffisants pour motiver les nombreuses et sévères prescriptions de cette loi.

Voyons plutôt dans le fabricant un utile et honorable citoyen, pourvoyant aux besoins de la société, assurant du travail à la classe ouvrière, et se présentant au milieu d'elle, s'en faisant aimer comme un véritable père de famille.

Croyez-le bien, Messieurs, la position d'un fabricant occupant de nombreux ouvriers, n'est pas si douce, n'est pas si belle qu'on paraît le croire, [...] l'industrie n'est qu'une succession continuelle de succès et de revers. Les soucis l'assiègent jour et nuit ; sa fortune est tout entière engagée dans son établissement. Quelquefois elle grandit rapidement ; mais souvent elle s'écroule de même. À une année prospère en succède une désastreuse, et le fabricant, au lieu de jeter ses ouvriers sur la place publique, leur assure du travail ; alors aussi s'affaiblissent, s'évanouissent même les bénéfices qu'il avait faits. Le fabricant est donc dans l'état un véritable père de famille, naturellement et par état ami de l'ordre et de la paix. Honneur donc et protection à cet utile et si recommandable citoyen !

Quant à la fausse idée que quelques honorables pairs se sont faite des manu-

« Une manufacture qui réunit quelquefois trois ou quatre cents personnes est un établissement tout à fait différent de l'intérieur d'une famille. »

Charles Dupin

voir disposer le lendemain, et au-delà, d'une force de travail en bon état, et d'avoir des conscrits pas trop abîmés pour pouvoir les envoyer à l'armée. En effet, tant que le travail était purement physique, l'exploitation des enfants avait ses limites naturelles. Quand on a eu « les secours des moteurs inanimés », « des moteurs mécaniques de l'eau, du feu et de la vapeur », on a pu faire travailler ces enfants plus longtemps et ils ont été « exploités jusqu'à la barbarie » à cause de la « concurrence excessive » et de la « soif immodérée du lucre ». On voit bien qu'il ne s'agissait pas uniquement de revendications ouvrières (dont les grèves restèrent interdites jusqu'en 1864, et les syndicats de même jusqu'en 1884).

Si différent que soit le contexte, toutes sortes de questions récemment sur la sellette ont été abordées pendant les débats de 1840 :

– Faut-il une loi précise ou seulement quelques principes ?

– Faut-il une loi partout ou des règlements locaux et particuliers ?

– Quel âge minimum ? Quelle journée

étudié cet épisode ; nous renvoyons en particulier à l'article de Claire Lemerrier (2011), accessible en ligne. Celle-ci montre aussi que cette loi (pourtant assez modeste) ne fut pas très bien appliquée. Plutôt que de proposer ici un survol des arguments des uns et des autres, nous avons préféré reproduire quelques extraits bruts d'une discussion vive entre deux savants : le chimiste et physicien Louis Joseph Gay-Lussac (opposé) et le mathématicien Charles Dupin (partisan de la loi), à la Chambre des pairs le 9 mars 1840. Les commentaires affaiblissent souvent ces prises de position plus spontanées.

M. GAY-LUSSAC

[...] On veut que la loi prenne la tutelle complète de l'enfance, et que le fabricant, en compensation des bénéfices énormes qui lui sont assurés, soit soumis à toutes sortes de sacrifices ; qu'il fasse moins travailler, qu'il paie davantage sans doute ; qu'il accepte les règlements à intervenir pour assurer la salubrité de son établissement, le vêtement, la nourriture, la santé des enfants ; qu'il soit

factures et de leur travail abrutissant, je craindrais d'abuser des moments de la chambre en l'abordant. Les manufactures prospèrent et répandent le bien-être et la richesse, et l'intelligence de la classe ouvrière les développe de plus en plus.

[...] Le fabricant ne peut être considéré comme exerçant une profession publique. On n'a à lui demander fort heureusement aucune garantie de capacité. Ses fautes, il en est puni dans ses propres intérêts qu'il blesse. Son établissement n'est qu'un asile de travail, c'est un sanctuaire qui doit être aussi sacré que la maison paternelle, et qui ne peut être violé que dans des circonstances extraordinaires, dans un intérêt social. Et à quel titre voudrait-on lui imposer d'aussi dures conditions, et que reçoit-il en échange ?

Il reçoit un travail qu'il a acheté à prix convenu avec le père de l'enfant, et qu'il doit employer dans un temps que la loi fixe désormais en bon père de famille. La garantie en est dans la notoriété publique et dans l'application de la peine par la loi. [...]

M. LE BARON DUPIN

[...] On assimile toujours une manufacture au foyer paternel, c'est une erreur manifeste. Une manufacture qui réunit quelquefois trois ou quatre cents personnes est un établissement tout à fait différent de l'intérieur d'une famille ; c'est un établissement qui présente, par la multiplicité même des travailleurs, un caractère plus que privé, dans lequel l'autorité publique a droit d'intervenir d'une manière particulière pour s'assurer des conditions de bien-être, de salubrité, de bonnes mœurs et de santé des enfants du peuple qui s'y trouvent employés. [...]

On nous objecte que nous nous défions de l'industrie, et que nous lui faisons injure. À coup sûr, rien dans notre travail ne porte ce caractère qu'on veut lui donner, de mettre en suspicion l'industrie nationale tout entière.

Quoi ! quand on porte des lois pénales contre le meurtre, contre l'empoisonne-

ment, contre le vol, est-ce donc une imputation contre la nation française tout entière ? Est-ce qu'on la considère pour cela comme une nation d'assassins, d'empoisonneurs, ou de voleurs ? Non, sans doute ; mais par là le législateur veut simplement dire qu'il peut exister, et même qu'il existe en France des hommes vicieux, des criminels, que la loi doit atteindre. Eh bien ! les mesures dont nous parlons sont prises contre les hommes qui pourraient être tentés d'abuser du travail et de la santé de l'enfance. Ce n'est pas plus un doute injurieux pour l'universalité des manufacturiers, que toute loi pénale n'est une incrimination contre le caractère général de la nation.

vrage à te fournir, et partant plus de pain à te payer. Va-t'en, et deviens ce que tu pourras. Il ne les accablait pas de tels travaux dès leur tendre adolescence, qu'ils devinssent incapables de porter les armes étant hommes ; il était forcément soigneux de les rendre robustes, et pourtant il ne pouvait pas en user, en abuser à sa guise ; et les envoyés du roi, *missi dominici*, pouvaient pénétrer jusqu'au fond de son château, s'il y foulait aux pieds la loi, pour le faire obéir à la suprême justice du pays que rendait le parlement.

Eh bien ! aujourd'hui la loi du pays, la loi protectrice du faible, la loi tutrice de l'enfance, doit pouvoir descendre jusque dans les forteresses de l'industrie, pour

« Eh bien ! aujourd'hui la loi du pays, la loi protectrice du faible, la loi tutrice de l'enfance, doit pouvoir descendre jusque dans les forteresses de l'industrie, pour s'assurer qu'il ne s'y passe rien dont ait à gémir l'humanité. »

Charles Dupin

[...] Même sous l'ancienne monarchie, la souveraineté n'existait que sur le trône. Dans le temps de la féodalité la plus puissante, les grands vassaux n'exerçaient l'absolue souveraineté sur aucune classe de Français, et l'on voudrait établir en principe un droit politique industriel plus absolu que ne fut jamais dans notre pays le droit féodal. [...]

Lorsqu'au Moyen-Âge le possesseur d'un grand fief faisait travailler et puis combattre ses hommes liges et ses serfs, il fallait qu'à tout prix il leur conservât la force pour être puissant par eux. S'il les attachait à la glèbe autour du château seigneurial, il ne venait pas au milieu de l'année, à la moindre crise agricole ou commerciale, leur dire : Je n'ai plus d'ou-

s'assurer qu'il ne s'y passe rien dont ait à gémir l'humanité.

Je n'ai pu, sans une étrange surprise, entendre qu'on nous accuse, nous, de tendances saint-simoniennes ! C'est se méprendre à la fois sur notre pensée et sur les tendances de cette secte ennemie de la propriété, qui prétendait tout mettre en commun [...]. ●

● ***Pierre Crépel** est historien des sciences.

Les territoires à risques naturels et technologiques

Intégrer le risque aux territoires et à leur aménagement est aujourd'hui une nécessité dans le cadre du développement durable. Pour être durables les territoires et leurs usages doivent compter avec les risques et leur gestion.

— PAR YVETTE VEYRET* —

Le territoire désigne un espace sur lequel s'exerce un ou des pouvoirs. Ce peut être la commune, la communauté de communes, le département, la région... qui se définissent par des limites et sont associés à des acteurs, lesquels contribuent à gérer ces territoires. C'est un espace institutionnalisé où peuvent se développer des conflits, c'est un objet politique. La territorialisation inclut les pratiques et les représentations des individus socialisés par un réseau d'appartenance. Tout territoire peut être soumis à des dangers de nature variée : dangers ou aléas naturels – inondations, tempêtes, séismes, mouvements de terrain, avalanches, dangers industriels, technologiques, nucléaires, incendies, explosion, fuites de produits toxiques.

TERRITOIRES DE L'ALÉA, TERRITOIRES DU RISQUE

Les aléas (avalanches, inondations, tempêtes, aléas technologiques...) se produisent dans un territoire, qui peut être une portion de commune (risque d'incendie très localisé, ou glissement de terrain), plusieurs communes, dans le cas notamment d'un aléa linéaire comme l'inondation. L'aléa peut aussi affecter un territoire de grande dimension, comme ce fut le cas des tempêtes qui, en 1999, ont balayé communes, départements, régions. Certains aléas peuvent aussi avoir une dimension internationale : inondations des fleuves frontaliers (Rhin, par exemple), pollutions de l'air (pluies acides

ou pollutions d'origine nucléaire, telles celle issue de Tchernobyl). Le territoire affecté par la crise ou la catastrophe résultant de la manifestation de l'aléa est parfois différent du territoire de l'aléa ; une telle situation est fréquente en cas de séisme en raison de la nature des roches. Ainsi, lors du séisme survenu à Mexico en 1987, les effets ne sont pas concentrés dans le secteur de l'épicentre

secousses. Les conséquences d'un événement dangereux sont inégales aussi en fonction de la vulnérabilité du territoire affecté, de son accessibilité, de la densité de population concernée, de la connaissance du danger qu'a celle-ci, des types de constructions, traduisant eux-mêmes des inégalités sociales. Globalement, la population française connaît mal le danger, soit parce qu'elle a perdu la connais-

« Globalement, la population française connaît mal le danger, soit parce qu'elle a perdu la connaissance des processus naturels et des dynamiques de la planète, soit parce que, très mobile, elle n'a aucune connaissance des processus potentiellement dangereux qui peuvent exister dans son nouveau territoire d'implantation. »

(défini comme la projection à la surface de la terre du foyer, point où se produit la rupture), comme on pourrait s'y attendre. Le séisme a provoqué des milliers de morts et d'importants dégâts à Mexico pourtant à quatre cents kilomètres de l'épicentre. Les raisons d'une telle situation sont liées à la nature du sous-sol ; les dépôts meubles lacustres du bassin de Mexico ont accentué les effets des

sance des processus naturels et des dynamiques de la planète, soit parce que, très mobile, elle n'a aucune connaissance des processus potentiellement dangereux qui peuvent exister dans son nouveau territoire d'implantation. Cette absence de connaissance, de mémoire du risque, que l'on nomme parfois sans très bien la définir « culture du risque » a des conséquences négatives. La population

considère que l'État doit mettre en place une politique de prévention et, en cas de déroulement de la crise, c'est encore lui qui est considéré comme l'acteur principal voire unique du retour à une vie « normale ». Or il semble primordial que les citoyens davantage informés soient plus impliqués dans les instances décisionnelles locales.

GESTION TERRITORIALISÉE DU RISQUE

L'analyse des territoires intègre désormais les risques en raison de l'application des réglementations en vigueur. Historiquement, les risques ont souvent été traités par des mesures de protection (construction de digues, de paravalanches), base de la politique de gestion du risque d'inondation notamment, mais le bien-fondé de ces mesures établies sur l'idée que la maîtrise de l'aléa pourrait permettre de parvenir au risque zéro est aujourd'hui remis en question, on sait que le risque zéro n'existe pas. On est passé à la prévention, à l'intégration des risques aux politiques d'aménagement des territoires afin de réduire l'exposition des enjeux et d'accroître la résilience des territoires. Ainsi a été mise en œuvre la politique des plans de prévention des risques naturels (PPRN) qui établissent un zonage à l'échelle communale distinguant, en fonction du niveau d'aléa, les « zones rouges » où les constructions sont interdites, les zones bleues pour un aléa moyen, où les projets sont soumis à des prescriptions adaptées au type d'enjeu. Les zones blanches, non directement exposées aux risques mais où des constructions, ouvrages, aménagements pourraient aggraver des risques ou en provoquer de nouveaux, sont soumises à des interdictions ou à des prescriptions.

PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES, LOI DU 30 JUILLET 2003

La promulgation de la loi du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages, réponse du légis-



À Saint-Pierre-des-Corps, cent quatre habitations entourent cette usine. Elles sont concernées par le nouveau plan de prévention des risques technologiques, qui prévoit treize expropriations d'office.

lateur à la catastrophe d'AZF, conduit à l'élaboration des plans de prévention des risques technologiques (PPRT) concernant les six cent soixante-dix sites Seveso dits « seuil haut » (du nom de directives européennes édictées à la suite de la dispersion d'un nuage toxique de dioxine en 1976 sur la ville italienne de Seveso). L'objectif de ces plans étant de résoudre des situations héritées : proximité des usines et des espaces urbanisés. À la Mède près de Fos-sur-Mer, autour de l'établissement Total, les populations riveraines des espaces à risques se sont organisées pour contester les dispositions du PPRT. Comment expliquer cette opposition, dont l'objectif est la réduction des risques et la protection de la population ? À la Mède, la population, composée en partie de retraités de l'usine, est attachée à celle-ci, et les riverains qui ne sont pas opposés au maintien de l'activité industrielle, ne demandent pas la délocalisation de l'usine. La contestation porte sur le PPRT lui-même, ses modalités d'application, de financement et la concertation associée. La loi prévoit l'obligation de travaux de sécurisation des habitations situées en zone à risques si, après application des meilleures pratiques et techniques disponibles « économiquement acceptables », les zones de danger n'ont pas été suffisamment réduites. Selon la loi de 2003, l'étude de dangers, réalisée

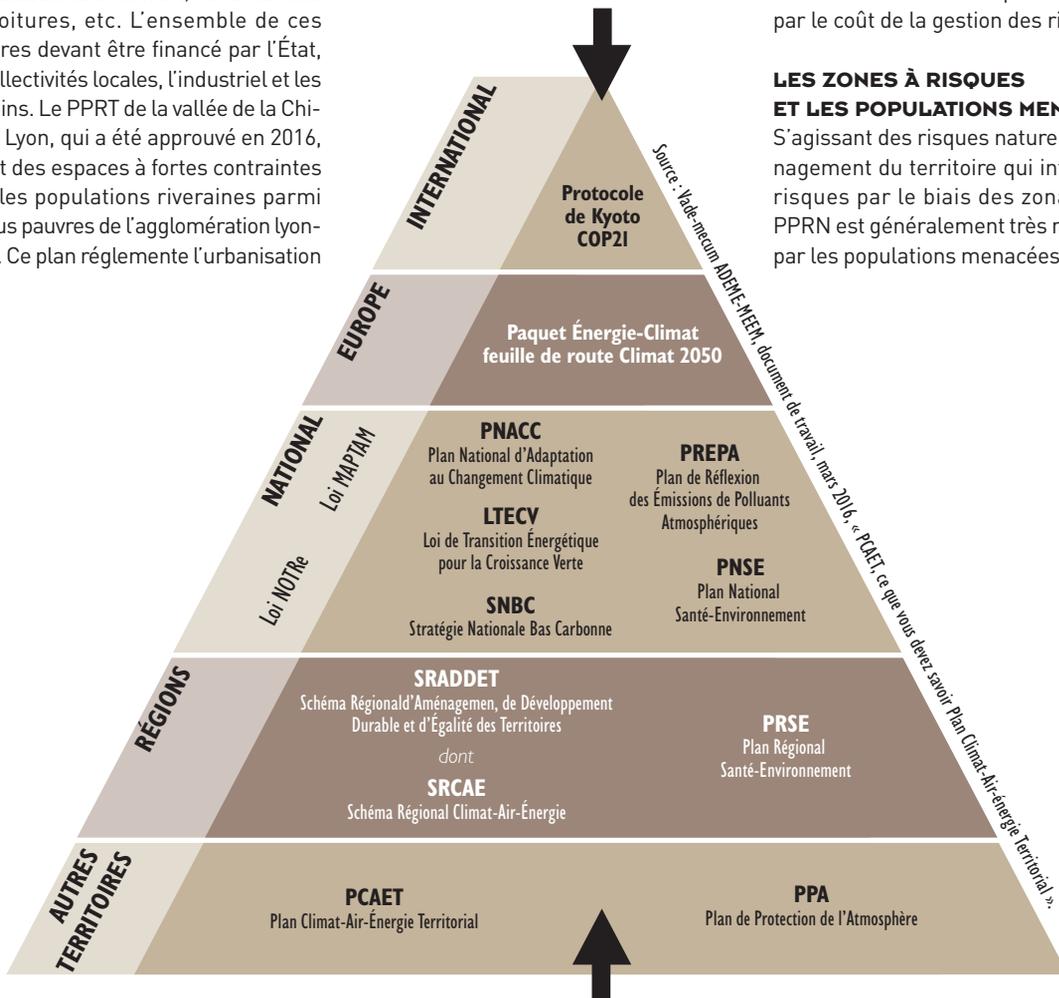
par l'industriel, doit en effet réduire les risques à la source « dans des conditions économiquement acceptables ». Cette dernière notion est contestée par les habitants. Elle n'inciterait pas l'industriel à effectuer la démarche la plus complète de réduction des risques. Les riverains ne veulent pas participer financièrement à la protection de leurs habitations, ils considèrent que cela est de la responsabilité de l'industriel. Dans les espaces définis par le zonage du PPRT, l'identité territoriale et le patrimoine immobilier se dévaluent en raison de l'exposition au risque. L'évolution des quartiers péri-industriels, telle que le PPRT la prévoit, devrait aboutir au départ d'une partie au moins de la population, celle qui parvient à vendre ses biens. Le renouvellement de la population va favoriser l'installation d'une population socialement défavorisée, attirée par un marché de l'immobilier bas. Cette évolution conduit à une double inégalité : environnementale définie comme une inégalité d'exposition aux polluants, nuisances et risques environnementaux et sociaux, seuls les plus pauvres demeurent finalement dans les espaces dangereux.

Ces plans ont pour objectifs la limitation de l'urbanisation autour des installations à risques, l'éloignement des habitations et la programmation de travaux sur les habitations existantes très exposées. ►►

► Ainsi le PPRT conduit à interdire ou à limiter la réalisation d'aménagements, d'extensions ou de constructions nouvelles dans certains espaces proches des établissements potentiellement dangereux. Dans ces zones peuvent être appliquées des procédures d'expropriation des populations ou le droit de délaissement qui permet aux propriétaires de céder leur bien à la commune. Pour les zones plus éloignées, le PPRT impose le renforcement des bâtiments pour résister aux effets thermiques ou de surpression (onde de choc suite à une explosion) : installation de triple vitrage, construction d'un local de confinement, renforcement des toitures, etc. L'ensemble de ces mesures devant être financé par l'État, les collectivités locales, l'industriel et les riverains. Le PPRT de la vallée de la Chimie à Lyon, qui a été approuvé en 2016, définit des espaces à fortes contraintes pour les populations riveraines parmi les plus pauvres de l'agglomération lyonnaise. Ce plan régleme l'urbanisation

futur et existante autour des dix établissements classés Seveso seuil haut de la vallée de la Chimie, sur les communes de Lyon 7^e, Pierre-Bénite, Saint-Fons, Irigny, Feyzin, Vénissieux, Oullins, Solaize, Saint-Symphorien-d'Ozon et Vernaison. Initié en 2009, il résulte d'une étroite collaboration entre les industriels à l'origine du risque, les collectivités, les services de l'État et le public. Il établit des normes de sécurité pour 26 000 habitants et 12 000 employés exposés aux effets d'un possible accident industrie. L'analyse des conflits que suscite parfois

l'élaboration des PPRT pose la question de la place et du maintien des industries à risques dans les territoires. Pour les élus locaux, l'industrie est source d'emplois, ce qui justifie leur position en faveur du maintien du tissu industriel. Leur inquiétude résulte plutôt des conséquences pour les industries de la politique nationale de réduction des risques. Pourra-t-on maintenir des industries, parfois fragiles, contraintes par une réglementation qui leur impose de nouveaux investissements pour la réduction des risques majeurs ? Peut-on envisager la pérennité des territoires industriels face aux difficultés économiques aggravées par le coût de la gestion des risques ?



LES ZONES À RISQUES ET LES POPULATIONS MENACÉES

S'agissant des risques naturels, l'aménagement du territoire qui intègre ces risques par le biais des zonages des PPRN est généralement très mal perçu par les populations menacées. Dans de

DU LOCAL À L'INTERNATIONAL
Action des collectivités, acteurs socio-économiques, citoyens

nombreux exemples, soit la population qui habite en zone à risques minimise ceux-ci ou les refuse, soit elle considère que la sécurité est l'affaire de l'État, soit enfin elle ne peut accepter l'idée de devoir vivre ailleurs et autrement. L'exemple des habitants des îles de la Marne pourtant en zone rouge du premier PPR en témoigne (îles Fanac à Joinville-le-Pont, Sainte-Catherine et Brise-Pain de Créteil, des Loups de Nogent-sur-Marne, d'Amour de Bry-sur-Marne). Le zonage a provoqué un tollé au sein des communes concernées. Plusieurs riverains regroupés en associations (Association pour la protection des riverains et des îliens à Bry-sur-Marne), soutenus par les élus, ont obtenu la modification du zonage, modification qui naturellement ne va pas dans le sens d'une meilleure prise en compte du danger. L'exemple du littoral atlantique où la tempête Xynthia a provoqué la mort de quarante-sept personnes en février 2010 permet des conclusions similaires. Les premières estimations des pouvoirs publics considéraient que cinq cent quatre-vingt-quinze habitations en Charente-Maritime, et sept cent quatre-vingt-dix-huit en Vendée devaient être démolies dans les « zones noires ». Les habitations rachetées par l'État ont été progressivement détruites sur ces espaces pour la plupart récemment urbanisés. Mais les habitants, pourtant très affectés par la situation dramatique qu'ils venaient de vivre, n'ont pas accepté cette solution. Regroupés en associations, ils se disaient prêts dans un tract de fin 2010 à attaquer l'État en justice pour empêcher la destruction de leurs maisons. Si cette procédure a conduit à revoir de manière plus fine la définition des zones « noires » devenues « zones de solidarité », la réaction de personnes pourtant meurtries, face au danger toujours présent, ne laisse pas de surprendre. Quelle leçon cette population a-t-elle tirée d'un tel drame ? Se pose donc la question des conflits entre intérêt collectif et intérêt individuel, entre la place de l'État et le comportement des particuliers. Qui doit trancher ? Habiter un territoire à risques renvoie donc à des

questions de pratiques de la démocratie et de l'éthique. Beaucoup de communes considèrent que les obligations imposées par l'État bloquent leur développement, stérilisent leur territoire en raison du gel de l'urbanisation envisagé en zone rouge. Certains élus et citoyens jugent le risque négligeable et considèrent qu'il est très surestimé par les services de l'État, cette

ou une personne morale (entreprise) à céder la propriété de son bien, moyennant le paiement d'une indemnité. Un certain nombre de territoires dangereux, sur les littoraux par exemple, devant très probablement dans un futur assez proche être évacués sous l'effet des dangers grandissants liés notamment aux conséquences du réchauffement.

« Dans de nombreux exemples, soit la population qui habite en zone à risques minimise ceux-ci ou les refuse, soit elle considère que la sécurité est l'affaire de l'État, soit enfin elle ne peut accepter l'idée de devoir vivre ailleurs et autrement. »

surestimation produisant des effets inacceptables sur leur territoire. L'existence d'espaces non constructibles obère le développement communal, ce que les élus vivent en général très difficilement. Les biens des citoyens implantés en zones à risques perdent leur valeur foncière, ce qui ne peut que mécontenter les propriétaires.

Désormais, dans les lieux à risques forts sur les territoires littoraux affectés par les tempêtes et la montée du niveau marin notamment, l'État envisage la stratégie de repli ; « le repli stratégique » est relativement nouveau dans la politique française de gestion des territoires à risques. Le retrait (ou déplacement) conduit à quitter le territoire dangereux de manière temporaire ou définitive. Afin de résorber les constructions en zone dangereuse, un « droit de délaissement » est créé au profit des propriétaires : ceux-ci pourront mettre les collectivités locales en demeure d'acquérir leur bien (article L.515-16 § 2 II nouveau du code de l'environnement). L'expropriation est une procédure qui permet à une personne publique (État, collectivités territoriales...) de contraindre un particulier

Cette rapide réflexion sur les relations entre territoire et risques permet de rappeler que, souvent, les espaces à risques correspondent aux quartiers les plus pauvres. Les risques et les catastrophes associées sont des révélateurs ou des marqueurs des inégalités sociales, environnementales et territoriales. Les aménagements après le déroulement d'une crise due à la manifestation de l'aléa doivent intégrer le risque aux politiques mises en œuvre pour un développement durable signifiant activités économiques pour tous, qualité de l'environnement et équité sociale. Ce triple objectif, difficile à atteindre demeure bien souvent encore utopique dans la gestion des territoires à risques. Ne faut-il pas dès lors repenser totalement l'implantation de certaines activités et des populations associées, comme en témoigne l'exemple de Saint-Martin ? ●

*Yvette Veyret est géographe. Elle est professeur émérite à l'université Paris Ouest-Nanterre-La Défense.

Incursions dans la science des matériaux

— ENTRETIEN AVEC THOMAS QUÉRETTE* —

De la science des matériaux, un peu de pharmacie, des nanoparticules, un peu de pastis, et même un peu de politique.

© Qu'est-ce donc que la science des matériaux : de la physique, de la chimie, de la technique ?

Toutes ces disciplines s'intéressent aux matériaux, sans utiliser les mêmes outils, elles ne répondent pas aux mêmes problèmes, mais toutes participent à mieux comprendre comment les matériaux se comportent. Tout d'abord, qu'est-ce qu'on appelle des matériaux ? Ce sont les matières – métaux, céramiques (comme le verre) ou encore polymères (dont sont faits les plastiques) – qu'on utilise pour réaliser des objets, au sens large. La science des matériaux s'attache à décrire les propriétés de la matière afin d'en améliorer la mise en forme.

En pratique, ces propriétés sont multiples : résistance mécanique, densité, brillance, porosité, tout y passe. L'enjeu peut être de concevoir des voitures moins lourdes et donc plus économes en carburant, des peintures qui ne s'écaillent pas, des bâtiments plus isolants thermiquement, des films alimentaires conservant mieux les aliments, etc.

La *chimie* décrit les réarrangements des atomes et des molécules, la *physique* fait le lien entre ce qui se passe à cette échelle microscopique (allant de l'ångström [1/10 000 000 mm] à quelques centaines de nanomètres [1/10 000 mm]) et ce que nous observons à l'échelle macroscopique (au-delà du micron

[1/1 000 mm]). Schématiquement, les connaissances théoriques acquises en laboratoire sont utilisées en pratique en industrie où est développée la *technique*.

© Ne faisait-on pas déjà de la « science des matériaux » chez les Romains ?

Les Romains s'intéressaient aux matériaux, mais leur approche était beaucoup plus empirique. Ils ont exploité par exemple les propriétés des roches volcaniques pour construire des bâtiments

© Venons-en à ton sujet de thèse, je n'ose pas en donner le titre de peur de faire fuir les lecteurs. Quel est l'objectif ?

Une des applications de mon sujet de thèse touche le domaine pharmaceutique. Il s'agit d'améliorer l'efficacité thérapeutique d'un principe actif. Concrètement, lorsqu'on administre un médicament, celui-ci est le plus souvent distribué indifféremment dans tout l'organisme du patient *via* le système sanguin. L'idée est donc d'encapsuler le

« À partir du XIX^e siècle on devient capable de relier les propriétés physiques des matériaux à la structure des atomes qui les composent. »

assez solides pour résister aux éléments, des millénaires durant. Seulement, ils n'étaient pas encore capables d'expliquer pourquoi ces roches avaient de telles propriétés. Il faut attendre plusieurs siècles avant que de nombreux concepts clés soient découverts. C'est à partir du XIX^e siècle qu'on devient capable de relier les propriétés physiques des matériaux à la structure des atomes qui les composent. La science des matériaux naît alors.

principe actif dans un matériau capable de le conserver intact jusqu'à son arrivée près de l'organe à traiter. On peut ainsi réduire les doses administrées et éviter des effets secondaires indésirables. Le choix du matériau d'encapsulation est crucial, il doit être capable d'emprisonner le principe actif tout en étant assimilable par le corps humain. Les capsules que je formule mesurent une centaine de nanomètres (1/10 000 mm) de diamètre : elles doivent être assez

petites pour traverser aisément les plus petits capillaires sanguins. Compatibles avec le plasma sanguin, elles devront se dégrader une fois leur tâche accomplie avant d'être éliminées sans danger (par les urines et les selles).

Pour mieux comprendre comment la capsule libère le principe actif *seulement aux alentours de l'organe* qu'on cible, prenons un cas concret : une tumeur

de plastiques utilisée dans le monde ; elle est très vaste. Les polyuréthanes sont une répétition d'une fonction que l'on appelle... « uréthane ». Seulement, cette longue chaîne peut aussi comporter d'autres groupements chimiques, attribuant d'autres propriétés au plastique. On en revient à la définition de la science des matériaux. Parmi les applications du polyuréthane, on trouve les

Mais il traduit la volonté de comprendre l'infiniment petit, ce qui est rendu possible grâce à de nouvelles technologies toujours plus avancées (en microscopie notamment).

Dans mon cas, la question est la suivante : comment formuler des objets au moins mille fois plus petits que l'épaisseur d'un cheveu à partir d'une pâte de polymère ? La nanoprécipitation est apparue comme la solution la plus élégante à ce problème.

Pour expliquer cette méthode, j'utilise souvent une analogie avec un exemple bien familier : le pastis. Lorsqu'on verse de l'eau dans le pastis, la solution qui était jusque-là transparente orangée se trouble et blanchit dans le verre. Le pastis est une solution d'éthanol (l'alcool dans le langage courant) et d'anéthol (molécule qui lui donne son goût anisé). Ces deux composés sont complètement miscibles (le mélange est un liquide homogène). Lors de l'ajout d'eau, l'éthanol se diffuse dans l'eau dans laquelle il est aussi miscible. Les molécules d'anéthol, *non miscibles* à l'eau, n'ont d'autre choix que de se regrouper en gouttelettes dispersées dans le mélange. Les gouttes forment dans le verre une émulsion de taille nanométrique (que l'on a alors appelée à tort « microémulsion »), donnant la couleur laiteuse au pastis. Cette émulsion a l'avantage d'être très stable : on ne verra jamais le pastis se « démixer » une fois versé.

Pour revenir à mon sujet de thèse, je remplace l'anéthol liquide par mon polyuréthane solide et j'obtiens des nanoparticules en lieu et place des nanogouttes. Le tour est joué... ou presque. Une fois la suspension préparée, il faut encore se débarrasser du solvant organique (qui n'est autre que l'éthanol), s'as- ►►

« Le matériau d'encapsulation doit être capable d'emprisonner le principe actif tout en étant assimilable par le corps humain. »

cancéreuse. Il s'agit d'un groupe de cellules malades qui se reproduisent frénétiquement, ce qui demande de grandes quantités d'énergie. Un des carburants pour produire cette énergie est l'oxygène, mais lorsque celui-ci vient à manquer, la cellule n'a d'autre choix que de se tourner vers une autre ressource : le glucose. L'énergie est alors produite par fermentation, un processus dégageant de la chaleur (augmentation de la température) et acidifiant le milieu (diminution du pH).

L'idée est alors de formuler des capsules dont le matériau est stimulant en température et/ou en pH. Elles seront capables de ne libérer le principe actif qu'au voisinage de la tumeur. La chimiothérapie sera donc seulement locale, épargnant le reste des cellules saines. On voit bien le bénéfice pour le patient. Dans le cadre de ma thèse, ce matériau est un polymère : le polyuréthane.

© De quoi s'agit-il ?

Un polymère est une longue molécule qui résulte de la combinaison de nombreuses molécules plus petites sous la forme d'un motif chimique répété un grand nombre de fois. Tous les plastiques sont des polymères (mais la réciproque est fautive).

Le polyuréthane est la sixième classe

mousses des matelas, les vernis, les revêtements, etc.

Certains polyuréthanes possèdent toutes les qualités qu'on a évoquées – biocompatibilité, biodégradabilité, fonctions stimulables –, ce qui en fait des candidats potentiels pour une application en tant que nanocapsules.

La première partie de ma thèse revient donc à synthétiser un polyuréthane respectant ce cahier des charges. La seconde partie consiste quant à elle à préparer des nanocapsules à partir du polymère. La technique la plus adaptée dans mon cas de figure s'appelle la nanoprécipitation.

© Nano, nano : « nanoparticules », « nanoprécipitation »...

C'est vrai que le terme « nano » a été victime de son succès. Au sens strict, il se rattache à tout ce qui se passe au-delà d'un nanomètre (1/1 000 000 mm) et au-dessous d'un micron (1/1000 mm).

« Un médicament est distribué indifféremment dans tout l'organisme du patient *via* le système sanguin. »

► surer que la formulation réagit aux changements de température et de pH comme prévu, prévoir des études *in vitro* d'encapsulation et de libération d'une molécule médicamenteuse type, des études *in vivo* et enfin des tests cliniques sur des cellules-souches puis des rats.

© Ce que tu fais est-il seulement utile pour les médicaments et les cosmétiques ?

Non, c'est une application parmi d'autres. Le sujet est transversal, il fait appel à plusieurs compétences et intéresse divers domaines de recherche. C'est une des raisons pour lesquelles j'ai choisi ce sujet. On touche un peu à tout. Le financement de ma thèse est délivré par le ministère, j'ai plus de libertés que dans le cadre d'une thèse CIFRE (Convention industrielle de formation par la recherche), partenariat entre un laboratoire public et une ou plusieurs entreprises. Généralement (mais pas toujours), les thèses CIFRE cherchent seulement à répondre à un problème précis.

Mes travaux recouvrent plusieurs thématiques, ils pourront être utiles à des unités de recherches différentes : certains s'attacheront à rendre la synthèse du polyuréthane moins toxique, d'autres auront mis au point un nouvel agent thérapeutique à encapsuler et seront à la recherche d'un polymère adapté. Tous pourront y trouver leur compte, et la réciproque est vraie, car je m'appuie sur nombre de travaux variés antérieurs aux miens. C'est ainsi que fonctionne la recherche.

© Tu as fait une école d'ingénieurs et un master, alors quels sont tes projets après la thèse ?

Seul mon diplôme de master (ingénierie des systèmes polymères) était nécessaire pour mon recrutement en thèse. Si je suis passé par une école d'ingénieurs en chimie (École nationale supérieure de chimie de Lille), c'était en vue d'avoir les connaissances transversales pour accéder à un poste en recherche

et développement dans le privé (*startup*, PME ou grande entreprise). L'avantage de l'école d'ingénieurs comparée à l'université est que l'on y construit un solide réseau, ce qui facilite l'accès à un emploi. La thèse est un plus car elle apporte un degré de spécialisation supplémentaire mais je ne souhaite pas poursuivre l'expérience en devenant enseignant chercheur.

plus pertinentes, c'est là où la rigueur et l'esprit critique qu'on m'avait enseignés furent précieux. La journée j'apprenais la chimie, le soir l'économie, la philosophie, l'histoire et la sociologie. Les contenus vidéos, de plus en plus politiquement situés voire engagés, proposaient des lectures pour aller plus loin. J'ai dû déconstruire mes préconceptions du monde pour pouvoir l'ob-

« Comment formuler des objets au moins mille fois plus petits que l'épaisseur d'un cheveu à partir d'une pâte de polymère ? »

Mon aspiration est de changer assez souvent de thématique, je ne travaillerai probablement pas dans les nanoparticules de polymère toute ma vie. C'est d'ailleurs ce que j'ai fait avant d'entamer mon doctorat : stages dans le monde de la parfumerie, les formulations d'additifs pour essence voiture, en passant par des études beaucoup plus fondamentales (en « catalyse organométallique »).

© Y a-t-il un lien avec un engagement sociopolitique ?

A priori, il n'y a rien de politique dans mon travail, c'est plus sur mon temps libre que je me suis engagé. Fils d'artisans, j'étais plutôt doué à l'école, les conseillers d'orientation se sont donc empressés de tracer pour moi un avenir dans les sciences : filière S, classes préparées, école d'ingénieurs. J'aimais apprendre et j'étais à l'aise avec les concepts abstraits, j'y trouvais donc mon compte. Cela fait peu de temps (quelques années) que je me suis mis à penser en dehors du cadre dans lequel on m'avait appris. Tout a commencé... sur Youtube. D'un naturel curieux, j'étais friand de vidéos de vulgarisation, d'abord autour des sciences dures, puis autour des sciences sociales. Il me fallait faire le tri et ne garder que les informations les

server d'un œil neuf. Mais je suis encore loin d'être tout à fait émancipé. Et puis, l'émancipation, c'est un processus, pas un état, il faut rester vigilant toute sa vie. En plus des contenus vidéos et des lectures, je recherchais les formations organisées par des associations d'éducation populaire – la FI, le PCF, l'UPOP (université populaire) entre autres – comme celle de *Cause commune* à Lyon le 13 janvier. À 25 ans, j'apprends à mieux comprendre le monde dans lequel je vis pour mieux changer ce qui ne va pas. ●

*Thomas Quérette est doctorant en physicochimie des matériaux polymères à l'Institut national des sciences appliquées de Lyon.

Propos recueillis par Pierre Crépel.



CONTACTEZ-NOUS :
redaction@
causecommune-larevue.fr



Créé par les Éditions sociales et la Fondation Gabriel Péri, Silo est un média participatif dédié aux pensées critiques, à l'actualité du débat et au mouvement des idées. Il veut contribuer à organiser et à faire connaître l'immense patrimoine intellectuel dont l'humanité s'est dotée et continue de se doter pour penser l'ordre existant et sa transformation progressiste. Nous publions ici un extrait d'un article paru dans le Silomag # 5 consacré à l'actualité des révolutions.

Révolution ou transition : les alternatives citoyennes aujourd'hui

Les alternatives citoyennes sont guidées par le même principe : la réappropriation des enjeux collectifs et globaux par les citoyens eux-mêmes. Si elles ne peuvent être la seule réponse aux enjeux de notre époque, elles permettent de multiplier les pouvoirs et les capacités d'agir. En refusant de se résigner et en développant de nouvelles formes d'expériences démocratiques, elles renversent la logique d'impuissance et portent en elles les germes d'un changement profond de notre société.

— PAR **JULIEN CHANDELIER*** —

Aujourd'hui, nous voyons émerger, dans des contextes géographiques et culturels très différents, des expériences démocratiques qui réinventent nos modes de vie, à contre-courant des valeurs néolibérales. Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne, systèmes d'échanges locaux, coopératives de travail et d'habitat, *fab-labs*, monnaies locales, réseaux d'échanges réciproques de savoir, fermes urbaines, constituent autant d'exemples d'expérimentations, si diverses soient-elles, qui portent en elles le même principe : la réappropriation des enjeux collectifs et globaux par les citoyens eux-mêmes. Au-delà de ce principe constitutif, elles partagent également des fondements communs.

UNE RÉAPPROPRIATION CITOYENNE

Les alternatives citoyennes sont avant tout déterminées par leur origine populaire. [...] Refusant la marchandisation du monde, des millions de citoyens ordinaires reprennent en main leur quotidien, en pensant et construisant des solutions que ni l'État ni le marché n'apportent. Ils démontrent ainsi que la transformation sociale se pense et se fait aussi par le bas. Une alternative citoyenne est donc une expérience des habitants d'un territoire qui se réapproprient leur quotidien et leur environnement.

Une alternative citoyenne est aussi une solution locale, une action concrète qui répond à un besoin social et environnemental. À partir des besoins qu'ils ont identifiés, les membres d'une ►►

▶ alternative citoyenne imaginent et apportent par eux-mêmes les réponses qu'ils estiment les plus adéquates. Parce qu'elles sont concrètes, accessibles et répliquables, ces solutions locales portent en elles les germes d'un changement profond de notre société, dès lors qu'un nombre croissant de citoyens prennent conscience qu'ils peuvent les rejoindre et en être acteurs. Par ailleurs, une alternative citoyenne est un mode d'action, une expérience collective qui place l'*empowerment* (autonomisation) en son centre et dont chacun peut être acteur. Se réappropriant les enjeux qui les concernent, les membres d'une alternative citoyenne prennent conscience de leur pouvoir d'agir individuel et collectif sur leur mode de vie et leur avenir commun. Loin d'une attitude passive et/ou consumériste, ils ne sont pas des usagers ou des bénéficiaires, mais les acteurs à part entière des actions qu'ils mettent en place collectivement. Faisant le pari de l'intelligence collective, misant sur la coopération et la mutualisation des moyens humains plutôt que sur leur mise en concurrence, une alternative citoyenne est ouverte à tous et favorise l'égalité de participation de ses membres, sans aucune discrimination.

DES ÉNERGIES TRANSFORMATRICES

Enfin, une alternative citoyenne est une vision transformatrice, une volonté partagée de réinventer une société plus humaine, plus écologique et plus solidaire. Chacune dans leur domaine, les alternatives citoyennes regorgent d'énergies transformatrices : les coopératives alimentaires modifient le système de production agricole et les modes de consommation ; les systèmes d'échanges locaux libèrent les échanges de biens et de services des processus marchands et leur redonnent une fonction créatrice de lien social ; les *fab-labs* démontrent que l'intelligence collective et la pollinisation des savoirs sont une source perpétuelle d'innovation.

Dans cette effervescence créatrice, une constante apparaît : une invitation à décoloniser les imaginaires. Au-delà des fondements théoriques de l'action, c'est l'action elle-même qui fédère les membres de ces alternatives et qui les pousse à agir collectivement. [...]

Le moteur de ce monde des alternatives n'est pas une vision globale, une théorie de la société. Il s'agit davantage d'un refus de la résignation, d'une imagination et d'une énergie incroyables libérées dans l'action, de la découverte d'un pouvoir d'agir à l'intérieur d'une expérience collective.

RÉVOLUTION OU TRANSITION CITOYENNE, QUELLE DIFFÉRENCE ?

Ce n'est pas une vision politique de la vie que nous avons devant nous, mais une vie politique à l'œuvre. C'est pourquoi il faut comprendre ces initiatives qui fleurissent partout, non pas comme des alternatives en puissance, mais comme des alternatives par nature. Elles transforment profondément notre société, parce qu'elles transforment profondément ceux qui les portent.

Nous vivons sous le règne de l'idée « que les hommes ne peuvent vivre ensemble légitimement et politiquement que lorsque les uns sont chargés de commander et les autres contraints d'obéir ». Or nous postulons que ces multiplications d'actions sont justement le délitement de ce principe de gouvernement des uns par les autres, qui n'a jamais été totalement remis en cause par les révolutions.

Ce que rejettent radicalement ces alternatives et ce qui les différencie fortement des révolutions, c'est qu'elles s'opposent et se construisent en opposition à la séparation traditionnelle du savoir et du faire. Ces alternatives ne sont pas le fruit d'une ingénierie politique, d'un mouvement organisé. La politique n'est plus là une technique, un savoir-faire, elle redevient une pratique, une langue. Elle ne relève plus de la compétence, mais du nécessaire. La politique cesse d'être un processus de fabrication pour s'incarner dans une relation, celle qui lie les hommes entre eux. C'est dans ce rapport à la politique qu'émerge la différence fondamentale entre révolution et transition citoyenne (compris comme le mouvement de multiplications de ces alternatives). Pour ces alternatives, la politique ne doit pas être dépassée, elle doit être vécue. Ces alternatives n'existent pas en dehors de notre société, en dehors de la vie et ne visent pas un dehors, un monde utopique. Elles naissent et se développent partout. Elles saisissent la réalité qui les entoure et la tordent à leur manière. La transition qui est à l'œuvre n'est pas le remplacement d'une réalité par une autre, une théorie capable de tout substituer, comme le voudrait la révolution. Elle est le résultat de la constitution d'un nombre toujours plus important de citoyens en acteurs de la société.

Ce que l'on peut reprocher à la transition est aussi sa gloire. Il n'y a pas en elle de structure prédéfinie, de programme arrêté. Cette émancipation par l'action collective est en elle-même une forme de coéducation permanente. Elle ne peut à elle seule être la réponse aux enjeux de notre époque, mais elle ne demande pas à l'être.

Il ne doit pas y avoir une seule alternative englobante, une réponse sublime à l'ensemble de nos problèmes, ou un homme capable de mener le monde vers un idéal. Nous avons besoin de dizaines, de centaines, de milliers, de millions d'alternatives portées par autant d'individus ordinaires qui n'ont pas vocation à s'emparer d'un pouvoir institué, mais à désinstituer le pouvoir.

Si la révolution est le renversement d'un régime politique et sa prise de contrôle, la transition citoyenne est le renversement d'une logique d'impuissance, une désintermédiation, la multiplication des pouvoirs et des capacités à agir, une lutte permanente contre toutes les formes de contrôle. ●

*Julien Chandelier est président de l'Association Cap ou pas cap.

Comprendre pour mieux agir, gagner en pertinence, appréhender les idées dans leur mouvement tel est l'objectif du collectif national « Idées ». Les notes produites ne définissent pas en soi l'orientation du PCF, cela est du ressort des communistes eux-mêmes et de leur direction, elles sont une contribution au débat. Elles avancent des pistes de réflexion. Des auditions viendront compléter ces notes travaillées par le collectif « Idées ».

La politique est morte, vive la politique !

Nous vivons aujourd'hui une crise de la politique et de la démocratie. Comment en est-on arrivé là ? Cherchons à en comprendre les causes, à savoir pourquoi et comment, malgré cette crise, nos concitoyens continuent à s'intéresser à la politique, à en faire. Peut-elle encore être utile à un changement transformateur, progressiste, de gauche, révolutionnaire. Et si oui, à quelles conditions ?

— PAR MICHEL LAURENT* —

La politique a été longtemps définie comme une science du gouvernement de la cité, en quelque sorte une administration des hommes. Mais l'histoire nous a enseigné qu'elle peut mener au pire au nom d'une conception autoritaire, despotique de son exercice ou tout simplement par la volonté de gouvernants qui veulent rester coûte que coûte au pouvoir. Il est ainsi apparu de plus en plus nécessaire de faire de la démocratie le cadre indépassable de la pensée politique.

QUELLE CRISE DE LA POLITIQUE ?

Tout le monde constate la crise de la politique comme une évidence et en décrit les symptômes : de la crise de la représentation à celle des partis, de l'impuissance des États-nations au déplacement des pouvoirs du politique vers l'économique, de la défiance envers tous les politiciens et toutes les institutions, au repli sur soi, sur la famille ou la communauté... Au-delà de cette accumulation de poncifs que reste-t-il ? Peu d'analyses de ses causes et de ses origines.

Cette crise vient pourtant de loin, de la révolution conservatrice ultralibérale des années 1970. La révolution informationnelle naissante donnait au capitalisme les moyens technologiques d'une mondialisation financière et, par là même, elle

la liberté individuelle contre le collectif. Il fallait opposer l'épanouissement de chacun et l'épanouissement de tous, organiser le chacun pour soi, promouvoir l'argent-roi, l'individu-roi, le tous contre tous, les gagnants.

« Une défiance populaire grandissante vis-à-vis de la politique spectacle et une envie toute aussi grandissante de se mêler de la chose publique de la part d'un peuple français cultivé et qui aime la controverse. »

lui permettait une extension de la loi du marché à l'ensemble de la planète, l'ouverture de nouveaux débouchés et la mise en concurrence des travailleurs du monde entier.

1968 et ses aspirations aux changements de société avaient inquiété les puissants. Il leur fallait réagir. Ils l'ont fait au nom de

La France étant considérée par eux comme « le maillon faible du capitalisme en Europe », il fallait revenir sur ses conquêtes sociales et démocratiques, éloigner les citoyens des centres de décisions, supprimer les échelons institutionnels de proximité, la commune et le département, réduire les pouvoirs et les ►►

►► moyens des services publics, de la puissance publique au profit des puissances privées. Il fallait affaiblir durablement les contre-pouvoirs, les partis, les syndicats et singulièrement le Parti communiste et la CGT. Cela, malgré les résistances, a été fait et continue d'être un objectif de nos gouvernants. La réduction du nombre d'élus, la technocratisation des décisions restent à l'ordre du jour des politiques macroniennes.

Voilà les causes premières de cette crise. Une crise recherchée, construite, la politique et surtout la démocratie étant ressenties par les puissants de ce monde comme un pouvoir trop grand, trop dan-

gauche socialiste de gouvernement ne change pas, elle, de logiciel. Aux promesses de changements sociaux succède le temps des désillusions. Le Pen devient un instrument du pouvoir pour dévoyer les mécontentements vers un repoussoir facile. Mais on ne joue pas impunément avec le diable. À ce jeu dangereux le Front national prospère jusqu'à faire de l'immigration le problème de la France et à inspirer les pouvoirs en place.

Comment ne pas voir dans cette faillite de la pensée de la gauche au pouvoir, de cette pratique immorale de la politique, jusqu'au refus d'entendre le Non au référendum de 2005, le terreau dont se sont

réponses à proposer, sur les solutions à apporter. Fédérer les mécontentements, les résistances, si utiles soient-elles, ne suffit pas.

L'éclatement de la société ne mène pas spontanément à la solidarité. Les misères et les inégalités mondiales n'entraînent pas à la coopération et à la paix. Les catastrophes naturelles avivent le chacun pour soi. Partout dans le monde, la montée des nationalismes, les dérives autoritaires voire dictatoriales sont à l'œuvre. Certains veulent nous entraîner vers des sociétés post-démocratiques et cherchent « l'homme fort ». D'autres, solutionnistes ou néotechnocrates, plus sournois, nous expliquent qu'il n'y a plus de problèmes de société et qu'en toute chose la solution est affaire individuelle.

Faute d'alternative crédible à gauche, ces dérives ne peuvent que s'amplifier. Et pourtant les envies de changement, les résistances sont de plus en plus fortes. Deux tiers des Français ont une mauvaise opinion du capitalisme. La conscience grandit d'une opposition d'intérêt entre les 1 % des ultra-riches et les 99 % autres. Trois Français sur quatre croient au retour de la lutte des classes. Les valeurs de solidarité sont en hausse. Les notions d'intérêt général et de service public, de biens communs reviennent sur le devant de la scène. Et peut-être encore plus dangereux pour les puissants le besoin de réfléchir ensemble pour faire société réactive le désir de politique, d'une politique citoyenne. Huit Français sur dix pensent que si on les écoutait « les choses iraient mieux ».

Les lieux de politisation se transforment, évoluent. Les réseaux sociaux s'invitent dans le débat politique aux côtés de ceux dans la famille et au travail. Travail qui, lui-même, ne se résume plus aux seules entreprises et administrations mais conquiert des tiers lieux du commun et du partage.

Nous sommes devant ce paradoxe apparent. Une défiance populaire grandissante vis-à-vis de la politique spectacle et une envie tout aussi grandissante de se mêler de la chose publique de la part d'un peuple français cultivé et qui aime la controverse.

« Le pouvoir d'un homme ou d'un clan ne peut pas résoudre nos problèmes. Face à la complexité du monde et aux urgences sociales et environnementales, seule la saisine du grand nombre, du local au mondial, peut nous permettre d'inventer des solutions humaines, de faire société. »

gereux laissé dans les mains du grand nombre, un obstacle sur la route du néolibéralisme.

Cette adhésion à la doxa néolibérale a commencé à droite en particulier avec Giscard d'Estaing. Elle a gagné les rangs de la gauche socialiste devenue social-libérale et écologiste de plus en plus libérale-libertaire. Dans les années 1980, ces évolutions politiques s'accompagnaient d'une évolution des consciences qui allait, jusque dans une partie du peuple de gauche, dans le même sens. Au nom de la modernité.

Dès le milieu des années 1990, la donne s'inverse, les idées de solidarité, d'égalité, la critique du capitalisme reprennent de la vigueur jusqu'à devenir, sur beaucoup de sujets, majoritaires. Et pourtant, la

nourris l'approfondissement de la crise, la défiance grandissante vis-à-vis des politiciens. Puisqu'on ne nous écoute pas, à quoi bon s'engager en politique, à quoi bon voter ? Comment ne pas comprendre ce dégoût populaire ? S'installe alors une « dépolitisation contradictoire ». Nos concitoyens, de plus en plus au fait des enjeux, ne croient plus en ceux qui nous gouvernent et plus profondément doutent qu'on puisse y faire quelque chose.

Cette crise alimente une mise en cause de plus en plus consciente du système mais qui s'accompagne d'un fatalisme préoccupant. Aujourd'hui, chacun sait que l'argent il y en a, que les marchés financiers sont des prédateurs, que les inégalités grandissent et que les droits reculent. Le débat se déplace sur le type de

UNE AUTRE ENVIE DE POLITIQUE

Apparent en effet ce paradoxe : la politique politicienne, les décisions au sommet, le service exclusif des 1 % sont aujourd'hui rejetés par nos concitoyens, même s'ils sont prêts, par défaut, à suivre encore et encore, toujours un peu plus déçus et dégoûtés, tel ou tel sauveur suprême, fût-il de gauche. Pour mieux l'abandonner plus tard. Cette politique, cette façon d'en faire est morte ! Nous vivons les soubresauts convulsifs de son agonie. Une majorité de Français aspirent à autre chose, à participer, à être écoutés et respectés. Leur seul doute est de taille : cela peut-il réellement exister ?

Ils le savent, la main invisible du marché n'existe pas ou alors pour le pire. L'argent roi, le profit comme finalité, la cupidité sans limite de ceux qui ont tout, le marché comme régulateur, tout cela conduit aux catastrophes sociales, écologiques et démocratiques de notre quotidien. Mais peut-on faire autrement ?

Dans un monde où tout est possible ou presque, la question des choix humains devient la question primordiale. Qui décide ? Et comment ? Comment penser ensemble l'épanouissement de chacun et l'intérêt général ? Comment donner une nouvelle figure à la politique ?

Le pouvoir d'un homme ou d'un clan ne peut pas résoudre nos problèmes. Face à la complexité du monde et aux urgences sociales et environnementales, seule la saisine du grand nombre, du local au mondial, peut nous permettre d'inventer des solutions humaines, de faire société.

Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, les décisions peuvent être l'affaire de tous et de chacun. Le niveau de culture générale des humains, la mondialisation qui nous fait prendre conscience de notre interdépendance, des richesses et des folies du monde, la révolution numérique qui fournit des outils jamais connus de mise en commun en ouvrent la perspective. Pas une perspective d'avance écrite, les forces contraires sont à l'œuvre et elles ont aujourd'hui le pouvoir, mais une perspective de confrontations, d'affrontements des intérêts dominants, une perspective de mise en valeur

des forces du travail et de la création, une perspective humaine, démocratique.

Ce choix appelle un peuple mobilisé, conscient de lui-même et de ce qu'il veut, qui a envie de se battre pour ne pas être dépossédé de ses désirs. C'est là que la politique peut reprendre ses droits. À condition de convaincre et surtout de produire des actes et des pratiques concrets qui démontrent à toutes et à tous que les décisions humaines peuvent avoir prise sur la réalité et la transformer.

Gérer les affaires de la cité, c'est donc saisir le peuple de tout ce qui le concerne. Plus les questions posées sont complexes, ouvertes, et plus les réponses collectives sont pertinentes. Donner du pouvoir d'intervention à celles et ceux qui n'en ont pas, tel est le défi démocratique de notre temps. Rendre, à tout moment, le peuple acteur du changement c'est répondre à une exigence, que les humains soient en mesure de juger des tenants et des aboutissants de leurs choix. Il s'agit là d'un véritable défi culturel à relever ensemble.

La nouvelle démocratie, c'est le débat avant, pendant et après toute décision à prendre. Avant, pour l'instruire, pendant, pour faire société et, après, pour l'évaluer et éventuellement en changer. La nouvelle politique, c'est le contraire de la délégation du pouvoir à un seul homme ou de la dictature de la majorité, c'est le respect des minorités, la confrontation continue des points de vue, la mise en commun de la complexité des choix, la construction de décisions les plus communes possible.

C'est un processus contradictoire fait d'avancées et de reculs, où chaque conquête demande de rassembler des majorités contre des intérêts, des groupes de pression certes minoritaires mais puissants. Ce choix n'est pas celui d'un grand soir suivi de nouvelles mais aussi fatales délégations de pouvoir que les précédentes. C'est celui de l'exercice chaque jour de la souveraineté populaire.

Il s'agit d'apprendre ensemble des contradictions entre l'économique et le social, entre l'exploitation nécessaire des ressources de la nature, la recherche de leur valorisation et l'économie des moyens, entre la satisfaction des désirs de chacun

et l'épanouissement de tous. Il s'agit de traiter chaque question pour ce qu'elle est, d'y réfléchir ensemble pour décider démocratiquement. Cette façon de gouverner répond à une aspiration universelle, montante sur tous les continents. Elle doit concerner aussi les lieux de travail, là où se créent, se conçoivent, se produisent les richesses, là où s'organisent et se modèlent leur distribution et leur consommation.

Dans ce monde interdépendant, inégalitaire, la nouvelle politique fait le pari de l'internationalisme et de l'égalité des droits. Devant la complexité des problèmes à résoudre et des solutions à y apporter, elle choisit le grand nombre. Face au pouvoir grandissant de la finance, elle vise à libérer le travail, à faire entrer la démocratie dans l'entreprise et lui donner un nouveau statut dans la société : le lieu de production des biens et des services utiles aux êtres humains et à la société. Les élus, les partis, les médias doivent se mettre au service de ce nécessaire et vivifiant débat démocratique. C'est aussi là leur avenir.

Le congrès extraordinaire du PCF se déroulera dans moins d'un an. Il devrait s'emparer des enjeux posés par la crise de la politique pour sa propre activité. Sur quoi les communistes doivent-ils fonder leur utilité ? Comment peuvent-ils avoir prise sur les événements pour être politiquement efficaces ? Dans quelles conditions les décisions humaines peuvent-elles changer le cours des choses ?

Une nouvelle fonction de la politique émerge, celle d'une démocratie agissante de tous et de chacun. Il s'agit alors de penser à une fonction et une organisation nouvelle du parti communiste lui-même. Un parti créateur de rassemblement, un parti d'analyses pour construire avec les gens, un parti qui trouve, avec eux, les solutions aux problèmes qu'ils rencontrent, aux aspirations qu'ils expriment, un parti qui leur propose d'être « vous et nous au pouvoir ». « Vous et nous, pour un autre monde. » ●

*Michel Laurent est membre du collectif Idées.

Être plus sévère contre les discriminations

La Fédération nationale des Maisons des potes avait commandé l'hiver dernier à Harris interactive un sondage sur l'opinion et les discriminations. Une très forte majorité de Français souhaite renforcer les sanctions juridiques contre les employeurs coupables de discriminations liées à l'origine, la nationalité, la couleur de la peau ou la religion. Un résultat d'autant plus remarquable qu'en réalité police et justice sanctionnent très peu ce type de discriminations. Les Français sont aussi très largement en faveur d'une même rémunération et d'une même retraite pour toute

personne travaillant en France, quelle que soit sa nationalité. Là aussi, dans la vie, il en va tout autrement. L'idée d'un CV anonyme est aussi largement soutenue. L'opinion est toujours majoritaire mais plus réservée sur la régularisation des travailleurs sans titre de séjour qui disposent d'un contrat de travail ; et elle est partagée quasiment à égalité sur le droit de vote des étrangers non européens aux élections municipales et européennes (proposition sabotée par Hollande et absente du programme de Macron). ●

Voici différentes mesures envisageables pour lutter contre les discriminations liées à l'origine, la nationalité, la couleur de peau ou la religion. Personnellement êtes-vous favorable ou opposé.e à chacune des propositions suivantes :

RENFORCER LES SANCTIONS JURIDIQUES EN EUROPE CONTRE LES EMPLOYEURS COUPABLES DE TELLES DISCRIMINATIONS :



À TRAVAIL ÉGAL. GARANTIR LA MÊME RÉMUNÉRATION ET LA MÊME RETRAITE POUR TOUTES LES PERSONNES TRAVAILLANT DANS VOTRE PAYS, QUELLE QUE SOIT LEUR NATIONALITÉ :



RÉGULARISER LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS RÉSIDANT EN EUROPE SANS TITRE DE SÉJOUR MAIS QUI DISPOSENT D'UN CONTRAT DE TRAVAIL, AFIN QU'ILS BÉNÉFICIENT DES MÊMES DROITS ET RÉMUNÉRATION QUE LES TRAVAILLEURS EUROPÉENS :



PERMETTRE À TOUS LES ÉTRANGERS RÉSIDANT DEPUIS CINQ ANS EN EUROPE DE VOTER AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES ET EUROPÉENNES. COMME C'EST LE CAS POUR LES ÉTRANGERS ORIGINAIRES DES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE :



Un électeur sur sept n'a voté à aucun des scrutins de 2017

L'abstention aux scrutins de 2017 a été en moyenne de 39 % : 22 % au premier tour et 25 % au second tour pour l'élection présidentielle, 51 % et 57 % aux premier et second tours pour les élections législatives. Mais, au total, seulement 13 % des inscrits (un sur sept) n'ont voté à aucun de ces scrutins¹. 36 % des inscrits ont au contraire voté à chacun des quatre scrutins, et 51 % des inscrits ont donc voté par intermittence, s'abstenant à au moins un des scrutins. L'élection présidentielle reste beaucoup plus mobilisatrice que les législatives : parmi les inscrits n'ayant voté à aucun des deux tours de la présidentielle, à peine 6 % ont participé aux législatives : à l'inverse, les deux tiers des personnes s'étant abstenues aux législatives ont voté à au moins un tour à la présidentielle.

Le passage au quinquennat et l'inversion du calendrier électoral depuis 2002 ont au moins un côté positif : ils permettent de comparer les scrutins successifs plus précisément. En 2017, l'abstention systématique aux quatre scrutins a légèrement augmenté par rapport aux années précédentes (cf. graphique), et la participation systématique a baissé fortement : elle était de plus de 47 % des inscrits en 2002, 2007 et 2012, contre seulement 36 % en 2017. En particulier, la participation aux législatives a faibli fortement. En 2017, 20 % des inscrits ont voté aux deux tours de la présidentielle mais pas aux législatives : cette part était de 9 % seulement en 2002, de 18 % en 2007 et de 15 % en 2012.

L'abstention systématique concerne plus souvent les classes populaires : 25 % des personnes sans diplôme se sont abstenues systématiquement en 2017, contre 8 % des titulaires d'un diplôme supérieur au bac, les cadres ne sont que 6 % à s'être abstenus à tous les scrutins, contre 16 % des ouvriers ; enfin, parmi les 25 % de Français les plus pauvres, l'abstention systématique s'élève à 21 %, contre 7 % pour les 25 % de Français les plus riches.

Soulignons pour terminer que ces statistiques concernent les inscrits sur les listes électorales. Or l'inscription elle-même laisse apparaître de fortes inégalités sociales², avec une inscription moins fréquente chez les plus jeunes, chez les moins diplômés, ou encore chez les employés et ouvriers. Rappelons également que les étrangers résidant en France, même européens, n'ont pas le droit de vote aux élections présidentielles et législatives. L'électorat français est donc encore

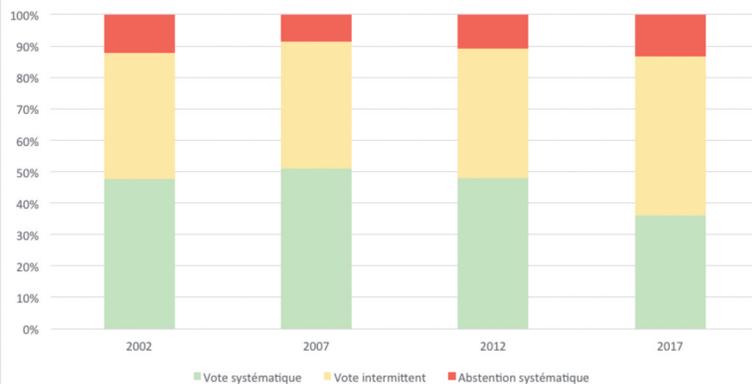
loin d'être représentatif des personnes vivant en France. ●

« Les cadres ne sont que 6 % à s'être abstenus à tous les scrutins, contre 16 % des ouvriers. »

1. Guillemette Buisson et Sandrine Penant, « Élections présidentielles et législatives de 2002 à 2017 : une participation atypique en 2017 » et « Élections présidentielle et législatives de 2017 : neuf inscrits sur dix ont voté à au moins un tour de scrutin », *INSEE Première*, n° 1671 et 1670.

2. Voir Sébastien Durier et Guillaume Touré « Élections de 2017 : 6,5 % des citoyens ont fait une démarche volontaire pour s'inscrire », *INSEE Focus*, n° 80.

Répartition des comportements électoraux aux élections présidentielle et législatives entre 2002 et 2017



Source : INSEE, *Enquêtes sur la participation électorale*



Mehmed Sükrü Hanioglu, professeur d'histoire ottomane tardive au département des études du Proche-Orient de Princeton, a publié en 2011 une biographie intellectuelle de Mustafa Kemal, fondateur de la République turque. Elle a été traduite en 2015 par l'historien turcologue de l'EHESS, Emmanuel Szurek. Spécialiste reconnu de l'histoire intellectuelle des Jeunes Turcs, Hanioglu a fait sa thèse de science politique sur un des fondateurs du Comité union et progrès, Abdullah Cevdet. Cette biographie entre donc en continuité avec ses travaux sur les Jeunes-Turcs amorcés dans les années 1980.

Le statut mythique de Kemal en Turquie rend délicat tout projet biographique, le faisant trop souvent dériver vers le genre hagiographique. C'est principalement ce que Hanioglu a cherché à éviter. En historicisant la figure d'Atatürk, en réinscrivant l'homme dans son contexte, il arrive à se détacher de l'image du héros national infaillible et de sa portée presque prophétique, pour découvrir l'homme d'État radicalement pragmatique, hostile à tout dogme. Hanioglu écrit donc une biographie intellectuelle d'un homme qui n'était certainement pas un intellectuel, bien qu'il soit toujours présenté comme un prince philosophe par les partisans zélés du kémalisme. C'est parce que Kemal n'a pas cherché à construire rigoureusement une idéologie que le sens même du kémalisme, souvent si dogmatique, est en réalité si divers. À grand renfort d'archives personnelles, de correspondances ou même d'annotations à la marge des livres que Kemal a lus, Hanioglu parvient à constituer une œuvre très claire, synthétique et abordable, qui nous permet facilement de comprendre les grands traits de la pensée d'Atatürk, de la saisir dans son contexte et ainsi nous défaire de sa stature de sauveur suprême omniscient.

UNE HOSTILITÉ ENVERS L'OCCIDENT

Atatürk possède beaucoup de caractères communs à bon nombre de Jeunes-Turcs : il est né en 1881 à Salonique, cœur de l'Empire ottoman, cosmopolite, moderniste et fortement transformée par les réformes du

Tanzimat. C'est là qu'a lieu en 1908 la révolution jeune-turque. Mais c'est là aussi que Kemal se rend compte de l'échec de l'identité impériale ottomaniste, notamment après la perte de la Macédoine en 1912. Kemal entre ensuite au collège militaire à Salonique, puis à l'école des cadets de Monastir, avant d'intégrer l'école de guerre d'Istanbul. Il fait donc partie de cette jeune élite militaire

ottomane, modernisée, occidentalisée et fortement imprégnée par le modèle allemand. Il adopte là sa vision scientiste, social-darwiniste, très élitiste, inspirée par Gustave Le Bon qui a profondément marqué sa génération. De plus, cette Macédoine ottomane, haut lieu de tensions communautaires avant d'être le cœur des opérations des guerres balkaniques, a fait naître le mouvement turquiste, issu du refus d'un cosmopolitisme impérial perçu comme injuste pour les musulmans. C'est ce que développent les Jeunes-Turcs et ce qui est continué par Atatürk sur un critère proprement ethnique, voire racial. Ce turquisme rend Kemal hostile à l'Occident, alors même qu'il souhaite occidentaliser la Turquie. En soi, il veut mener la Turquie au niveau des grandes puissances européennes, mais s'oppose en même temps à leur ingérence et à leurs intérêts en Turquie. C'est ce qui a pu être perçu, notamment par les mouvements nationalistes anticoloniaux, comme une position anti-impérialiste de principe, voire un rapprochement idéologique avec le mouvement communiste. En réalité il n'en est rien. Si Kemal s'allie avec la Russie soviétique naissante de Lénine, ce n'est qu'une alliance pragmatique de circonstance, qui aboutit au traité de

Mustafa Kemal, fondateur de la République turque

Une biographie
de Mehmed Sükrü Hanioglu

— PAR Lukas Tsipios* —

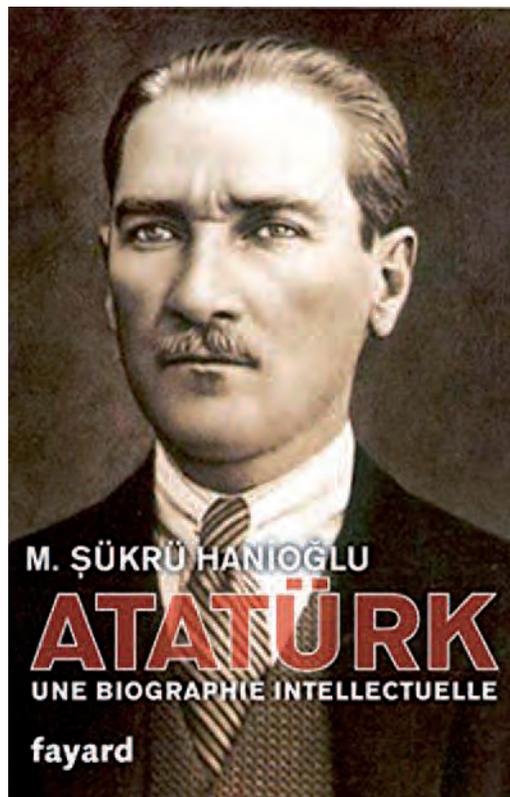
Moscou en 1921 et permet à Kemal de gagner la guerre face à la Grèce, soutenue par les puissances impérialistes française et surtout britannique. Les discours de Kemal en faveur d'un type de communisme musulman ne sont qu'un effet rhétorique. Le véritable modèle qu'il a pu avoir, c'est celui du Japon, avec la victoire japonaise face à la Russie en 1905, qui a ébranlé le monde et son paradigme de l'Européen supérieur. Le Japon sous l'ère Meiji a réussi à se moderniser lui-même, tout en gardant son intégrité, son indépendance, afin de devenir une grande puissance au même titre que les autres. C'est certainement l'exemple contemporain japonais qui a le plus fortement marqué Mustafa Kemal selon Hanioglu.

L'INSTAURATION D'UN RÉGIME LAÏQUE

Hanioglu s'intéresse également au rapport de Kemal à la religion. Ce sujet est fondamental pour comprendre les ambitions de Kemal afin de construire un État turc

« Hanioglu nous permet facilement de comprendre les grands traits de la pensée d'Atatürk, de la saisir dans son contexte et ainsi nous défaire de sa stature de sauveur suprême omniscient. »

moderne laïque. Mais c'est aussi une préoccupation actuelle, du fait de la remise en cause de ce modèle turc de laïcité, par le pouvoir islamo-conservateur d'Erdoğan. Selon le parcours retracé par Hanioglu, Atatürk se serait construit en opposition à la religion musulmane, perçue



comme un frein à la modernité, mais aussi au nationalisme turc. Dans ses considérations historiques turquistes et scientistes, Kemal voit l'islam comme un élément étranger, arabe, anachronique pour ses projets, car il maintiendrait la population dans les dogmes du passé. La jeunesse salonicienne de Kemal de l'école dönme au collège militaire, puis sa sociabilité militaire jeune-turque l'ont très tôt défait de la tradition musulmane, pour devenir fervent adepte du *Vulgärmaterialismus* allemand théorisé notamment par Ludwig Büchner. Ce matérialisme allemand, radical et simpliste, a finalement de plus grandes répercussions politiques dans l'Empire ottoman tardif qu'en Allemagne. Dans une perspective très élitiste, il considère comme étant une nécessité nationale d'éclairer les masses à ce propos, mais toujours avec un grand pragmatisme. Son hostilité à l'islam ne l'empêche pas de prendre le titre de *Gazi* (« victorieux ») dans sa titulature, d'instaurer une solennité islamique lors des séances de la Grande Assemblée nationale de ►►

►► Turquie (GANT) d'Ankara, de se présenter comme le défenseur du califat et ainsi être perçu comme un héros musulman à travers le monde après avoir gagné la guerre gréco-turque en 1922. Tout comme son rapprochement avec le bolchevisme, ce n'est là que du pragmatisme radical. Dans les circonstances des années 1919 à 1922, il avait tout autant besoin de cette légitimité religieuse pour rallier la population anatolienne, que des roubles-or de Moscou pour gagner la guerre. Ce n'est qu'une fois la guerre gagnée et le traité de Lausanne signé en 1923 que Mustafa Kemal, fort de sa légitimité militaire en tant que héros national, peut s'atteler à défaire de la jeune république turque tout héritage ottoman et tradition musulmane. Après avoir ardemment défendu le califat pour le séparer du pouvoir temporel du sultan (et ainsi évincer politiquement celui-ci) en 1922, Kemal abolit le califat en 1924. Kemal dispose progressivement d'une suprématie absolue sur la Turquie : il contrôle l'Assemblée et le Parti républicain du peuple, *de facto* parti unique. Cela lui permet alors de s'atteler à la progressive sécularisation du pays. Contrairement aux réformateurs ottomans, il ne souhaite en aucun cas garder les vieilles institutions aux côtés des nouvelles : il lui faut faire table rase. Cela passe par l'instauration d'un régime laïque, mais aussi la création d'une histoire officielle proprement turque, préexistant largement l'histoire islamique (vue comme une parenthèse obscure de la nation turque) et trouvant ses racines chez les Hittites. Kemal devenu Atatürk rompt alors radicalement avec toute référence arabe, ottomane et musulmane, et se pose ainsi en centre de la civilisation européenne, se considérant à l'origine de

« Kemal devenu Atatürk rompt radicalement avec toute référence arabe, ottomane et musulmane, et se pose ainsi en centre de la civilisation européenne. »

la civilisation grecque par exemple. C'est là toute la logique turquiste qui mène aussi au changement d'alphabet en 1928, entraînant également de profondes transformations dans la langue turque visant à la « turciser » des éléments arabes et persans (jusqu'à l'absurde).

« Il veut mener la Turquie au niveau des grandes puissances européennes, mais s'oppose en même temps à leur ingérence et à leurs intérêts en Turquie. »

KEMAL ET LE GÉNOCIDE ARMÉNIEN ?

C'est donc le portrait d'un homme radicalement pragmatique que nous dresse Hanioglu, l'unique but pour Atatürk étant la création d'un État-nation turc moderne, guidé par la science, sans aucune autre ambition théorique. Hanioglu met largement l'accent sur le contexte politique, social et intellectuel de Mustafa Kemal, afin d'historiciser le personnage mythique d'Atatürk. Pourtant, si ce contexte apparaît si important pour comprendre les ambitions du fondateur de l'État-nation turc, nous pourrions nous demander pourquoi il n'est fait quasiment aucune mention du sort des populations arméniennes, orthodoxes ou assyro-chaldéennes, dont les massacres et l'échange de populations de 1923 paraissent quelque peu esquivés. Nous pouvons éventuellement comprendre que, pour des raisons scientifiques, l'enjeu du génocide arménien (ou pontique) soit écarté, néanmoins il aurait été intéressant de comprendre quelle était la position de Kemal par rapport à cela, mais aussi de cerner l'importance de « l'ingénierie démographique » dans la construction d'un État-nation « ethniquement homogène ». ●

*Lukas Tsiipios est étudiant en histoire contemporaine à l'École normale supérieure.



Dans les coulisses du CAC 40
Bolloré, Arnault, Bettencourt, Minc, Peugeot, BNP Paribas, Vinci... côté cour et côté jardin
 Éditions du Croquant, 2017

PIERRE IVORRA

PAR **CONSTANTIN LOPEZ**

Pierre Ivorra, chroniqueur économique à *L'Humanité*, connaît bien le monde des affaires et ses coulisses. En tant que journaliste et analyste financier, il a plusieurs fois rencontré des dirigeants de premier plan du CAC 40 et s'est intéressé à la gestion des groupes cotés sur l'indice boursier le plus célèbre de France. Fort de cette expérience, il brosse un portrait général du CAC 40 comme « acteur et champ d'action ». Succinctement, il présente son historique, sa composition et ses enjeux. Les mécanismes de valorisation boursière, ainsi que les risques dont ils sont porteurs sont analysés et critiqués. Les gestionnaires du CAC 40 évoluent dans un univers endogamique peuplé de grands bourgeois, de sexe masculin et relativement âgés. Les « CACacteurs », portés par un capitalisme monopoliste parasitaire, ont mis à profit les politiques néolibérales et la mondialisation pour accumuler de plus en plus de richesses sur le dos des peuples. Afin de s'assurer une légitimité, ils disséminent leurs idées libérales dans la société française grâce à des réservoirs d'idées (*think tanks*), acquièrent des médias et vont jusqu'à produire leur propre propagande politique.

Pierre Ivorra décortique les mécanismes mis en place par les actionnaires pour contrôler les gestionnaires des entreprises et les inciter à maximiser la rentabilité financière des entreprises dont ils ont la charge. Les conséquences sont désastreuses : travailleurs mis sous pression et précarisés, casse du tissu productif, course au moins-disant social, sacrifice des investissements nécessaires pour verser des dividendes... Ce mépris des groupes du CAC 40 envers les travailleurs français est d'autant moins acceptable que ces groupes sont de grands « assistés » de la nation : beaucoup n'auraient pu se développer sans l'aide de la puissance publique, ils sont toujours – et de plus en plus – abondamment subventionnés par la puissance publique. Mais l'argent n'a pas d'odeur, et tout est bon pour l'obtenir : trucage de logiciels dans l'industrie automobile, collaboration avec des dictatures...

Au fil de cet ouvrage arborescent se succèdent les anecdotes tirées de la mémoire de l'auteur. Celles-ci, jamais gratuites, servent d'amorce à d'amples développements bien documentés et accompagnés de références journalistiques, sociologiques et économiques. L'ambition vulgarisatrice s'accompagne d'un style pédagogique, ludique, voire humoristique, permettant de faire oublier l'aridité des faits ou des mécanismes présentés.

La critique sans concession de ce capitalisme financiarisé montre par contraste la nécessité de son dépassement par le politique : partage des richesses, appropriation collective des moyens de production et des biens publics, démocratie économique, développement de nouveaux critères de gestion allant au-delà du taux de profit. ●



Ce que la vie m'a appris

Éditions de l'Atelier, 2017

GEORGES SÉGUÉ

PAR **JEAN-MICHEL GALANO**

Il y a bientôt quarante ans, Georges Ségué avait publié un livre autobiographique, *Lutter* (Stock, 1975). Cette interview réalisée au soir de sa vie le complète utilement. Le point commun entre les deux ouvrages, c'est qu'ils n'ont pas pour fin ultime de témoigner, mais d'être utiles à l'action.

Pourtant, témoin de l'histoire, Georges Ségué, plus jeune déporté résistant de France, l'aura été plus que tout autre. Et les responsabilités dont il a été précocement investi lui ont donné l'occasion d'être souvent aux premières loges... lui, aurait préféré dire : en première ligne. Qu'il s'agisse des grandes grèves de 1968, sur lesquelles il revient en détail, avec une lucidité non exempte d'humour quand il explique comment il avait détaillé devant les salariés de Renault-Billancourt les propositions gouvernementales, dont certaines étaient saluées par des cris d'enthousiasme et d'autres copieusement huées (d'où la fable, complaisamment reprise encore de nos jours par certains historiens ou prétendus tels, de « Ségué hué à Billancourt »). Ou encore quand il rappelle l'accueil glacial réservé par le congrès de Lille à Pierre Mauroy venu prêcher la rigueur aux syndicalistes CGT. Ou quand il révèle avoir jeté son poids dans la balance au comité central du PCF qui décida ultimement à l'été 1984 la sortie du gouvernement, faisant valoir l'opinion des salariés.

Mais ce qui domine dans ce livre, c'est le souci d'avancer, de ne pas répéter les erreurs commises, de traiter l'expérience accumulée comme un levier et non comme un fardeau ni même un acquis. À chaque page ou presque s'exprime le souci des jeunes générations, de la confiance et de l'écoute qu'il faut leur accorder.

Plus encore, le rappel de l'expérience dans sa totalité, succès et échecs, pose une question politique fondamentale : il ne suffit pas d'avoir un excellent programme ni de remporter des élections, fussent-elles politiques, pour prétendre avoir gagné la bataille de classe. Comme on l'a vu en France, mais plus récemment en Grèce, la conquête du pouvoir d'État, quelle qu'en soit l'importance, risque à tout moment de dégénérer en simple exercice du pouvoir si les masses n'interviennent pas, par un processus ►►

►► démocratique multiforme et pour une large part encore à inventer. Une raison de plus, à n'en pas douter, de mettre la jeunesse « dans le coup ». ●



Plaidoyer pour un nouvel engagement chrétien

Les Éditions de l'Atelier

**PIERRE-LOUIS CHOQUET,
JEAN-VICTOR ELIE, ANNE GUILLARD**

PAR **JEAN-MICHEL GALANO**

Ce petit livre est un précieux témoignage sur les questions qui travaillent actuellement ce qu'il était convenu d'appeler « les chrétiens de gauche ». Minoritaires au sein des Églises tant catholique que protestante, ils ont été confrontés ces dernières années à un recul de la neutralité des croyants et du consensus laïque. Le retour d'un christianisme revendiqué, d'aucuns diront « décomplexé », vingt-cinq ans après les grandes manifestations contre la réforme Savary, a pris des formes spectaculaires et l'on a pu parler à cette occasion d'un « printemps catholique ».

Courageusement, les auteurs de ce livre ne se solidarisent pas avec ce mouvement, dont ils analysent patiemment les tenants et les aboutissants, mais dont ils soulignent aussi la filiation traditionaliste, mais, plus encore, le caractère délibérément conservateur. Le christianisme du « printemps chrétien » est avant tout une affirmation identitaire, frileuse sous une forme avenante, et marquée par un entre-soi de personnes plus soucieuses de confort et de réassurance morale que de la rencontre avec l'autre.

Or, argumentent les auteurs, l'expérience évangélique n'est pas, dans ce qu'elle a de fondamental et de fondateur, la confrontation avec un « Dieu absolu », mais celle, structurellement inachevée, de l'étonnement et de la rencontre avec l'autre. Au « Dieu régent », référence autoritaire, statique et rassurante, les auteurs opposent le « scandale » permanent du « Dieu crucifié », ferment d'inquiétude et d'insatisfaction. Et cette expérience est aussi celle d'une communauté d'appartenance à une même planète où les meurtrissures écologiques font tristement écho aux injustices sociales, et appellent à « élargir notre compréhension du politique ».

Les luttes sociales, dans lesquelles de nombreux chrétiens s'investissent aussi en tant que chrétiens, ainsi que les actions pour la paix et le désarmement, notamment nucléaire, auraient sans doute pu être évoquées davantage. Elles ont toute leur place dans cette dynamique que les auteurs souhaitent. Tel qu'il est, ce livre constitue un appel au sérieux et à la responsabilité avec lequel il est difficile de ne pas se trouver en résonance. ●



Homo deus

Une brève histoire du futur

Éditions Albin Michel, 2017

YUVAL NOAH HARARI

PAR **FRANÇOIS POLOMÉ**

Faisant suite à *Sapiens, une brève histoire de l'humanité*, le best-seller d'Harari paru il y a deux ans et qui retraçait en quelque cinq cents pages et de

façon très accessible l'histoire de l'homme de la préhistoire à nos jours, *Homo deus* se tourne cette fois vers un avenir possible de l'humanité au regard des progrès scientifiques les plus récents dans les domaines de l'intelligence artificielle, de la médecine génomique et du traitement des données, décuplés depuis que la biologie a reconnu que la structure du vivant pouvait être interprétée comme un algorithme, la rendant compatible avec le fonctionnement des ordinateurs.

Ce que les libéraux et leur foi naïve et dangereuse dans les ressources de l'individu isolé pourraient faire d'une telle puissance technologique ne dessine pas un avenir très rose, et l'auteur a presque l'air de s'en réjouir – lui qui se montre par ailleurs relativement tolérant avec les thèses évolutionnistes : le transhumanisme et le dataïsme (la connexion de tout et de tous en un gigantesque *Internet-de-tous-les-objets*), annonçant une ère posthumaine dominée par les algorithmes, eux-mêmes propriété privée d'une poignée de surhommes augmentés par la technologie génomique et réduisant le reste de l'humanité au statut de surnuméraires encombrants, dont ils pourraient bientôt être tentés de... se débarrasser d'une façon ou d'une autre.

Les libéraux sont tellement fascinés par les machines, qu'ils prennent pour la source de leur richesse, qu'ils occultent tout le reste, et notamment la lutte des classes, les initiatives des peuples, bien plus instruits qu'au siècle dernier, et celles de ce que l'auteur appelle les « humanistes socialistes », c'est-à-dire les marxistes – qu'il réduit un peu vite aux Soviétiques passés par pertes et profits du fait de leur défaite historique – à qui il suggère de refonder leurs analyses en tenant compte de ces nouvelles inventions, comme l'ont fait Marx et Lénine en leur temps à partir des inventions qui ont lancé la première révolution industrielle, nommément la machine à vapeur et l'électricité – en quoi il n'a évidemment pas tort.

Le remplacement prévisible à terme d'à peu près la moitié des emplois actuels par des machines algorithmiques, l'accumulation de milliards de données permettant aux GAFA de nous connaître pratiquement mieux que nous-mêmes, dans nos goûts de consommation et nos choix politiques, sont en effet des questions que nous devons affronter pour les retourner en possibilités d'émancipation pour tous. ●



Passé et présent. Passage de la guerre de manœuvre (et de l'attaque frontale) à la guerre de position, même dans le domaine politique. Cela me paraît la question de théorie politique la plus importante posée par l'après-guerre, et la plus difficile à résoudre de façon juste. Elle est liée aux questions soulevées par Bronstein [Léon Trotski] qui, d'une façon ou d'une autre, peut être considéré comme le théoricien politique de l'attaque frontale à une époque où celle-ci n'est qu'une cause de défaite. Dans la science politique, ce passage n'est lié qu'indirectement à celui qui s'est produit dans le domaine militaire, même si, certainement, un lien existe et s'il est essentiel. La guerre de position demande d'énormes sacrifices à des masses illimitées de population ; il faut donc une

concentration inouïe de l'hégémonie et, par conséquent, une forme de gouvernement plus « interventionniste » qui prenne l'offensive plus ouvertement contre les opposants et organise d'une manière permanente l'« impossibilité » d'une désintégration interne : contrôle de tous genres, politiques, administratifs, etc., renforcement des « positions » hégémoniques du groupe dominant, etc. Tout ceci indique que l'on est entré dans une phase culminante de la situation politico-historique, puisque, en politique, la « guerre de position » une fois gagnée est définitivement décisive. En politique, la guerre de mouvement dure tant qu'il s'agit de conquérir des positions non décisives et que toutes les ressources de l'hégémonie et de l'État ne sont donc pas mobilisées ; mais

quand, pour une raison ou pour une autre, ces positions ont perdu leur valeur et que seules comptent les positions décisives, alors on passe à la guerre de siège, serrée, difficile, qui requiert des qualités exceptionnelles de patience et d'esprit inventif. En politique, le siège est réciproque, malgré toutes les apparences, et le seul fait que celui qui domine doit faire étalage de toutes ses ressources montre le jugement qu'il porte sur l'adversaire.

Antonio Gramsci, *Cahiers de prison*, tome II, cahier 6 (1930-1932), §138, Gallimard, 1996, traduction de Monique Aymard et Paolo Fulchignoni.

Guerre de mouvement et guerre de position

La stratégie de prise de pouvoir par la force employée par les bolcheviks en octobre 1917 est-elle exportable en tout lieu et à n'importe quelle époque ? Gramsci est convaincu du contraire. Lorsque la société civile est fortement structurée, comme c'est déjà le cas en Europe occidentale au moment où il écrit, il est nécessaire de passer d'une « guerre de mouvement » à une « guerre de position », c'est-à-dire à une lutte à l'extérieur mais aussi à l'intérieur des institutions, visant à modifier progressivement les rapports de force en forgeant des alliances de classes.

— PAR FLORIAN GULLI ET JEAN QUÉTIER —

LA POLITIQUE ET LA GUERRE

Lorsque Gramsci emploie les concepts de « guerre de mouvement » et de « guerre de position » pour analyser les différentes stratégies que le mouvement communiste est susceptible d'adopter, il dresse une analogie entre le domaine politique et le domaine militaire. Cela ne signifie pas que Gramsci souhaite mettre en œuvre des méthodes militaires dans le champ politique ou qu'il considère que les conflits politiques devraient se résoudre par la voie militaire. L'usage du vocabulaire militaire est pour une part métaphorique, même si la guerre reste une conséquence possible de l'action politique. Cette comparaison n'est pas nouvelle dans le marxisme, et

elle n'a d'ailleurs rien de surprenant puisque celui-ci place la question de la lutte des classes au centre de ses analyses. Friedrich Engels lui-même nourrissait une telle passion pour la stratégie militaire que tous ses proches le surnommaient « le général ». Le dirigeant social-démocrate allemand Karl Kautsky proposait déjà en 1910 de distinguer en politique « stratégie d'anéantissement » et « stratégie d'usure » par analogie avec la science de la guerre moderne.

Les expressions « guerre de mouvement » et « guerre de position » sont notamment utilisées pour décrire des phases distinctes de la Première Guerre mondiale. Entre août et octobre 1914, c'est la guerre de mouvement : ►►

►► assauts rapides, charges frontales, pertes nombreuses... Puis, à partir de novembre 1914, on passe à la guerre de position : les belligérants creusent des tranchées et s'y enterreront pour tenir une position pendant une durée souvent très longue (la bataille de Verdun dure plus de neuf mois).

Pour Gramsci, il est possible de retrouver l'équivalent politique de ces stratégies militaires. La stratégie de la guerre de mouvement peut être notamment comparée à la théorie de la « révolution permanente » développée par Léon Trotski. S'opposant à la doctrine du « socialisme dans un seul pays » mise en œuvre par Staline, Trotski défendait l'idée selon laquelle la révolution n'était pas décomposable en étapes (d'abord la démocratie, ensuite le socialisme...) et ne pouvait être menée qu'à l'échelle mondiale. Dans d'autres textes, Gramsci compare également la stratégie de la guerre de mouvement à la théorie de la grève de masse développée par Rosa Luxemburg. Dans une brochure de 1906, elle désignait sous le terme de « grève de masse » un entrelacement de grèves politiques et de grèves économiques dont la révolution russe de 1905 avait fourni un exemple frappant. « La grève de masse, c'est tout simplement la forme de la lutte révolutionnaire », affirmait-elle alors. Pour Gramsci, cette conception pêche par « économisme » en ce qu'elle fait découler de façon directe la révolution de la crise économique. Selon cette conception qu'il juge réductrice, « l'élément économique immédiat (crises, etc.) est considéré comme l'artillerie de campagne qui, dans la guerre, ouvre un passage dans la défense ennemie, passage suffisant pour rendre possible une irruption des troupes et remporter un succès définitif (stratégique) » (cahier 13, § 24).

D'UNE STRATÉGIE À L'AUTRE

Gramsci cherche à montrer que le mouvement ouvrier doit désormais passer à la guerre de position car la guerre de mouvement est devenue une « cause de défaite ». Ce changement de stratégie est d'abord dicté par les circonstances et, comme le dit Gramsci dans le paragraphe 24 du cahier 13, « la vérité est qu'on ne peut pas choisir la forme de guerre qu'on veut, à moins d'avoir d'emblée une supériorité écrasante sur l'ennemi », ce qui n'est pas le cas. La guerre de position est la seule possible lorsque le rapport de force est nettement en faveur de l'adversaire. La guerre de mouvement était possible en Russie en octobre 1917 en raison de l'extrême fragilité de l'autocratie prise dans la tourmente de la guerre. Elle était possible en raison aussi du faible niveau de développement de la société civile qui caractérisait le régime tsariste : population très majoritairement rurale, niveau d'illettrisme extrêmement fort, puissance d'Etat autocratique mais isolée, etc. Dans le paragraphe 16 du

Comment combattre le fascisme ?

Le Komintern, l'Internationale communiste, accueille favorablement la crise économique de 1929.

Manouïlski, l'un de ses membres, déclare : « La crise peut être fatale pour la société capitaliste. [...] Nous allons au-devant d'une vague de grèves gigantesques qui prendront le caractère de grèves générales de masse. La question de la lutte pour la dictature du prolétariat sera mise à l'ordre du jour! » La crise est donc interprétée par les partis communistes comme le signe de l'effondrement imminent du capitalisme. Et cet effondrement ne manquera pas d'emporter dans sa chute le régime fasciste, envisagé comme le chant du cygne d'une bourgeoisie aux abois. L'heure de la révolution prolétarienne, de l'attaque frontale, semble avoir sonné et l'on se prend à croire qu'on pourrait renverser le fascisme en comptant sur la seule force des communistes.

Gramsci, depuis Turi où il est emprisonné, juge cette stratégie – fascisme ou révolution prolétarienne – irréaliste. La guerre de mouvement, l'attaque frontale, n'est plus d'actualité. Il faut proposer des mots d'ordre larges pour mobiliser, au-delà de la classe ouvrière, les masses influencées par la propagande fasciste, notamment les paysans et les couches moyennes. Gramsci défend par exemple le mot d'ordre démocratique de « Constituante », point de ralliement possible pour tous ceux qui entendaient combattre le fascisme au pouvoir. Se réimplanter dans les masses, forger de nouvelles alliances de classe, telle est cette guerre de position, que Gramsci résume dans le cahier 8 : « La guerre de position en politique est le concept d'hégémonie. »

cahier 7, Gramsci résume les choses en disant que la société civile russe se caractérisait par sa dimension « primitive et gélatineuse ». Rien à voir avec la « robuste structure » de la société civile de l'Europe occidentale, disposant d'appareils d'hégémonie solides (administration, école, presse...). Lénine lui-même en convenait volontiers.

La guerre de position suppose une lutte patiente, pied à pied, pour conquérir des positions hégémoniques face à la classe dominante. Il s'agit de transformer par étapes le rapport de force. Loin d'être un renoncement réformiste ou une solution de facilité, elle est une lutte « difficile », elle requiert un « esprit inventif » car elle exige de battre l'adversaire non seulement dans la rue, mais sur tous les terrains : idéologique, culturel, organisationnel, etc. ★

1. Cité dans Serge Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943). Le Komintern ou le rêve déchu du parti mondial de la révolution*, Les Éditions de l'Atelier, 2010, p. 169.



ORGANISEZ DES DÉBATS !

Organiser des débats avec les membres de l'équipe de Cause★commune, autour d'un des thèmes des dossiers ou des livres c'est possible !

CONTACTEZ-NOUS À redaction@causecommune-larevue.fr



Retrouvez
Cause★commune
sur **Facebook**

L'ÉQUIPE DE LA REVUE



Guillaume Roubaud-Quashie
Directeur



Davy Castel
Rédacteur en chef



Jean Quétier
Rédacteur en chef



Gérard Streiff
Rédacteur en chef
(Controverses/
Sondages)



Sébastien Thomassey
Mise en page



Frédo Coyère
Mise en page
et graphisme



Noëlle Mansoux
Secrétaire
de rédaction



Camille Ducrot
(Critiques/Lire)



Marine Miquel
(Critiques/Lire)



Florian Gulli
(Dans le texte)



Saliha Bousseadra
(Féminisme)



Léo Purguette
(Grand entretien)



Mickaël Bouali
(Histoire)



Valentin Brouillard-Dusong
(Militar)



Maxime Cochard
(Objectif congrès)



Laura Moscarelli
(Philosophiques)



Jean-Michel Galano
(Philosophiques)



Victor Blanc
(Poésies)



Corinne Luxembourg
(Production
de territoires)



Séverine Charret
(Production
de territoires)



Gérard Legrip
(Regard)



Élodie Lebeau
(Regard)



Pierre Crépel
(Sciences)



Fanny Chartier
(Statistiques)



Michaël Orand
(Statistiques)



Benjamin Sozzi
Vidéo



Claudine Périllaud
Relecture



Vincent Bordas
Relecture



Constantin Lopez
Réseaux sociaux



Sabrina Royer
Réseaux sociaux



Julien Rossi
Débats



Hélène Bidard



Igor Martinache



Josua Gräbener



Aurélien Aramini



Maëva Durand



PROCHAIN NUMÉRO
Mai/juin : **Le péri-urbain**

PCF

Parti communiste français

Parti communiste français

Prix : 8€